



CRISE

ANALYSE DE LA SECONDE CRISE GÉNÉRALE DU MODE DE PRODUCTION CAPITALISTE

JUILLET 2024 - n°27

- La bienveillance du Socialisme et non la société inclusive de la bourgeoisie libérale ! **(page 3)**
- Élections législatives de 2024 : crise gouvernementale, crise de régime **(page 11)**
- Ce qu'est le fascisme et ce qu'il n'est pas : un texte-miroir **(page 33)**
- 10 juillet 2024 : déclaration de l'Otan contre la Russie et la Chine **(page 42)**
- Le coup d'État et la constitution de 1958 **(page 59)**
- Liste des articles parus dans Crise **(page 124)**

éditorial

La France a connu un épisode particulièrement saisissant avec les élections législatives de juin-juillet 2024. L'hypothèse d'un large succès de l'extrême-droite a provoqué une vaste inquiétude. Ce fut aussi une piqûre de rappel de la précarité de la situation politique et culturelle des pays européens.

Les choses peuvent basculer plus ou moins à n'importe quel moment, les équilibres sociaux ou parlementaires semblent peu solides et surtout artificiels. On sent bien qu'il y a un frémissement dans toute l'Europe, et en même temps, la passivité prédomine au point qu'on dirait que la « civilisation » occidentale ne fait qu'agoniser.

Faut-il alors déprimer en se demandant quand enfin il y aura une ferveur, une affirmation révolutionnaire, ou bien au contraire être confiant dans ce qui apparaît comme un vrai mouvement de fond, de dimension historique ? Il va de soi que, dialectiquement, les deux aspects sont vrais, même si l'escalade dans la guerre de l'Otan à la Russie ne peut que laisser craindre le pire sur ce qui peut se passer.

Ce qui est clair, c'est qu'une grande époque se met en place, une époque qui demande l'abnégation, l'engagement, l'héroïsme. Il faut savoir se forger pour être en phase avec les exigences d'une telle époque. Il faut comprendre cette époque, de l'intérieur – et c'est là le rôle de *Crise*.

Depuis le premier numéro, les choses s'accélèrent, rendant la revue incontournable pour qui veut suivre le rythme de ce qui se passe, mais également disposer d'assez de recul pour agir correctement et efficacement. Faut-il le rappeler ? Il y a exactement un an, la France connaissait l'embrasement de ses banlieues. Comme cela semble loin maintenant, tellement de choses se passent ! Et pourtant, il s'agit justement de ne jamais perdre le fil.

C'est en ce sens qu'il faut la science, qu'il faut le Parti !

Nous vous appelons à consulter, en Belgique et en France, respectivement les sites vivelemaoisme.org et materialisme-dialectique.com. ■

La bienveillance du Socialisme et non la société inclusive de la bourgeoisie libérale !

L'une des plus grandes batailles idéologiques à mener est celle contre la fausse bienveillance de la société capitaliste européenne. L'Union européenne propose un « modèle » qui n'est pas seulement social, en effet. On a largement dépassé le cadre de l'État-providence, avec des aides sociales, des assurances-chômage, une aide hospitalière systématique.

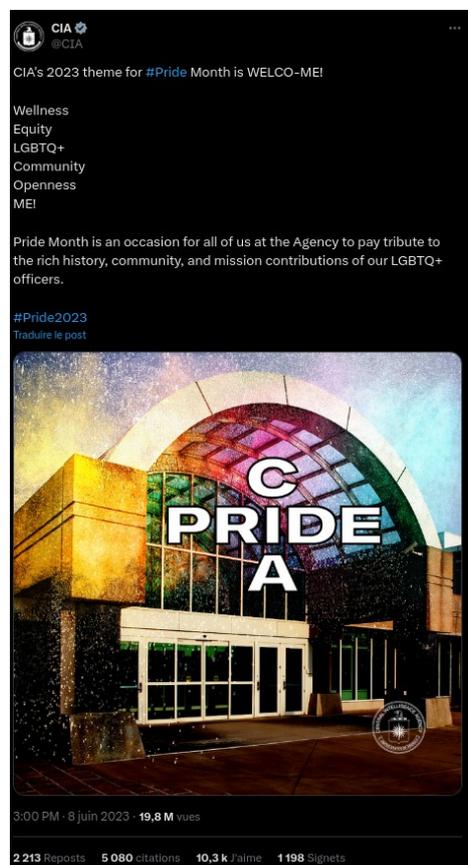
Il y a désormais à l'arrière-plan toute une idéologie de l'inclusivité. Les handicapés, les LGBTQQIAAP (gays, lesbiennes, trans, non-binaires, pansexuels, etc.), les personnes droguées, les sans-papiers, les vegans, les musulmans, les immigrés... sont tous mis à contribution en tant qu'« individus » pour être identifiés comme « marginalisés ». Partant de là, le capitalisme exige une plus grande « ouverture » à leur égard et c'est la base de tout un état d'esprit libéral à tous les niveaux, produisant un relativisme généralisé.

Ce relativisme n'est bien entendu pas mis en avant comme libéral, bien qu'il le soit fondamentalement. Il est mis en avant comme progressisme, comme approche permettant d'élargir les acquis, d'élargir les droits.

En d'autres termes, le capitalisme a profité de la méconnaissance du matérialisme dialectique par les masses, de l'impact du « positivisme » bourgeois rejetant la Nature, pour instaurer et systématiser le droit dit positif, car il « ajoute » des droits en s'appuyant sur les nouvelles possibilités sociales.

Comme c'est le capitalisme qui domine socialement, ces droits nouveaux ont forcément été soumis à celui-ci. En apparence, pourtant, cela donne l'impression d'être bienveillants. Et voilà comment, dans des pays ayant pourtant une vraie tradition ouvrière comme la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, le « peuple de gauche » s'est vu transformé en une masse informe d'individus « tolérants » acceptant toutes les ouvertures d'esprit proposées par le capitalisme.

Pourquoi le processus a-t-il été si efficace ? C'est que dans une société de consommation, lorsque les gens achètent quelque chose, ils ont désormais largement les moyens de le faire.



Il leur semble alors non pas qu'il y a le capitalisme dans leur action d'acheter, mais une sorte de troc généralisé.

Lorsqu'on achète une marchandise, c'est en échange de ce qu'on a soi-même produit. Le capitalisme a produit l'idéologie des consommateurs incapables de voir le mode de production, car ils raisonnent en termes d'individus.

Voici comment les consommateurs voient les choses. La citation est tirée d'une lettre à Friedrich Engels du 11 juillet 1868, où Karl Marx cite Theodor Schmalz, se moquant ensuite de sa lecture de l'économie comme d'une sorte de troc généralisé.

« Le travail d'autrui en général ne produit jamais pour nous qu'une économie de temps, et [que] cette économie de temps est tout ce qui constitue sa valeur et son prix.

Le menuisier, par exemple, qui me fait une table, et le domestique qui porte mes lettres à la poste, qui bat mes habits, ou qui cherche pour moi les choses qui me sont nécessaires, me rendent l'un et l'autre un service absolument de même nature ; l'un et l'autre m'épargne et le temps que je serais obligé d'employer moi-même à ces occupations, et celui qu'il m'aurait fallu consacrer à acquérir l'aptitude et les talents qu'elles exigent. »

C'est là une conception erronée, car il y a incompréhension de l'importance collective de l'économie. Il n'y a pas que des moyens de production, il y a production des moyens de production ; il y a la classe ouvrière dont le travail exploité est la base de la richesse réelle.

Le consommateur individualisé du capitalisme moderne ne saurait voir cela toutefois. C'est par là qu'il y a une convergence fondamentale entre le libéralisme culturel du « peuple de gauche » en général, qu'il imagine « progressiste » et « moderne », et le capitalisme dans sa version la plus performante, la plus rapide, la plus impersonnelle et en même temps la plus « ciblée ».



C'est le capitalisme cosmopolite de McDonald's, Instagram, Uber Eats, Amazon, Apple... qui sont capables à la fois de proposer des produits spécifiques au consommateur et, en même temps, d'être le plus neutre, le plus accessible possible.

L'idéologie de la consommation est celle d'une société sans rivages, sans frontières internes, composées d'une multitude d'êtres humains individualisés, atomisés. Le terme de société est en réalité même superflu, car on parle d'une sorte de vaste agrégat, d'une entité qui n'existe que par le flux et le reflux des actions individuelles.

Margaret Thatcher avait, la première, conceptualisé cette vision du monde, de manière fameuse. Occupant le poste de Premier ministre au Royaume-Uni, elle déclara la chose suivante dans un magazine féminin :

« Ils font reposer la responsabilité de leurs problèmes sur la société. Et, vous savez, je ne vois rien qu'on puisse appeler 'la société'. Il existe des individus, hommes et femmes, et il existe des familles.

Et aucun gouvernement ne peut rien faire, sauf à travers les gens, et les gens doivent s'occuper d'abord d'eux-mêmes. Il est de notre devoir de prendre soin de nous et, par la suite, de nous occuper aussi de nos voisins. »

Margaret Thatcher était haïe par le « peuple de gauche » à l'époque, et pourtant dans ce qu'il est devenu, le « peuple de gauche » s'est aligné sur Margaret Thatcher. Il considère que chacun peut faire ce qu'il veut, du moment qu'il n'y a pas de préjudice pour autrui.

Il n'y aurait pas de morale universelle, pas de valeurs universelles en général, et même oser s'imaginer qu'il y en a serait réactionnaire. La bataille serait d'ailleurs celle entre les fermés d'esprit et ceux qui, inversement, ont l'esprit ouvert.

L'écriture inclusive est un excellent exemple de cet « esprit ouvert », dont le maître mot est l'inclusivité. Le principe est, en effet, non plus de changer les choses, mais de les accepter.

Il faut inclure les gens tels qu'ils sont, et l'humanité n'a pas à être transformée.

C'est pourquoi le strict équivalent de Margaret Thatcher, sur le plan de la promotion du libéralisme culturel, pour la France, est Simone Veil. Cette figure de la droite française, dans sa version la plus libérale, est présentée comme une figure féministe, car elle a porté la loi autorisant l'avortement, en tant que ministre de la Santé.



Cependant, dans son discours, elle souligne bien que la situation est anarchique, qu'il y a des centaines de milliers de femmes qui avortent chaque année et que la situation ne peut plus durer. Il faut donc accompagner l'évolution sociale en l'acceptant.

Simone Veil ne parle pas de l'avortement en ce qu'il est, ni des femmes en général : elle ne pose pas la question de manière matérialiste et démocratique.

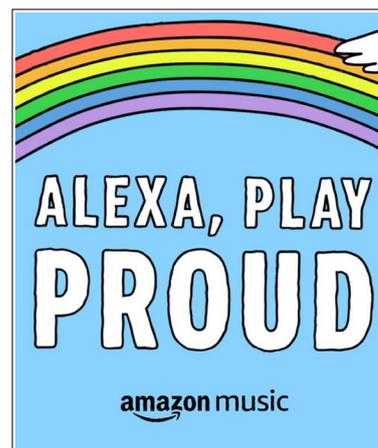
Elle parle uniquement de la détresse des femmes dans une situation où la loi est systématiquement « bafouée ».

En apparence, cela a l'air activiste, féministe, car on prend parti pour les femmes. En réalité, il n'y a pas de contenu, c'est un accompagnement du capitalisme par le capitalisme.

C'est un exemple du droit positif, où ce n'est pas le contenu qui compte, mais l'existence de gens dans une certaine situation, à qui il faut reconnaître des droits. Il ne s'agit pas de considérer comme bonne ou mauvaise la situation de ces personnes : il faut bien insister dessus, la démarche ne consiste pas à juger.

Pour le droit positif capitaliste, il ne s'agit pas de dire si fumer du cannabis est bien ou pas. Cela peut être considéré comme mauvais, d'ailleurs. Pour autant, s'il y a une situation qui l'exige, alors fumer du cannabis peut être un droit à acquérir.

Le capitalisme fonctionne, avec le droit positif, comme une bourse aux actions, où s'il y a un marché, alors il doit y avoir reconnaissance.



Pour le droit positif capitaliste, il ne s'agit ainsi pas de dire si un couple homosexuel ayant utilisé une femme dans un pays étranger comme « mère porteuse » a bien fait ou pas. Si l'on prend l'exemple français, la loi l'interdit en France d'ailleurs. Par contre, ce qui compte, c'est de reconnaître les deux membres de ce couple comme « parent » sur le plan légal. Ce que fait la France, qui pourtant interdit la démarche sur son propre territoire.

Pareillement, pour le droit positif capitaliste, il ne s'agit pas de dire qu'il faut être vegan ou pas, car c'est un choix « individuel ». Par contre, il y a une situation particulière pour les animaux, et le droit positif peut « intervenir ». De par la démarche, on comprend qu'il s'agit uniquement des animaux à destination humaine, et jamais des animaux sauvages, car le droit positif ne peut pas reconnaître la Nature.

Il n'est pas difficile de voir la dimension idéologique de la démarche du droit positif, et pourquoi justement l'accent est mis sur les droits d'une personne musulmane, ou trans, ou sans-papiers, ou droguée, ou handicapée, ou tout ensemble. Il s'agit seulement de reconnaître la différence. C'est là où c'est pervers : en l'absence de contenu, la mise en valeur de la différence permet au capitalisme de séparer, d'atomiser, en se prétendant bienveillant.



Toute la dynamique de l'Union européenne, au niveau des institutions comme des entreprises, œuvre en ce sens « inclusif ». C'est, comme on le sait, également le cas aux États-Unis, dans les universités et les grandes entreprises, les institutions et l'armée.

L'atomisation mise sur les critères suivants : le genre (qui remplace le sexe), l'identité de genre (ce qui ajoute un palier dans la remise en cause de la dialectique hommes-femmes), l'origine raciale ou ethnique (dans une lecture communautaire), la religion ou la croyance (pareillement dans une lecture communautaire), l'orientation sexuelle (déclinable de manière illimitée et modifiable à volonté), le handicap (dans une négation d'une définition universelle de l'être humain), l'âge (permettant de casser toute lecture par génération), le poids (pour masquer l'impact du mode de vie occidental).

Voici des exemples de démarche idéale qu'on trouve dans une auto-évaluation en ligne à destination des organismes et organisations en général, proposée par l'Union européenne.

« Oui, l'organisation dispose d'une politique de gestion de la diversité sur le lieu de travail qui définit les normes relatives à son engagement à : éliminer la discrimination, le harcèlement sexuel et le harcèlement; reconnaître positivement la diversité et s'y adapter; donner l'impulsion nécessaire à sa mise en œuvre et prendre des mesures positives si nécessaire, en ciblant des groupes spécifiques pour parvenir à un lieu de travail diversifié.

L'organisation ne dispose pas d'une politique spécifique de gestion de la diversité sur le lieu de travail, mais la diversité fait l'objet d'un engagement, d'un leadership sur cette question, et la promotion de la diversité et l'élimination de la discrimination, du harcèlement sexuel et du harcèlement sur le lieu de travail sont mentionnées dans les principales politiques/procédures organisationnelles concernant les activités de l'organisation, telles que la politique de recrutement, la politique de formation, etc. »

« Oui, l'organisation réalise régulièrement des audits spécifiques ou des enquêtes auprès du personnel en ce qui concerne la diversité sur le lieu de travail, afin de contrôler la présence de la diversité sur le lieu de travail et d'identifier tout problème ou toute inégalité concernant les membres du personnel issus de groupes concernés par les motifs de discrimination, et elle élabore et met en œuvre des plans d'action pour traiter les problèmes et les inégalités identifiés. »

« Oui, l'organisation soutient et se mobilise en faveur d'un ou de plusieurs réseaux dédiés et accessibles au personnel, qui offrent un espace sûr aux membres du personnel appartenant à des groupes concernés par les motifs de discrimination, afin qu'ils puissent se réunir, aborder des questions communes et engager un dialogue avec la direction sur toute action requise pour traiter ces questions. »

« Oui, l'organisation promeut activement la diversité et utilise un langage inclusif dans son matériel de communication, interne et externe, et il existe une politique ou une ligne directrice interne à ce sujet. »

« Oui, dans ses procédures de recrutement, l'organisation inclut des dispositions visant à: parvenir à la diversité sur le lieu de travail de manière ciblée et spécifique; prévenir la discrimination; fournir des aménagements raisonnables pour les personnes en situation de handicap et répondre aux besoins spécifiques des autres groupes concernés, et permettre des mesures d'action positive ciblant des groupes spécifiques pour parvenir à un lieu de travail diversifié; et elle communique et promeut ces éléments dans sa publicité de recrutement. »

« Oui, l'organisation, dans ses procédures de promotion et d'évolution de carrière, prévoit des dispositions visant à: atteindre de manière délibérée et spécifique la diversité sur le lieu de travail à tous les niveaux; permettre des mesures d'action positive ciblant des groupes spécifiques pour atteindre cette diversité à tous les niveaux; prévoir des aménagements raisonnables pour les personnes en situation de handicap et répondre aux besoins spécifiques d'autres groupes pour favoriser des évolutions de carrière, et prévenir la discrimination dans les évolutions de carrière. »

« Oui, l'organisation dispose de procédures pour établir et répondre aux besoins spécifiques des membres du personnel issus de groupes ethniques ou religieux minoritaires, en prenant les mesures nécessaires pour permettre leur pleine participation et contribution en respectant leurs spécificités culturelles, religieuses et linguistiques, en répondant aux besoins spécifiques qui en découlent et en créant un environnement de travail accueillant. »

« Oui, l'organisation reconnaît et respecte l'identité de genre (proclamée) des membres du personnel, y compris les non-binaires, protège leurs droits sur le lieu de travail et soutient, de manière appropriée et selon les besoins, les membres du personnel qui sont en cours de transition de genre. »

Et comme on le sait, la liste est sans fin, puisque le but du capitalisme est d'atomiser. On trouve également les neuroatypiques (dyslexiques, hyperactifs, autistes...), les neurodivergents (traumatisés par exemple), les personnes « racisées », etc.

Derrière le masque de la bienveillance, on est dans la négation de l'universalisme, et les choses sont tournées jusqu'à l'absurde, à l'exemple de ce que raconte l'État canadien sur les sourds et muets, qui par un tour de passe-passe, ne sont plus muets.

« Bien que les termes « sourd » et « sourde » employés seuls puissent sembler offensants pour certaines personnes puisqu'ils mettent l'accent sur cette seule caractéristique, leur emploi est tout de même accepté.

Les termes « sourd-muet », « sourde-muette », « sourd et muet » et « sourde et muette » associent la surdité à l'incapacité de s'exprimer oralement.

Une personne sourde peut choisir de ne pas utiliser sa voix; ceci ne fait pas d'elle une personne muette.

Ne pas confondre avec les termes « Sourd », « Sourde » et « personne Sourde » écrits avec un « S » majuscule.

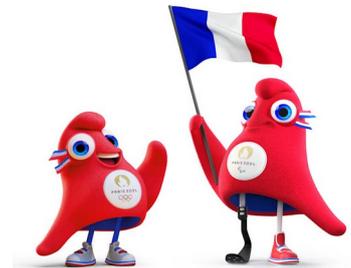
Ces termes font référence à une personne ayant une perte auditive qui utilise une langue des signes comme première langue, qui s'identifie à la culture Sourde et qui est active dans la communauté Sourde. »

Il faut également souligner l'importance de l'écriture inclusive, qui a fait un triomphe dans les universités occidentales francophones, au Canada et en Belgique surtout mais également en France.

L'inventivité libérale témoigne ici d'un véritable nihilisme : recours au point médian (« les citoyen·ne·s »), noms et pronoms non-binaires (« tancle », « froeur », « iel », « celleux », « toustes »), règle dite de la majorité (« Mes filles et mon fils sont absentes »), etc.

Voilà le triste panorama de la fausse bienveillance, vraie « inclusivité » capitaliste, dont le fond est la remise en cause de l'universalisme, de toute définition naturelle. C'est le sens du soutien aux jeux paralympiques, qui de manière absurde sont mis sur le même plan que les jeux olympiques (eux-mêmes façonnés par le capitalisme à la base).

Les mascottes pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 sont d'ailleurs au nombre de deux, avec l'une des deux ayant une prothèse à la place d'une jambe. En apparence, c'est la bienveillance, dans la pratique c'est la négation qu'il existe une définition de l'humanité et que s'il manque une jambe à quelqu'un, ce n'est pas la norme.



Le Socialisme, c'est justement la bienveillance non pas dans la négation des normes, mais dans leur affirmation. C'est parce qu'il y a des normes et qu'il y a des gens qui, pour des raisons diverses, ne peuvent pas être à leur hauteur, que le Socialisme considère qu'il faut les épauler.

Le capitalisme ne peut même finalement que reconnaître toutes les marginalités, toutes les perversités, car il a besoin de toujours plus de différences, afin d'atomiser. Son rêve n'est pas seulement de généraliser en Europe le modèle américain, avec des bikers, des New-Yorkais, des gays, des afro-américains, des Texans, des évangélistes, des Chicanos, des rednecks, etc.

Son but est d'aller toujours plus loin, de faire implorer la société en micro-communautés alliées par des contrats. La fausse bienveillance qu'il emploie sert de ciment pour maintenir un semblant de cohésion.



Mais il est une chose qui est claire : le prolétariat est rétif, il résiste à cette démarche. Il refuse de participer à un engouement identitaire, à faire des fétiches communautaires l'alpha et l'oméga de la vie sociale.

C'est là où le nationalisme intervient, afin de capter cette résistance prolétarienne et de la placer au service de la bourgeoisie traditionnelle d'une part, mais également de la haute bourgeoisie, la plus agressive, qui veut aller à la guerre.

Finalement, on comprend d'autant mieux maintenant ce qu'a été le fascisme, le national-socialisme, ces mouvements de droite révolutionnaire, portés par des masses refusant l'implosion « moderniste » de la société et tombant dans le piège de la démagogie nationaliste nostalgique.

En 2024, le piège semble se répéter, mais il y a toutefois un avantage nouveau : le mélange des masses au niveau mondial est devenu bien plus important. Le repli nationaliste est bien moins une option possible que dans les années 1920-1930. L'humanité a fait trop d'expériences l'unifiant, la dernière, fondamentalement marquante historiquement, étant la pandémie de 2020.

Ce qui se joue, c'est l'affrontement entre le particulier et l'universel. Le capitalisme réfute l'universel. Le nationalisme prétend s'appuyer sur le particulier pour rétablir l'universel.

Le Socialisme affirme l'universel pour permettre l'épanouissement du particulier – non pas en tant qu' « individus » atomisés, mais en tant que personnes étant des composantes du collectif. ■

« L'irruption de la seconde crise générale du capitalisme, avec / à travers la maladie COVID-19 comme expression de la contradiction villes/campagnes, implique une marche à la guerre et une restructuration du capitalisme, aux dépens des prolétaires. »

*Seconde crise générale du capitalisme : le nouveau rôle de l'OTAN,
Crise numéro 11, avril 2021*

Élections législatives de 2024 : crise gouvernementale, crise de régime

La France a connu un épisode particulièrement douloureux au milieu de l'année 2024. De manière surprenante, cela n'a pas été vu comme un enfantement. Le caractère éminemment important du moment a sauté aux yeux, pour autant la profondeur de l'événement, et plus encore sa nature productive, n'ont pas été saisis.

C'est à la fois rassurant, et puissamment inquiétant. Rassurantes, les choses le sont, dans la mesure où il n'y a pas eu de débordement d'irrationalisme, d'hystérie politique, de tendances négatives en fuite dans le nihilisme.

Inquiétant, l'ensemble le reste, car cela montre à quel point les masses restent en France désarmées intellectuellement, culturellement, politiquement.

C'est précisément à ce niveau que se joue la question du Parti politique révolutionnaire et de ses positions historiques, pour imposer son rôle.

I. La participation électorale

La participation électorale est à évaluer, afin de savoir dans quelle mesure il existe une réelle intervention des masses dans le processus électoral. La signification n'est bien entendu pas la même, selon l'intensité de l'activité des masses, ne serait-ce que se déplacer pour aller mettre un bulletin de vote dans une urne.

Corps électoral et résultats

Inscrits au 1er tour	49 332 709
Votants au 1er tour	32 908 657
Participation	66,71 %
Votes exprimés au 1er tour	32 057 946
Votes blancs au 1er tour	582 908
Votes nuls au 1er tour	267 803
Inscrits au 2d tour	43 328 529
Votants au 2d tour	28 870 429
Participation	66,63 %
Votes exprimés au 2d tour	27 282 069
Votes blancs au 2d tour	1 192 688
Votes nuls au 2d tour	395 672

Une large majorité des votants s'est déplacée, tant au premier qu'au second tour. Cela veut dire qu'il y a eu une réelle implication de la part des gens. On notera également toutefois l'importance des votes blancs ou nuls, tant au premier qu'au second tour.

Cela ne change rien au fond de la question. Force est de constater qu'il n'y a pas de boycott de masse et que les institutions possèdent encore une réelle légitimité aux yeux de la population française. Il n'y a pas de crise sur le plan de la quantité. Ce n'est pas là qu'il faut aller chercher la crise.

Si l'on s'en tient à la participation électorale, il n'est pas possible de parler de crise de régime. On peut parler d'impopularité, de mécontentement, mais la grande majorité des Français se déplace pour aller voter et effectue des choix électoraux dans le cadre de ce qui lui est proposé.

Il n'y a pas d'espace non-parlementaire ou anti-parlementaire, et on sait d'ailleurs à quel point les mouvements, organisations et partis non parlementaires sont condamnés à une marginalité sociale et idéologique en France, qu'ils soient à l'extrême-gauche ou à l'extrême-droite de l'échiquier politique.

2. Le premier tour

Le premier tour des législatives anticipées de 2024 a provoqué une onde de choc, en raison du succès marquant de l'extrême-droite. Celle-ci, avec le Rassemblement national, a fait un effort de « dédramatisation » et d'alignement, dont l'aspect principal est la reconnaissance du caractère incontournable de l'Otan.

Il y a eu cependant le souci, de la part de Marine Le Pen et de Jordan Bardella, de toujours souligner le refus de toute escalade militaire française dans le cadre du soutien au régime ukrainien en guerre avec la Russie.

Il y a là quelque chose qui, forcément, a joué de manière importante pour les masses qui ont choisi de voter Rassemblement national.

	Premier tour		
	Voix	%	Sièges
Rassemblement national	9 379 092	29,26	37
Union de la gauche	8 995 226	28,06	32
Ensemble	6 425 707	20,04	2
Les Républicains	2 106 166	6,57	1
Droite alliée au RN	1 268 822	3,96	1
Divers droite	1 154 785	3,60	2
Divers gauche	490 898	1,53	0
Divers centre	391 423	1,22	0
Extrême gauche	366 594	1,14	0
Régionalistes	310 727	0,97	0
Reconquête	238 934	0,75	0

Dans tous les cas, le RN a réussi à capter une vague de protestation populaire, ce qui l'a propulsé en première place, et ce d'autant plus si on compte les alliés de la droite traditionnelle, conduits par Eric Ciotti. En plus de 38 élus au premier tour, 471 candidats RN se sont retrouvés au second tour.

Dans cette situation, le Rassemblement national a considéré qu'il était possible qu'il obtienne la majorité absolue. Jordan Bardella a appelé à une vague de votes pour le RN, afin qu'il puisse devenir Premier ministre.

Il a affirmé avoir besoin d'une majorité absolue pour être en mesure de parvenir quelque chose, qu'une majorité relative ne suffirait pas.

3. L'impact psychologique du premier tour

Les réactions au premier tour des élections ont été très vives. De manière passive, il y a eu une forme de contentement dans les campagnes ; de manière active, il y a eu une vague d'inquiétude dans les villes. Naturellement, une telle affirmation est schématique, néanmoins elle reflète les deux tendances de fond.

Au-delà des définitions politiques en effet, il y a eu un contraste très marqué entre les tenants de la continuité et ceux d'un puissant coup de frein. Qu'ils soient de la gauche bobo, issus de l'immigration, grand bourgeois de grandes villes, les premiers ont vu d'un très mauvais œil le succès du Rassemblement national. Ils ont considéré cela comme une menace à leur existence sur le plan de la vie quotidienne.

Inversement, tous ceux qui ont été marginalisés par le capitalisme (ou qui se considèrent comme tels), et on parle ici d'un capitalisme en mode turbo, d'*Amazon* à *Instagram* en passant par *Apple* et *Uber Eats*, ont considéré qu'une affirmation était enfin possible, pour la première fois.

Politiquement, il ne faut pas chercher de cohérence dans les réactions. Le niveau intellectuel, culturel, d'organisation est bien trop faible pour cela. Ainsi, il y aurait dû y avoir une mobilisation populaire en faveur du Rassemblement national. Heureusement, cela n'a pas été le cas.

Il y a évidemment un grand danger avec l'absence d'une telle mobilisation : dans l'esprit de jeunes prolétaires désorientés, il peut y avoir l'envie de compenser ce manque. Cela peut produire autant des tendances terroristes de cellules nationalistes, qu'une volonté de forcer un engouement populaire, sur le modèle des SA allemands portant le national-socialisme dans les années 1930.

On a rien vu de cela encore, mais les choses peuvent aller vite. En l'état des choses, en tout cas, les prolétaires qui soutiennent le RN sont restés passifs, montrant bien qu'ils utilisent ce parti principalement comme vecteur, comme outil indirect, mais pas comme arme au sens politique du terme. On est ici dans une démarche de réaction pure et simple, qui ne porte pas d'énergie transformatrice, fut-elle dévoyée.

À l'inverse, dans les villes, il y a eu une véritable effervescence. Il y a un moment d'angoisse, et immédiatement le souci de vouloir agir, même à petite échelle, ne serait-ce que de manière symbolique. Cependant, l'aspect principal était la protestation contre l'importance du vote du RN, et pas du tout la dynamique derrière cela.

En fait, il aurait dû être dans la logique des choses que les gens qui se disent de gauche se tournent vers les masses ayant voté pour le Rassemblement national. Il aurait fallu une opération massive de rencontre, de critique et d'auto-critique. Il n'y a rien de tout cela, absolument rien. On a ici une vision des choses réellement anti-démocratique et anti-populaire. C'est la posture du petit-bourgeois qui profite et ne veut pas être dérangé.

La seule figure majeure qui a proposé quelque chose de valeur dans le sens populaire est Ariane Mnouchkine. Née en 1939, elle anime et met en scène, en banlieue parisienne, le *Théâtre du Soleil* qu'elle a fondé en 1964 comme coopérative et qui se veut résolument tourné vers le public. On parle là d'une tradition de gauche typique des années 1970 (avec le Parti socialiste, le PSU, la CFDT, etc.), dont l'objectif assumé est de « changer la vie ».

Ariane Mnouchkine. a accompagné, dans les faits, la gauche gouvernementale sans états d'âme, tout en conservant un fond pratique de « se tourner vers le peuple ». D'où les propos accordés au quotidien *Libération* début juillet 2024, avec une vision des choses portée sur l'auto-critique et la nécessité d'aller aux masses.

Il va de soi qu'elle atteint ici le maximum possible depuis sa position, faisant en effet partie du panorama bourgeois moderne, dans sa version urbaine et de « gauche ».

« Macron est bien trop petit pour porter, à lui seul, la totalité du désastre. Je nous pense, en partie, responsables, nous, gens de gauche, nous, gens de culture.

On a lâché le peuple, on n'a pas voulu écouter les peurs, les angoisses. Quand les gens disaient ce qu'ils voyaient, on leur disait qu'ils se trompaient, qu'ils ne voyaient pas ce qu'ils voyaient.

Ce n'était qu'un sentiment trompeur, leur disait-on. Puis, comme ils insistaient, on leur a dit qu'ils étaient des imbéciles, puis, comme ils insistaient de plus belle, on les a traités de salauds.

On a insulté un gros tiers de la France par manque d'imagination. L'imagination, c'est ce qui permet de se mettre à la place de l'Autre. Sans imagination, pas de compassion.

Il n'y avait autrefois aucun professeur qui votait FN. Comment se fait-il qu'il y en ait aujourd'hui ? Et tant d'autres fonctionnaires, si dévoués pourtant à la chose publique, qui votent RN, chaque fois davantage ?

Aujourd'hui, je ne suis pas certaine qu'une prise de parole collective des artistes soit utile ou productive. Une partie de nos concitoyens en ont marre de nous : marre de notre impuissance, de nos peurs, de notre narcissisme, de notre sectarisme, de nos dénis.

J'en suis là. Une réflexion très sombre, incertaine et mouvante.

Heureusement, nous, nous avons le public, et moi, j'ai la troupe. Heureusement, mon dieu, que je les ai à mes côtés. Il y a de la bienveillance, de l'amour, de l'amitié, de l'estime, de la confiance. Avec ça, on résistera. »

On retrouve ici la question du « public », avec à l'arrière-plan l'idéologie du service public, de la République. On a ici le principal moteur de la mobilisation de la gauche à la suite du choc psychologique provoqué par le premier tour.

C'est cela qui a produit le Front républicain triomphant au second tour.

4. Le second tour, fruit du Front républicain

Les résultats du second tour ont surpris tous les commentateurs, puisque le barrage au Rassemblement national a relégué ce dernier parti à la troisième place en termes de députés. Le résultat est sans appel et le RN apparaît comme en déroute.

Il a été littéralement isolé par l'ensemble des forces parlementaires.

	Second tour			Total Sièges	+/-
	Voix	%	Sièges		
Rassemblement national	8 745 076	32,05	88	125	+36
Union de la gauche	7 005 503	25,68	146	178	+47
Ensemble	6 314 523	23,15	148	150	-95
Les Républicains	1 474 722	5,41	38	39	-22
Droite alliée au RN	1 364 946	5,00	16	17	+17
Divers droite	980 547	3,59	25	27	+17
Divers gauche	401 063	1,47	12	12	-10
Divers centre	177 164	0,65	6	6	+2
Régionalistes	288 201	1,06	9	9	-1

Il faut ici mentionner de nombreux exemples du « Front républicain » qui s'est mis en place. L'ancien premier ministre et actuel maire du Havre Édouard Philippe, de la majorité présidentielle avec son parti « Horizons », a appelé dans sa ville à soutenir au second tour le député sortant communiste Jean-Paul Lecoq face à la candidate RN Isabelle Le Coz.

Il en a fait une ligne générale :

« En cohérence avec cette position, je proposerai aux candidats Horizons arrivés troisièmes, qui pourraient, par leur présence au second tour, sans espoir de victoire, favoriser l'élection d'un candidat des extrêmes, de se retirer au profit des candidats, des partis avec lesquels nous partageons les mêmes exigences démocratiques et républicaines. »

C'est la ligne d'opposition générale au RN, mais également à La France insoumise considérée comme hors du cadre républicain.

Le paradoxe est que La France insoumise appartient à un large front, le Nouveau Front populaire, avec Les Écologistes, le Parti socialiste, le Parti communiste français, Génération.s, la Gauche républicaine et socialiste, le Nouveau Parti anticapitaliste – L'Anticapitaliste, le Parti ouvrier indépendant, Place Publique, Nouvelle Donne, etc.

La France insoumise a servi, dans les faits, de faire-valoir de « gauche » au Nouveau Front populaire qui a largement profité d'un retour de manivelle des partisans du président Emmanuel Macron, et inversement.

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, dénoncé comme d'extrême-droite pourtant, de manière populiste, par la « gauche de la gauche » a été élu dans le Nord grâce au désistement.

Au premier tour, il avait obtenu 36,03 % des voix contre 34,31 % pour le candidat du RN. Néanmoins, la candidate du Nouveau Front Populaire, Leslie Morteux (Révolution écologique pour le vivant et nommé par La France Insoumise) s'était désistée en sa faveur.

Pareillement, dans le Calvados, l'ancienne première ministre Elisabeth Borne a été élue grâce au désistement du candidat du Nouveau Front Populaire, Noé Gauchard, de La France Insoumise. Au premier tour, la très impopulaire Elisabeth Borne avait obtenu 28,8 % des suffrages, contre 36,26 % à la candidate du RN.

On a ici une sainte-Alliance pour barrer la route au RN, une alliance dont il faut voir la nature. Et pour en voir la nature, il faut comprendre le sens de l'alliance mise précédemment en place, le « Nouveau Front populaire ».

De manière notable, on y trouve plusieurs courants trotskystes. Or, historiquement, le trotskysme s'oppose au Front populaire, qu'il voit comme une trahison. Pour le trotskysme, l'alternative est Fascisme ou révolution, pas Fascisme ou Démocratie. Promouvoir la démocratie serait une trahison.

C'est donc un paradoxe apparent de voir des courants trotskystes participer à un « Front populaire », qui plus est avec des éléments réformistes assumés comme le Parti socialiste ou Place publique.

Et ensuite on a le second paradoxe que le Nouveau Front populaire s'aligne sur les mouvements soutenant le président Emmanuel Macron, avec réciprocité.

Si on prend les deux phénomènes, et qu'on voit qu'ils sont liés, alors on comprend ce qui se passe.

Rappelons qu'ils sont liés de manière ouverte : le Nouveau Front populaire est une alliance mise en place du jour au lendemain. Il s'agissait de sauver les meubles à gauche pour les élections législatives, dont la mise en place est le fruit d'une dissolution du jour au lendemain, après les élections européennes du 9 juin 2024.

Le Nouveau Front populaire a été une première tentative de sauvetage, le Front républicain en a été une seconde.

Il y a en fait une convergence historique qui s'est opérée, du Nouveau Front populaire au Front républicain.

5. Le succès du RN comme fruit de la contraction de classe du prolétariat

De quoi le Nouveau Front populaire et le Front républicain ont-ils voulu sauver leurs protagonistes ? Officiellement, du nationalisme, du racisme, du repli sur soi, de l'égoïsme national, du chauvinisme, etc.

Si cela avait été vrai, alors il y aurait eu une bataille de contenus, contre justement le nationalisme, le racisme, etc. Dans les faits, il n'y a rien eu de tout cela et ce qui a été mis en exergue, c'est une « attitude », un « état d'esprit ».

Il y aurait une modernité, en qui il faudrait avoir conscience, et il y aurait de mauvais esprits, des attitudes rétrogrades, qui s'exprimeraient par le Rassemblement national.

Il y aurait d'un côté le camp du bien, de la bienveillance, de l'inclusivité, avec les valeurs LGBT comme grand critère d'évaluation. Il y aurait de l'autre le camp des passésistes, des anti-modernes.

Qui est armé du matérialisme dialectique sait bien que c'est là de la démagogie et une expression de la contradiction entre la bourgeoisie moderniste, financière, cosmopolite, qui veut ouvrir toujours plus de marchés (PMA, GPA, cannabis, etc.) et la bourgeoisie traditionnelle, déjà bien installée et n'ayant pas besoin de tout chambouler.

Mais les masses, prisonnières de la contradiction villes-campagnes, ne le voient pas et s'alignent sur une faction bourgeoise ou une autre. C'est là le modèle américain, avec les Démocrates et des Républicains, qui correspondent aux intérêts capitalistes, mais pas principalement les mêmes intérêts capitalistes.

Cependant, cette logique « à l'américaine » s'est heurtée en France au poids massif du prolétariat. Si politiquement et idéologiquement le prolétariat est d'une nullité affligeante, en termes de « masse » il est relativement unifié et forme un bloc assez compact.

Si aux États-Unis le prolétariat est atomisé, tant par le capitalisme moderne que la division en États relativement autonomes, en France le prolétariat représente un objet massif, ayant une réelle pesanteur.

C'est cette pesanteur qui s'est exprimé par le vote en faveur du RN.

Ce à quoi on assiste historiquement, c'est à la contraction du prolétariat, à une tentative de repli sur soi, comme pour se ramasser afin de se protéger des malheurs du capitalisme moderne.

C'est bien entendu trompeur et le Rassemblement National ne fait que pratiquer la démagogie. Cela a pourtant une valeur en soi, comme le montre la contradiction suivante. Personne aux États-Unis n'aurait l'idée de présenter les partisans populaires de Donald Trump comme des crypto-communistes et de voir en le « trumpisme » une forme de communisme.

En France, à l'opposé, toute une partie de la bourgeoisie a vu le RN comme une expression de classe, une tentative communiste cachée de réaffirmer certaines valeurs formant une réelle menace.

La question de classe se posait très clairement le soir-même du premier tour.

6. La contraction de classe précède-t-elle l'expansion ?

Voici ce qui avait été écrit pour *Crise* le soir même du *premier tour* des élections. On y voit d'exposer la question de l'expansion qui suit possiblement la contraction de classe du prolétariat. Autrement dit, le vote prolétaire pour le RN n'est qu'un détour dans un processus de recomposition de classe.

Et l'onde de choc du premier tour est une expression de la crise. *La contraction de classe du prolétariat est parallèle à la crise de gouvernement propre à une situation instable dans le cadre de la seconde crise générale commencée en 2020.*

Premier tour des élections législatives de juin-juillet 2024 : une France qui ne veut plus ou une France qui ne peut pas ?

La France est divisée en trois blocs électoraux au soir du premier tour des élections législatives, le 30 juin 2024. Il y a un bloc conformiste, avec le centre et la droite, et deux blocs à vocation contestataire, maniant un populisme de droite ou bien ou un populisme de gauche.

Tout cela s'affinera avec le second tour, car c'est une configuration politique nouvelle. L'une des thèses à étudier, en fait la thèse à étudier même, est de savoir si il y a une américanisation de la politique française, avec une droite républicaine conservatrice et une gauche démocrate moderniste.

Néanmoins, au-delà de ces considérations, au soir du premier tour, il y a la question plus directe de ce que la situation représente sur le plan de la lutte des classes. On ne saurait le dire à un moment passager, alors qu'une mobilisation électorale va de nouveau se produire.

Cependant, on peut en poser les contours. Ces élections qui font sauter le paysage politique traditionnelle, que représentent-elles ?

Une France qui ne veut plus, qui en a assez d'une situation politique sans cohérence, d'institutions en décalage avec elle ?

Ou bien une France qui ne peut pas, qui ne supporte plus un monde moderne au rythme trop rapide, et qui fait une crise de nerfs ?

Dans le premier cas, le passage par le vote pour le Rassemblement National est pour des millions de Français un (horrible) détour dans la recomposition du prolétariat. Il y a eu la corruption par le capitalisme et la société de consommation, mais il y a un début de rupture. Le poids du passé, de la corruption, fait qu'on en passe par là. C'est moche, mais sans réelle gravité, car seulement passager.

Dans le second cas, la situation est hautement régressive. Les gens se rétractent de tout et ne veulent entendre parler de rien. Ils délèguent et exigent qu'on les laisse tranquille.

Bien sûr, dialectiquement les deux interprétations se répondent. Et il y a du positif également dans le fait de vouloir se mettre à l'écart, tout comme il y a du négatif à protester sans perspective aucune à part celle de suivre des démagogues.

Néanmoins, il y a la question de la perspective révolutionnaire qui se joue ici. Stratégiquement, que l'aspect principal soit le premier cas, ou le second, voilà qui est très différent.

Dans le premier, il faut s'attendre à une rupture partielle, dans le second à une rupture générale.

Dans le premier cas, tout va continuer comme avant, mais il va y avoir des secteurs entiers qui vont sortir du cadre, prenant au sérieux la protestation. Cela va faire, disons 10 % de la population qui va s'agiter sans commune mesure avec une majorité suiviste.

Dans le second cas, il va y avoir à un moment une telle passivité que cela va se transformer en cassure.

Dans le premier cas, on a un « mai rampant » à l'italienne, avec une situation de tension prolongée et très dure, ne concernant toutefois qu'une petite minorité des masses. Dans le second cas, on a une explosion à la mai 1968.

Ou encore : dans le premier cas, on a une situation à la chinoise, avec une base faible de contestation cherchant à s'agrandir, le processus s'étalant sur une période assez longue.

Dans le second cas, on a une situation à la russe, avec des mouvements explosifs de rupture (1905, février 1917, octobre 1917).

Il y a là matière à réflexion. Et ce dont on peut être sûr, c'est que comme le dit le mot chinois, « L'arbre préfère le calme, mais le vent continue de souffler ». Il se passe bien quelque chose de profond en France, de très profond.

De trop profond pour être visible, mais qui connaît l'Histoire peut lire un mouvement d'immense amplitude. Et il est opportun de citer ainsi Lénine sur la « loi fondamentale de la révolution », exposée dans *La maladie infantile du communisme* (le « gauchisme »).

« La loi fondamentale de la révolution, confirmée par toutes les révolutions et notamment par les trois révolutions russes du XX^e siècle, la voici : pour que la révolution ait lieu, il ne suffit pas que les masses exploitées et opprimées prennent conscience de l'impossibilité de vivre comme autrefois et réclament des changements.

Pour que la révolution ait lieu, il faut que les exploités ne puissent pas vivre et gouverner comme autrefois.

C'est seulement lorsque « ceux d'en bas » ne veulent plus et que « ceux d'en haut » ne peuvent plus continuer de vivre à l'ancienne manière, c'est alors seulement que la révolution peut triompher.

Cette vérité s'exprime autrement en ces termes: la révolution est impossible sans une crise nationale (affectant exploités et exploités).

Ainsi donc, pour qu'une révolution ait lieu, il faut: premièrement, obtenir que la majorité des ouvriers (ou, en tout cas, la majorité des ouvriers conscients, réfléchis, politiquement actifs) ait compris parfaitement la nécessité de la révolution et soit prête à mourir pour elle ; il faut ensuite que les classes dirigeantes traversent une crise gouvernementale qui entraîne dans la vie politique jusqu'aux masses les plus retardataires (l'indice de toute révolution véritable est une rapide élévation au décuple, ou même au centuple, du nombre des hommes aptes à la lutte politique, parmi la masse laborieuse et opprimée, jusque-là apathique), qui affaiblit le gouvernement et rend possible pour les révolutionnaires son prompt renversement. »

On est encore très loin. Mais une chose est certaine : la situation confirme que l'initiative de lancer *Crise* était juste. Le monde n'est clairement plus le même et *Crise* est apparue exactement au bon moment pour suivre l'évolution de ce qu'on doit appeler la seconde crise générale du capitalisme.

Il a été vu de manière juste qu'il y aurait crise économique et tendance à la guerre ; l'instabilité politique a été soulignée comme un critère de la crise générale. Voici ce qu'on lit en juillet 2020 dans l'article : 10 critères + 3 pour caractériser la crise générale du mode de production capitaliste.

Le point qui nous intéresse plus directement le neuvième.

1. L'étalement géographique du mode de production capitaliste se réduit en raison de l'apparition de pays socialistes.

2. Dans les pays capitalistes il y a des tendances à un retour aux formes économiques ré-capitalistes.

3. La division internationale du travail se réduit, le caractère relativement unifié de la production au niveau international est ébranlé.

4. La valeur de la monnaie vacille, la parité-or est remplacée par la planche à billets.

5. L'accumulation du capital cède la place à une désaccumulation.

6. La production se réduit.

7. Le système de crédit s'effondre.

8. Le niveau de vie des masses chute, en raison de l'inflation, du chômage, etc.

9. Une lutte aiguë se produit dans les couches dominantes de la bourgeoisie, ce qui se caractérise par une instabilité politique, l'émergence de nouveaux partis, l'incapacité à disposer d'une majorité parlementaire pour le gouvernement, etc.

10. Le consensus en faveur d'un capitalisme inébranlable commence à disparaître.

1. L'abandon de toute prétention universaliste caractérise un échec du projet civilisationnel.

2. La contradiction villes-campagnes a atteint un stade destructeur.

3. La tendance à la guerre se généralise.

Le point 9 caractérise très bien la situation politique française. En 2020, personne en France à part le PCF(mlm), désormais PMD, n'osait voir les choses ainsi. C'était pourtant le regard juste, car le capitalisme obéit à des lois historiques.

Quand on est armé du matérialisme dialectique, on comprend le cours des choses, et on devient inébranlable, car on s'aligne sur l'affrontement entre le nouveau et l'ancien, entre l'avenir et le passé.

La France ne veut plus, la France ne peut pas, en fait la France ne parvient à rien, mais elle est tourmentée, elle est travaillée au corps par des tendances historiques inéluctables.

C'est l'enfantement douloureux d'une société nouvelle qui se met à l'œuvre.

Reste à saisir la situation historique propre à la France, par rapport au second tour. Car les résultats électoraux empêchent la mise en place d'une majorité absolue, et ce alors pour fonctionner, l'État en a besoin.

7. La crise de régime liée à la crise gouvernementale

La France étant une puissance impérialiste majeure en perte de vitesse, elle ne peut pas se permettre de ne pas disposer d'un gouvernement qui ait toutes les cartes en main.

Contrairement à la superpuissance américaine qui peut gérer les affaires courantes quitte à bricoler et disposer de dettes phénoménales (34 000 milliards de dollars), la France est dans l'obligation de prendre des initiatives pour se restructurer, de manière périodique.

La cinquième République est sur mesure pour cela : le président est élu (auparavant par les élus, rapidement au suffrage universel), les élections législatives dans la foulée de son élection lui donnent une majorité pour un gouvernement à son service, et une politique est menée avec de nombreuses réformes et restructurations.

L'absence de majorité absolue en 2024 rend caduc la cinquième République comme régime.

Raphaël Glucksmann, le dirigeant de Place publique, s'est immédiatement proposé, le soir même des élections, comme candidat au poste de Premier ministre. Il a revendiqué le fait de parler avec tout le monde, de donner naissance à une nouvelle forme de parlementarisme, de dépassement parlementaire de la situation.

Le parcours de Raphaël Glucksmann en fait directement le représentant des intérêts de la superpuissance impérialiste américaine en France. Il est à ce titre également ouvertement candidat à la présidence de la Commission européenne.

Sa position cosmopolite ne tient cependant pas la route de par les exigences internes de l'impérialisme français. Il y a plus de chances de voir une intervention de l'armée française qu'une transformation « parlementaire » pacifiée en France.

Une telle « modernisation » dans une version « européenne » - avec la France directement comme protectorat américain à travers l'Union européenne – est une utopie capitaliste moderne.

La France ne peut pas se passer d'un régime centralisé. Il en va de la capacité de ses interventions comme puissance impérialiste ayant de grandes prétentions. Si elle acceptait de se placer au second rang, au même niveau que les Pays-Bas ou même l'Italie, l'absence d'unification politico-étatique serait acceptable.

Cela ne l'est pas en l'état actuel des choses, de par le long parcours de l'impérialisme français. Celui-ci est, à ce titre, le maillon faible de la chaîne impérialiste.

Le président Emmanuel Macron a conscience, à ce titre, de la nécessité impérieuse de parvenir à une majorité absolue. Voici sa lettre aux Français, publiée dans les quotidiens régionaux le 10 juillet 2024.

« Chères Françaises, chers Français,

Les 30 juin et 7 juillet derniers, vous vous êtes rendus aux urnes en nombre pour choisir vos députés. Je salue cette mobilisation, signe de la vitalité de notre République dont nous pouvons, me semble-t-il, tirer quelques conclusions.

D'abord, il existe dans le pays un besoin d'expression démocratique. Ensuite, si l'extrême-droite est arrivée en tête au premier tour avec près de 11 millions de voix, vous avez clairement refusé qu'elle accède au Gouvernement.

Enfin, personne ne l'a emporté. Aucune force politique n'obtient seule une majorité suffisante et les blocs ou coalitions qui ressortent de ces élections sont tous minoritaires.

Divisées au premier tour, unies par les désistements réciproques au second, élues grâce aux voix des électeurs de leurs anciens adversaires, seules les forces républicaines représentent une majorité absolue.

La nature de ces élections, marquées par une demande claire de changement et de partage du pouvoir, les oblige à bâtir un large rassemblement.

Président de la République, je suis à la fois protecteur de l'intérêt supérieur de la Nation et garant des institutions et du respect de votre choix.

C'est à ce titre que je demande à l'ensemble des forces politiques se reconnaissant dans les institutions républicaines, l'Etat de droit, le parlementarisme, une orientation européenne et la défense de l'indépendance française, d'engager un dialogue sincère et loyal pour bâtir une majorité solide, nécessairement plurielle, pour le pays.

Les idées et les programmes avant les postes et les personnalités : ce rassemblement devra se construire autour de quelques grands principes pour le pays, de valeurs républicaines claires et partagées, d'un projet pragmatique et lisible et prendre en compte les préoccupations que vous avez exprimées au moment des élections.

Elle devra garantir la plus grande stabilité institutionnelle possible. Elle rassemblera des femmes et des hommes qui, dans la tradition de la Vème République, placent leur pays au-dessus de leur parti, la Nation au-dessus de leur ambition.

Ce que les Français ont choisi par les urnes – le front républicain, les forces politiques doivent le concrétiser par leurs actes.

C'est à la lumière de ces principes que je déciderai de la nomination du Premier ministre. Cela suppose de laisser un peu de temps aux forces politiques pour bâtir ces compromis avec sérénité et respect de chacun.

D'ici là, le Gouvernement actuel continuera d'exercer ses responsabilités puis sera en charge des affaires courantes comme le veut la tradition républicaine.

Plaçons notre espérance dans la capacité de nos responsables politiques à faire preuve de sens de la concorde et de l'apaisement dans votre intérêt et dans celui du pays. Notre pays doit pouvoir faire vivre, comme le font tant de nos voisins européens, cet esprit de dépassement que j'ai toujours appelé de mes vœux.

Votre vote impose à tous d'être à la hauteur du moment. De travailler ensemble.

Dimanche dernier, vous avez appelé à l'invention d'une nouvelle culture politique française. Pour vous, j'y veillerai. En votre nom, j'en serai le garant.

En confiance. Emmanuel MACRON »

C'est là la proposition d'un Front républicain en mode électoral, qui est en soi une utopie capitaliste française.

Et même s'il y parvenait, l'existence du Rassemblement national et de La France insoumise, deux factions populistes à droite et à « gauche » respectivement, provoqueraient une agitation forcenée.

Ici, l'impossibilité de nouvelles élections avant une année après celles ayant eu lieu rend la situation explosive.

8. Le coup de force pour résoudre la crise de régime

La France a l'habitude des coups de force pour résoudre les crises de régime. Il y a eu Napoléon, il y a eu Napoléon III. Il y a eu Pétain, dont le nom tournait déjà dans les années 1920-1930 et qui finalement prend le pouvoir en 1940. Il y a eu de Gaulle en 1958, avec le coup d'État instaurant la cinquième République.

L'hypothèse d'un coup de force, directement ou indirectement militaire, pour « remettre de l'ordre » est possible, plausible et de toutes façons toujours davantage souhaité par la grande bourgeoisie.

C'est d'ailleurs une constante française d'avoir à l'arrière-plan l'ombre de l'armée, présentée comme « la grande muette », mais qui en réalité chapeaute tout un pan du dispositif étatique français.

Qui ne remarque pas ce non-dit fondamental a mal analysé l'État français et les traditions des institutions. L'armée se porte comme garante essentielle du cadre général. Si la crise gouvernementale, qui est de fait une crise de régime, venait à se prolonger outre mesure, l'armée française se mettrait immanquablement à agir pour faire évoluer les choses.

Au sens le plus strict, c'est d'ailleurs la contradiction principale de la révolution : ou bien c'est l'armée qui résout les problèmes, ou bien c'est l'armée populaire, l'armée rouge, qui fournit une solution nouvelle. Ou bien l'armée protège le vieil État, ou bien une nouvelle armée met en place un nouveau pouvoir.

Il faut se rappeler ici des enseignements de Lénine, qui sont absolument essentiels et permettent de ne pas se placer à la remorque du Nouveau Front populaire et de tous ceux qui espèrent que dans le cadre capitaliste il y ait une évolution positive de luttes sociales.

Lors d'une conférence faite le 11 juillet 1919 à l'université Sverdlov., Lénine nous donne le point de vue correct sur l'État.

« La forme que revêt la domination de l'État peut différer : le capital manifeste sa puissance d'une certaine façon là où existe une certaine forme, d'une autre façon là où la forme est autre ; mais, somme toute, le pouvoir reste aux mains du capital, que le régime soit censitaire ou non, même si la république est démocratique.

Mieux encore : cette domination du capitalisme est d'autant plus brutale, d'autant plus cynique que la république est plus démocratique. Les États-Unis d'Amérique sont une des républiques les plus démocratiques au monde, mais dans ce pays (quiconque y a séjourné après 1905 l'a certainement constaté), le pouvoir du capital, le pouvoir d'une poignée de milliardaires sur l'ensemble de la société se manifeste plus brutalement, par une corruption plus flagrante que partout ailleurs.

Du moment qu'il existe, le capital règne sur toute la société, et aucune république démocratique, aucune loi électorale n'y change rien.

Par rapport à la féodalité, la république démocratique et le suffrage universel constituaient un immense progrès : ils ont permis au prolétariat d'atteindre à ce degré d'union, de cohésion, qui est le sien aujourd'hui ; de former les organisations disciplinées qui mènent une lutte systématique contre le capital.

Rien de tel, ni même d'approchant, n'existait chez le paysan serf, sans parler des esclaves. Les esclaves, nous le savons, se révoltaient, provoquaient des émeutes, déclenchaient des guerres civiles, mais jamais ils ne purent constituer une majorité consciente, former des partis capables de diriger leur lutte, avoir une idée nette du but qu'ils poursuivaient ; et même aux moments les plus révolutionnaires de l'histoire, ils furent toujours des pions aux mains des classes dominantes.

La république bourgeoise, le Parlement, le suffrage universel, tout cela constitue un immense progrès du point de vue du développement de la société à l'échelle mondiale.

L'humanité s'était mise en marche vers le capitalisme ; et seul le capitalisme, grâce à la culture des villes, a permis à la classe opprimée des prolétaires de prendre conscience d'elle-même et de créer un mouvement ouvrier mondial, d'organiser des millions d'ouvriers du monde entier en partis - les partis socialistes - qui dirigent en connaissance de cause la lutte des masses.

Sans le parlementarisme. sans le principe électif, cette évolution de la classe ouvrière eût été impossible. Voilà pourquoi tout cela a acquis tant d'importance aux yeux des masses les plus larges. Voilà pourquoi le tournant semble si difficile.

Les hypocrites fieffés, les savants et les curés ne sont pas seuls à entretenir et à défendre le mensonge bourgeois selon lequel l'État est libre et appelé à sauvegarder les intérêts de tous ; beaucoup de gens font leurs, en toute candeur, les vieux préjugés et ne parviennent pas à comprendre comment s'opère le passage de la vieille société capitaliste au socialisme.

Ceux qui sont directement soumis à la bourgeoisie, qui sont assujettis au joug du capital ou sont corrompus par lui (le capital a à son service une foule de savants, d'artistes, de curés, etc., de toutes sortes), et aussi des hommes qui sont simplement influencés par les préjugés de la liberté bourgeoise, tous, dans le monde entier, sont partis en guerre contre le bolchevisme parce qu'au moment de sa fondation, la République des Soviets a rejeté ce mensonge bourgeois et déclaré ouvertement : vous prétendez que votre État est libre ; mais en réalité, tant qu'existe la propriété privée, votre État, fût-il une république démocratique, n'est qu'une machine aux mains des capitalistes pour réprimer les ouvriers, et cela apparaît d'autant plus clairement que l'État est plus libre (...).

Quelles que soient les formes revêtues par la république, fût-elle la plus démocratique, si c'est une république bourgeoise, si la propriété privée de la terre, des usines et des fabriques y subsiste, et si le capital privé y maintient toute la société dans l'esclavage salarié, autrement dit si l'on n'y réalise pas ce que proclament le programme de notre Parti et la Constitution soviétique, cet État est une machine qui permet aux uns d'opprimer les autres.

Et cette machine, nous la remettrons aux mains de la classe qui doit renverser le pouvoir du capital.

Nous rejeterons tous les vieux préjugés selon lesquels l'État, c'est l'égalité générale. Ce n'est qu'un leurre ; tant que l'exploitation subsiste, l'égalité est impossible.

Le grand propriétaire foncier ne peut être l'égal de l'ouvrier, ni l'affamé du repu. Cet appareil qu'on appelait l'État, qui inspire aux hommes une superstitieuse vénération, ajoutant foi aux vieilles fables d'après lesquelles l'État, c'est le pouvoir du peuple entier, - le prolétariat le rejette et dit : c'est un mensonge bourgeois.

Cette machine, nous l'avons enlevée aux capitalistes, nous nous en sommes emparés.

Avec cette machine, ou avec ce gourdin, nous anéantirons toute exploitation ; et quand il ne restera plus sur la terre aucune possibilité d'exploiter autrui, qu'il ne restera plus ni propriétaires fonciers, ni propriétaires de fabriques, qu'il n'y aura plus de gavés d'un côté et d'affamés de l'autre, quand cela sera devenu impossible, alors seulement nous mettrons cette machine à la ferraille.

Alors, il n'y aura plus d'État, plus d'exploitation. Tel est le point de vue de notre Parti communiste. »

9. Le gauchisme anti-politique et anti-culturel est un obstacle

Il ne suffit pas toutefois de suivre les enseignements de Lénine pour ne pas se mettre à la remorque du réformisme.

Il faut également être en mesure de faire la politique tout de même, de la politique non-réformiste, ce qui n'est pas adopter des postures « révolutionnaires » qui sont en fait la négation de la politique.

Les prises de positions « à gauche de la gauche » entre les deux tours forment un excellent contre-exemple. Habités à n'être qu'à la remorque de la CGT, les « gauchistes » n'ont rien eu à dire.

Pourquoi auraient-ils eu quelque chose à dire de toutes façons ? Ils vivent à la marge, et pour eux, les élections, c'est simplement un fait-divers. Ce qui compte à leurs yeux, ce sont les initiatives de la CGT, qu'il y ait des manifestations à parasiter, des causes dont faire une actualité, comme le subjectivisme LGBT ou bien la malheureuse, dramatique, question palestinienne.

Qu'il y ait une crise politique majeure par les élections, pour eux, ce n'est pas concevable.

Prisonniers de leur gauchisme, ils pensent que la « vérité » ne peut pas être là, surtout qu'ils n'y sont pas. Que la société française tourne sans eux, c'est impossible selon eux.

On lit par exemple le 14 juin 2024, dans l'optique de se débarrasser de la question :

« Qu'importe le résultat de l'élection du 30 juin », « Nous — militantes et militants d'Unité communiste — n'irons pas voter le 30 juin, non pas par défiance envers le système politique de la Ve République, mais parce que nous avons toutes et tous mieux à faire que de participer à ce énième non-événement de la démocratie bourgeoise. »

Qualifier de « non-événement » un drame historique, cela veut tout de même tout dire. Pourtant, on ne peut pas non plus dire que la situation soit difficile à comprendre quand on se place du point de vue des travailleurs.

On a une crise politique majeure, avec une portée de classe évidente vu l'attrait du Rassemblement national pour les ouvriers en France.

Dans un tel contexte, il faut prendre l'initiative, sur le plan idéologique, sur le plan culturel. Il ne suffit pas de dire : nous ne voulons rien avoir à faire avec tout ça. Dans une telle situation, il ne faut pas s'écarter, il faut être électrisé par l'ouverture d'une nouvelle séquence.

C'est d'autant plus grave, et c'est un révélateur de la nature de classe de ce groupe, cela n'intéresse pas Unité communiste qui préfère parler d'autre chose, avec de rares articles comme sur la question de la libération nationale. De rares articles... théoriques, pour expliquer que la théorie c'est bien, mais que la pratique c'est mieux. Difficile d'avoir une approche plus intellectuelle et abstraite.

Au-delà de cela, ce qui est choquant, c'est l'absence de réalisme politique, de réalisme tout court. L'alignement sur la petite-bourgeoisie qui cherche à fuir la réalité et ses contradictions est flagrant.

Tout cela est le propre du gauchisme, de gens qui n'ont pas nécessairement des positions « ultras », mais qui se contentent de se mettre à l'écart et de mettre des bons et des mauvais points, en attendant le jour hypothétique où ils seront appelés, on ne sait par qui, pour être les « chefs » de la révolution.

Ces gens existent par leurs fantasmes. Ils ne vivent pas dans la société française, ils ne vivent pas la société française. La dignité du réel ne les intéresse pas, ils sont dans leur bulle.

C'est que le gauchisme en général révèle forcément sa nature anti-politique dans une situation politique de crise majeure.

Il balaie d'un revers de la main la vie réelle de la société française. Il se contente de posture.

Et il justifie cette posture par la « pratique » - une pratique en réalité syndicale, associative, propre aux situations sans crise, dans l'accompagnement du réformisme. Cette démarche est vraie pour tous les « marxistes-léninistes » et les faux maoïstes.

Pour le côté associatif, c'est particulièrement vrai pour la « Cause du peuple », qui préfère parler d'un pique-nique ou d'un tournoi de football plutôt que d'un événement national de portée historique. Tout est dans le positionnement résolument anti-politique :

« Que ce soit avec une application de droite ou de « gauche », l'ensemble de ces partis et « l'alternance » ne sont que différents actes au sein d'une même pièce, permettant d'appliquer au mieux le programme de défense des intérêts de la classe dirigeante. »

C'est toujours la même rengaine : il ne se passe rien, tous se valent, il n'y a aucune différence entre les fractions de la bourgeoisie, de toutes façons ce sont toujours les mêmes au pouvoir, etc.

C'est le relativisme permanent, afin de se présenter soi-même comme un « absolu », comme d'une importance fondamentale. On chercherait en vain pourtant un quelconque contenu chez de tels gens.

Pareillement, ce qu'on lit dans une publication chez Nouvelle Époque, dans un texte qui cherche comme d'habitude sinon à plagier le Parti Matérialiste Dialectique (pour aboutir la conclusion opposée), est lamentable :

« Ces élections ne vont pas, non plus, modifier comment s'organise le pouvoir entre les différentes fractions de la bourgeoisie (...). Nous affirmons que les trois principaux blocs (Nouveau Front Populaire, Renaissance et Rassemblement National) sont un seul et unique parti, celui de la bourgeoisie. »

C'est la vieille thèse gauchiste que les partis politiques ne sont que des fictions, qu'il n'y a somme toute pas de contradictions au sein de la bourgeoisie.

Cette conception est totalement étrangère aux enseignements de Marx, Engels, Lénine, Staline, Mao Zedong, et il faut nommer Dimitrov qui a justement analysé le fascisme et la question des contradictions au sein de la bourgeoisie à ce niveau.

On comprend, à lire ces propos gauchistes anti-politique, que la conclusion du texte de la dernière citation consiste à dire qu'il n'y a que la CGT qui compte :

« La première ligne politique immédiate est la reconquête des instruments de la classe et en premier lieu la Confédération Générale du Travail, dernier outil d'organisation de la classe. Le syndicat, dans un pays impérialiste, revêt une importance capitale, car le prolétariat est le guide et le moteur de la Révolution Socialiste. »

Tout cela est la simple preuve que les faux maoïstes et apparentés sont simplement des syndicalistes révolutionnaires. Le syndicalisme révolutionnaire est la véritable plaie historique française, avec son pendant, l'opportunisme électoral. C'est l'obstacle historique à l'acquisition du matérialisme dialectique, c'est ça qui a tué le PCF, en en faisant le bras politique de la CGT.

Si on continue de regarder, on constate que le Parti Communiste Révolutionnaire de France a la même position, mais davantage en mode anarcho-syndicaliste. La position à la suite du premier tour pousse jusqu'au délire cette approche, en s'imaginant que par un tour de passe-passe on va transformer le vote pour le Rassemblement national en lutte à la base de type syndicaliste dure !

« Les colères exprimées dans le vote aux européennes doivent se traduire par le renforcement des organisations de classe, de masse. L'émergence de comités sur la base de nos revendications sera décisive.

Ces comités de base – locaux et d'usine – doivent travailler au développement des luttes : grève, occupations d'usine, actions « coups de poing », grève générale.

En cas de crise révolutionnaire, ils pourront constituer des organes de double pouvoir puis des comités de prise du pouvoir organisant la grève générale politique et le soulèvement populaire pour la révolution. »

À quel moment, alors que la droite nationaliste triomphe, peut-on s'imaginer qu'il va y avoir, par miracle, dans un élan spontanéiste, une révolte populaire organisée digne de 1905 et 1917 en Russie ?

Entendons-nous bien : effectivement, la charge révolutionnaire est bien présente historiquement. Mais pratiquer le spontanéisme et s'imaginer que cela va se dérouler par magie, ou par un appel incantatoire à un « Parti Communiste » comme état-major artificiel... C'est autre chose.

C'est que la vraie question est celle de la politique, des propositions, des valeurs. Cela demande du niveau, cela exige un travail de fond. Seul le Parti Matérialiste Dialectique le fait en France. Qui d'autres propose des analyses de fond de la lutte des classes et enseigne le matérialisme dialectique ?

C'est tellement vrai qu'il n'y a même pas de gens capables de proposer des critiques des analyses du PMD, que ces analyses portent sur la société française actuelle, des épisodes historiques ou la dialectique ! Ce qui règne, c'est le silence écrasant, le silence des écrasés qui vivent au jour le jour, sans ambition ni envergure.

Il faut, dans ce panorama, mentionner l'OCML-VP, où de manière incantatoire encore et toujours, il est espéré qu'un mouvement prolétaire autonome va apparaître :

« Nous, maoïstes de Voie Proletarienne, sommes clairs et nous le disons même si c'est désagréable à certaines oreilles : le vote ne changera rien et ne sera source que de nouvelles désillusions. Mais nous ne voulons faire la leçon à personne, en cette période trouble, confuse et stressante. Alors à chacun.e de faire ce qui lui semble correct pour cette élection, ce n'est pas un problème. Nous ne donnons donc pas de consigne de vote, pour cette fois-ci.

De toutes les façons, ce qui va compter, ce n'est pas le vote et son résultat. Le 8 juillet, nous aurons exactement le même problème qu'aujourd'hui.

Que faire pour en finir avec le même cirque tous les cinq ans ? En finir avec les experts politiciens qui nous volent notre force collective et trahiront leurs promesses ? D'élections en élections, on nous impose de voter « moins pire », avec l'impression qu'au final on ne maîtrise rien...

Maintenant, il va falloir prendre ses responsabilités, et sortir du jeu électoral des bourgeois. Il faut arrêter de faire l'autruche, de se contenter de luttes éparpillées, des syndicats, des collectifs et associations, il faut se poser la question de construire NOTRE organisation politique autonome, à nous les prolétaires, les militants radicaux.

Elections ou pas, comment la classe ouvrière peut-elle retrouver sa force consciente et organisée ? Voilà la question du jour... »

L'UPML, une scission de l'OCML-VP, ne dit pas autre chose, et de toutes manières, il en va de même pour tous les blogs et groupes qui gravitent autour du PCF, du marxisme-léninisme des années 1970, etc. On a affaire à des gens dont le logiciel a cinquante ans de retard, qui n'ont rien compris à l'incroyable croissance des forces productives dans le monde depuis 1989.

Ces gens sont marginalisés socialement et culturellement, ils ont coupé les ponts avec le peuple. Ils ne fréquentent que des syndicalistes, des gens d'associations, ou strictement personne. Ils ne sont plus en mesure de parler avec des gens normaux, encore qu'ils l'aient jamais été. Ils sont incapables de faire de la politique, seulement de « l'activisme », et encore cet activisme ne va-t-il pas bien loin.

Ils ne sont pas capables de contextualiser dans le cadre de la réalité historique, ils ne sont pas en mesure de placer les événements par rapport au mouvement historique de la société française.

On ne parle même pas ici d'une analyse erronée de la situation. On parle d'absence de toute analyse de la situation. Il existe une organisation qui propose une analyse de la situation, à rebours des autres : le Pôle de Renaissance Communiste de France (PRCF). C'est que ce n'est pas une structure « marxiste-léniniste » ou faussement maoïste, mais une tendance du Parti Communiste Français datant des années 1990 et ayant par la suite prise son indépendance.

Pour cette raison, le PRCF s'aligne sur le réformisme : il veut un « front » patriotique de gauche, dans la droite ligne du PCF des années 1980. C'est le PCF qui a accepté le gaullisme, les institutions républicaines, l'art contemporain, etc.

C'est qu'il n'est pas facile de ne pas sombrer dans le réformisme si l'on est pas gauchiste, et inversement de ne pas basculer dans le gauchisme lorsqu'on n'est pas réformiste. C'est là qu'il y a une nécessité de travail en profondeur, dans la durée. C'est là qu'il faut des exigences, de la hauteur, de la discipline.

Seule une ligne idéologique correcte permet d'obtenir cela, et d'avancer réellement !

10. Le blocage de l'américanisation : une chance pour la Révolution en France

Le problème pour Emmanuel Macron c'est que la formation et la stabilisation des deux camps à l'américaine en France ne parvient pas à se réaliser. Et cela ne parviendra pas à se réaliser, l'ouverture historique est définitivement passée car dorénavant c'est la seconde crise générale qui s'impose : la recomposition américaine de la société française avoir dû lieu entre 2016 et 2020.

Ce qui se passe c'est que le poids des traditions historiques de la France reste de mise. Elles n'ont pas été encore anéanties entièrement par la société de consommation triomphante. Elles ont été sacrément rabotées, évidemment, mais non pas entièrement détruites. À travers les élections législatives anticipées de 2024, la France a réaffirmé de sa mentalité « politique » et son caractère mesuré, ce qui fait dialectiquement sa force et sa faiblesse.

Il aurait suffi que le RN obtienne 230 députés pour qu'une stabilisation relative ait lieu et favorise la formation d'un grand camp démocrate-progressiste lui étant opposé. D'ailleurs, si la société de consommation avait suffisamment broyé le peu de ce qui reste d'héritage français, la France insoumise pourrait s'imposer vraiment comme l'aile sociale-communautariste de ce grand camp démocrate, représentant des « minorités » sur un mode populiste.

Mais le poids de l'universalisme et de l'idéologie républicaine fondée sur la défense de laïcité a bloqué ce processus, de la même manière que le Front républicain a bloqué le RN dans sa conquête du pouvoir, renvoyant à plus tard la formation d'un grand camp national-conservateur de gouvernement. Le grand camp démocrate est pareillement bloqué par le poids pris à gauche par la France insoumise, avec son style populiste-communautariste latino-américain.

La clef de ce processus réside dans le fait que le vote organique de la classe ouvrière pour le RN traduit au fond le caractère universaliste de la société française : il y a une volonté de sauvegarder les acquis historiques en termes de mentalités et de culture, alors que le Nouveau Front populaire est le représentant « moderne » de la politique des communautés et des individualismes consommateurs.

Reste que la société française devrait normalement se reconfigurer dans une partition à l'américaine de par sa situation intérieure et sa soumission à la superpuissance américaine dans le cadre de la guerre de repartage impérialiste, *et que cela ne parvient pas à se réaliser*. Les Français montrent ici leur volonté de pratiquer de la politique, et non pas de la consommation d'idées à l'américaine.

Dans ce blocage, la Ve République apparaît comme faisant partie du problème car elle a contribué à fonder un consensus stable et prolongé entre les classes. Son caractère centralisé, sa nature de « monarchie présidentielle » a permis plus de 60 ans de stabilité mais elle apparaît dorénavant comme une impasse pour faire correspondre la société française avec la réalité de son développement issu des 30 dernières années.

D'un autre côté, la haute bourgeoisie française, et principalement l'armée, ne saurait tolérer une remise en cause des acquis d'un tel régime pour basculer dans un régime parlementaire avec des tendances « américaines ».

Il y a un espace idéologique et politique claire pour l'affirmation du Socialisme ancré dans la trajectoire historique de la France, et le Parti Matérialiste Dialectique avec ses nombreuses analyses du parcours des luttes de classe dans le pays formera inéluctablement l'état-major de la Révolution prolétarienne. ■

Annexe

Ce qu'est le fascisme et ce qu'il n'est pas : un texte-miroir

La crise politique française de juin 2024 amène, forcément, une profusion d'agitation et de confusion. C'est l'expression d'une panique : on s'imagine que le monde est stable, on découvre subitement qu'il ne l'est pas, toutes les illusions s'effacent et on ne sait pas par quoi elles vont être remplacées.

Il faut ici s'intéresser à cette période d'entre-deux : après les élections européennes, avant les élections parlementaires, avec le Rassemblement national de Marine Le Pen et Jordan Bardella en position de force.

L'une des questions les plus ardentes dans un tel contexte est bien sûr de savoir ce que représente « l'extrême-droite aux portes du pouvoir ». Avant les élections parlementaires, c'est la question clef : dans quelle mesure existe-t-il une menace fasciste en cas de triomphe électoral du Rassemblement national ?

Ce qui amène à la question : qu'est-ce que le fascisme ? Et pour le comprendre de manière dialectique, voici un commentaire d'un texte-miroir, c'est-à-dire d'un texte qui prétend avoir une analyse correcte, avec les méthodes justes d'étude de la réalité, et qui en réalité correspond à l'agitation et la confusion.

En regardant l'absurdité du propos, les méprises, les tromperies, on en saura davantage. C'est le principe de la dialectique : le vrai se positionne par rapport au faux, et inversement. D'ailleurs, les auteurs de ce texte, le groupe « Unité Communiste » de Lyon, est coutumier du fait, puisqu'il ne cesse de puiser en nous, tout en ne produisant que des caricatures soit ridicules, soit sordides.

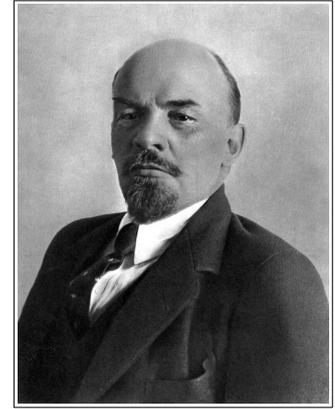
Le texte est tiré de l'article « Que faire (le 30 juin) ? », publié très tardivement (le 14 juin 2024) par rapport au début de la crise politique, et l'extrait s'intéresse à la définition du fascisme.

« Pour définir très brièvement ce que sont essentiellement le fascisme et ses conditions d'émergence, l'on peut mobiliser la synthèse que donne Dimitrov au VIIe congrès de l'Internationale communiste (1935), elle-même fondée sur les travaux antérieurs de Zetkin. »

Est-il vrai de dire que les travaux de Georgi Dimitrov sur le fascisme sont fondés sur les travaux antérieurs de Clara Zetkin ?

Absolument pas. Une telle chose n'a d'ailleurs jamais été dite nulle part, et pour cause : les deux thèses s'opposent.

Clara Zetkin parle de la situation dans les années 1920, et elle constate la chose suivante. Dans les pays européens où une révolution a commencé à la suite de la révolution russe, en cas d'insuccès, la contre-révolution passe au terrorisme et massacre les révolutionnaires.



Ce fut le cas, comme on le sait, de manière très importante en Hongrie et en Finlande. L'Italie pré-fasciste avait également connu une période intense de contestation révolutionnaire.

Le fascisme est donc, pour Clara Zetkin, une punition. Est-ce le cas pour Georgi Dimitrov ? Pas du tout : Georgi Dimitrov explique que le fascisme est le produit du poids massif que prend une fraction de la bourgeoisie dans un contexte de crise générale du capitalisme, afin d'aller à la guerre.

Georgi Dimitrov ne parle donc pas que d'un contexte de lutte de classes, il analyse les mécanismes internes au mode de production capitaliste.

C'est donc bien différent, et on comprend pourquoi « Unité Communiste » ne parle absolument jamais du conflit armé en Ukraine. Il ne croit pas en l'inéluctable marche à la guerre, il rejette au fond justement les enseignements de Georgi Dimitrov et de l'Internationale Communiste.

« Le fascisme est le produit de la crise générale du capitalisme. Cette crise est autant économique que politique. D'une part, elle entraîne les masses populaires dans la misère et l'ensemble des classes dans l'incertitude. D'autre part, elle sape les « moyens de violence » de l'État bourgeois, ce qui le rend incapable de remplir son rôle de classe (la répression du mouvement ouvrier et révolutionnaire). »

Il va de soi que le groupe « Unité Communiste » n'a jamais défini ce qu'est la crise générale du capitalisme. Nous seuls l'avons fait. On est ici dans une escroquerie.

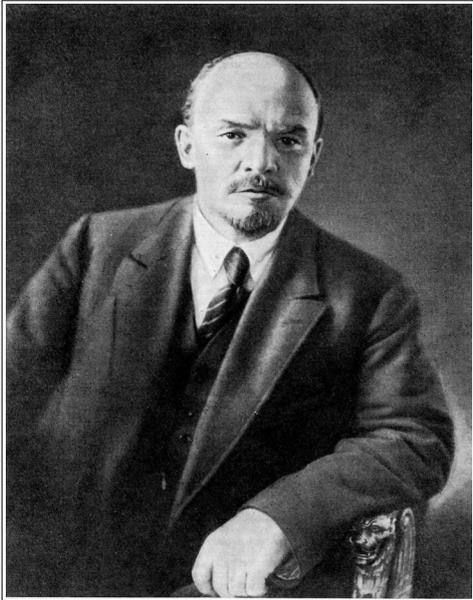
Quant au reste, ce qui est dit est faux. Pour la paupérisation, il y a un phénomène inégal. Lorsque la crise générale s'ouvre, il y a la misère dans l'Est de l'Europe, mais dans l'Ouest de l'Europe cela mettra plusieurs années avant qu'on n'arrive à une telle situation.

Ensuite, il y a eu une crise générale en Allemagne en 1918 et les années qui ont suivi, et à chaque fois l'État bourgeois a très bien rempli son rôle d'écraser le mouvement ouvrier et révolutionnaire. Il y a ici une assimilation erronée entre « crise » et « effondrement ».

« D'une telle crise, peut naître une situation révolutionnaire, c'est-à-dire où la prise du pouvoir par un mouvement révolutionnaire est possible. Cependant, si le mouvement révolutionnaire en est incapable, alors la situation observe un équilibre des forces entre la classe bourgeoise et la classe prolétaire, et leurs institutions de classes respectives (l'État bourgeois et le Parti communiste).

Le fascisme intervient lorsque le mouvement révolutionnaire n'est pas assez fort pour prendre le pouvoir, mais que l'État bourgeois n'est pas assez fort pour réprimer le mouvement révolutionnaire et relancer l'économie, et ainsi restaurer l'ordre. »

Corrigeons immédiatement : ce n'est pas un « mouvement révolutionnaire » qui prend le pouvoir. C'est là une conception putschiste. C'est la classe ouvrière qui prend le pouvoir, à travers son Parti et l'organisation à la base (les « soviets »), ce qui n'a rien à voir.



D'autre part, ce qu'on lit est anti-dialectique, et correspond à la thèse typique de Léon Trotsky. Il y aurait une troisième force, en plus du prolétariat et de la bourgeoisie. Le fascisme interviendrait « de l'extérieur » pour faire pencher la balance.

C'est la thèse du fascisme comme mouvement de gangsters manipulant des petits-bourgeois appauvris pour forcer le cours des choses.

De toutes manières, parler de la possibilité d'« un équilibre des forces entre la classe bourgeoise et la classe prolétaire », c'est déjà ne rien avoir compris à la dialectique.

C'est littéralement penser, au lieu que 1 devient 2, que 2 devient 1.

« Dans cette situation, et dans cette situation seulement, le coût politique et économique important que représente le fascisme pour la classe bourgeoise devient acceptable : acculée, la bourgeoisie préfère l'aliénation partielle à l'aliénation totale. »

Cette thèse dit le contraire de ce que dit justement Georgi Dimitrov, et encore une fois on retrouve les thèses de Léon Trotsky. Pour Léon Trotsky, l'ensemble de la bourgeoisie remet les clefs de l'État à des gangsters, aventuriers et opportunistes. Pour Georgi Dimitrov, une fraction seulement de la bourgeoisie agit pour s'accaparer le pouvoir, aux dépens des autres.

D'où, justement, dans la conception du Front populaire de Georgi Dimitrov, l'alliance antifasciste nécessaire avec une partie de la bourgeoisie, ce que Léon Trotsky a toujours dénoncé.

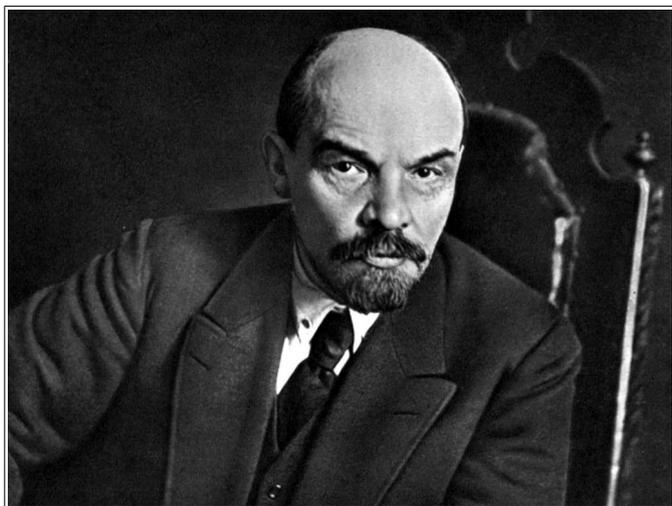
« Pourquoi est-ce que le fascisme représente un coût politique et économique considérable pour la bourgeoisie ?

Parce que le fascisme n'est pas une nouvelle forme d'alliance politique dans le cadre de l'État bourgeois démocratique, mais une nouvelle forme de l'État bourgeois — l'État fasciste.

Dans celui-ci, la bourgeoisie dans son ensemble abdique son pouvoir au profit exclusif d'une frange de celle-ci : la frange la plus réactionnaire. »

Ici, les propos semblent revenir à la ligne de Georgi Dimitrov. En apparence seulement, car il est dit que « la bourgeoisie abdique son pouvoir ». Ce qui signifie que la bourgeoisie « pense », qu'elle « choisit », ce qui est absolument impossible.

C'est là où on reconnaît un esprit de confusion, de lectures mal digérées, de vision universitaire et abstraite des choses.



Mais le pire n'est pas là. Car, ce qui est terrible, c'est de parler de « l'État fasciste » comme d'une « nouvelle forme de l'État bourgeois ». Cela peut sonner juste. Mais dire les choses ainsi revient à considérer que la bourgeoisie peut donner naissance à quelque chose de nouveau, qu'elle peut s'élever qualitativement. »

Sur ce plan, ce qu'on lit est une pure catastrophe et une révision totale de la base même du marxisme.

Présenter le passage à une dictature terroriste comme un saut qualitatif est en incohérence complète avec la conception communiste d'une bourgeoisie en pleine décadence.

« Ce qui motive cette décision, c'est la contrainte imposée par le statu quo, la crise que l'État bourgeois démocratique est incapable de résoudre, c'est à dire d'une part la dégradation générale de l'économie (déclassement, chute du taux de profit, faillite, etc.), et d'autre part, le risque révolutionnaire (produit par la crise économique). »

Ce qu'on lit ici, c'est que la bourgeoisie « pense », elle « décide », et pire encore en toute conscience. On a ici le fantasme d'une bourgeoisie omnisciente, armée du Capital de Marx et cherchant à se guérir elle-même. C'est tout à fait représentatif d'une pensée prisonnière de la bourgeoisie elle-même, incapable de trouver un autre horizon sur le plan de l'idéologie, de la conception du monde.

Les pseudos-révolutionnaires pétris dans la pensée bourgeoise considèrent toujours, au fond d'eux, que la bourgeoisie restera intelligente, rationnelle, débrouillard, etc.

« Dans ce contexte, la bourgeoisie consent à déléguer son pouvoir à la frange de celle-ci qui est capable d'apporter une issue à la crise : la dictature ouverte et terroriste de cette frange de la bourgeoisie.

Pour ne pas perdre complètement son pouvoir (à cause de la crise économique et politique), la bourgeoisie dans son ensemble se résout à perdre partiellement son pouvoir pour rendre possible une nouvelle forme de sa dictature de classe — qualitativement différente de la dictature bourgeoise démocratique —, la dictature bourgeoise fasciste. »

C'est incohérent, tout est faux. La bourgeoisie « consent à déléguer » : elle pense et elle a conscience qu'elle pense ! Elle perd « partiellement son pouvoir » au profit d'une frange de celle-ci, est-il dit, alors que quelques lignes au-dessus, il est dit le contraire : « la bourgeoisie dans son ensemble abdique son pouvoir au profit exclusif d'une frange de celle-ci ».

Ce texte-miroir a cela de très utile, qu'il est faux dans tout, et que même dans ses erreurs, il est truffé d'erreurs. Telle est la souffrance des trompeurs, des éclectiques, qui doivent toujours en rajouter une couche pour essayer de rendre l'ensemble cohérent.



« Cette dictature est « ouverte et terroriste », car elle ne tolère aucune opposition organisée à l'extérieure de son régime, c'est-à-dire aucune menace ouverte (contrairement à la dictature bourgeoise démocratique), et qu'elle ne recule devant aucune extrémité pour supprimer celle-ci.

L'État fasciste impose un nouveau rapport politique entre les classes, dans lequel la bourgeoisie non-fasciste se voit aussi soumise à la dictature, c'est-à-dire à l'arbitraire de l'État, au profit de la frange de la bourgeoisie au pouvoir. »

On voit ici apparaître le concept de « bourgeoisie non-fasciste », ce qui est un retour à Georgi Dimitrov. Et on sait que le concept de Front populaire s'associe à celui de révolution démocratique, anti-monopoles et anti-guerre, pas à celui de révolution socialiste.

Hélas, hélas encore, il est dit que la « dictature bourgeoise démocratique » tolère une opposition organisée à l'extérieure de son régime. C'est là du révisionnisme le plus complet, c'est la thèse de Maurice Thorez et de Palmiro Togliatti dans les Partis Communistes de France et d'Italie durant les années 1940.

Cette thèse prône, de manière syndicaliste révolutionnaire, ou ultra-démocratique, une contre-société au sein de la « dictature bourgeoise démocratique », pour finalement aboutir, de manière hypothétique, à des institutions nouvelles absorbant les anciennes.

C'est une interprétation opportuniste des thèses d'Antonio Gramsci sur « l'hégémonie », et c'est là d'ailleurs très exactement le noyau dur de l'idéologie du groupe « Unité Communiste ».

« De plus, cette dictature est aussi économique, c'est-à-dire que dans celle-ci les intérêts économiques de la frange de la bourgeoisie au pouvoir (dans l'État) priment sur les intérêts économiques de la bourgeoisie qui n'est plus au pouvoir (en dehors de l'État).

Le fascisme tend à transformer le capitalisme monopoliste d'État en capitalisme d'État, où les monopoles ne sont plus seulement intégrés dans celui-ci, mais fusionnés avec celui-ci (au profit de la frange de la bourgeoisie fasciste, et au détriment du reste des franges de la bourgeoisie).

À cela se rajoute que la simple transition de l'État bourgeois démocratique vers l'État bourgeois fasciste amène une importante déstabilisation des marchés nationaux et internationaux. »

Le révisionnisme du propos est ici on ne peut plus clair, puisqu'il est dit de manière totalement aberrante que :

« Le fascisme tend à transformer le capitalisme monopoliste d'État en capitalisme d'État, où les monopoles ne sont plus seulement intégrés dans celui-ci, mais fusionnés avec celui-ci. »

On est ici dans une construction intellectuelle purement universitaire, purement de laboratoire. La catastrophe est totale.

1. Prenons d'abord le capitalisme monopoliste d'État et son rapport avec le fascisme.

Qu'est-ce qu'un régime fasciste ? Justement, un régime caractérisé par la domination des monopoles, qui possèdent les rouages de l'État, de manière quasi entière.

C'est ce qu'on appelle le capitalisme monopoliste d'État. Les grands monopoles utilisent l'État, les petits capitalistes sont hors-jeu.

Or, on lit ici qu'il y aurait un « capitalisme monopoliste d'Etat » avant le fascisme. Ce qui n'a strictement aucun sens : si les monopoles avaient déjà le pouvoir quasi total sur l'État, pourquoi alors auraient-ils besoin du fascisme ?

2. Cette thèse du « capitalisme monopoliste d'Etat » a été inventée par les révisionnistes du PCF (Paul Boccara) et d'URSS (Eugen Varga). Le groupe « Unité Communiste » montre ici sa filiation historique sur le plan idéologique.

3. Que signifie la « fusion » des monopoles avec l'État ? Où diable le groupe « Unité Communiste » a-t-il vu cela ? Ou alors c'est la même vision fantasmée, typiquement française, d'une Allemagne nazie où tout appartient à l'État, où les gens marchent tous au pas de l'oie, où il n'y a plus de fêtes, etc.

Et, d'ailleurs, les Français ont exactement la même vision du Socialisme. C'est un préjugé petit-bourgeois bien connu.

En réalité, dans le fascisme, le petit capitalisme existe tout à fait, les entreprises capitalistes se font concurrence, etc., c'est du capitalisme et il n'y a pas d'absorption par l'État. Ce qui change, c'est que les monopoles, au cœur de la superstructure impérialiste du capitalisme, ont pris le dessus et impulsent la direction désormais.

« Le fascisme ne peut exister que porté par un mouvement de masse interclassiste. Il lui est nécessaire, premièrement, pour que la frange fasciste de la bourgeoisie puisse s'imposer dans l'État bourgeois démocratique face à toutes les autres franges de la bourgeoisie, et deuxièmement, pour que le fascisme puisse légitimer et défendre son propre régime auprès des masses.

Or, ce mouvement de masse fasciste ne peut se perpétuer qu'avec un « programme pseudo-révolutionnaire » qui promet des rétributions matérielles aux masses en échange de leur adhésion et de leur soumission.

Une fois arrivée au pouvoir, la frange fasciste de la bourgeoisie doit donner une réalité à ces promesses, pour pérenniser son régime.

Or, le corporatisme n'est pas gratuit, et il peut se traduire par une baisse du taux de profit pour la bourgeoisie qui a délégué son pouvoir. »

Ce qu'on lit ici est totalement faux et propose même la dangereuse illusion d'un fascisme qui pourrait élever le niveau de vie des masses, grâce au corporatisme « stabilisant » le capitalisme. On a d'ailleurs littéralement l'impression qu'une fois au pouvoir, les fascistes se comportent vis-à-vis des masses comme le père Noël.

L'Histoire ne montre pas du tout cela, bien au contraire, la victoire du fascisme s'accompagne d'une paupérisation générale et d'une marche forcée à la guerre impérialiste. Les « succès » économiques s'appuient fondamentalement sur cette militarisation acharnée.

« En résumé, le fascisme est l'ultime salut de la dictature bourgeoise, lorsque l'État bourgeois démocratique en crise est incapable d'assurer la sauvegarde de la classe dominante face au mouvement révolutionnaire, mais que le mouvement révolutionnaire ne peut pas saisir l'opportunité de la prise du pouvoir. »

C'est en apparence la thèse de Clara Zetkine, ce n'est pas du tout la thèse de Georgi Dimitrov et de l'Internationale Communiste. C'est surtout la porte ouverte de manière très claire à la thèse de Léon Trotsky, avec sa conception d'une remise du pouvoir aux gangsters, aventuriers et autres opportunistes démagogues.

« Le fascisme représente des sacrifices conséquents pour la bourgeoisie, qui ne peuvent être consentis que lorsqu'ils sont rendus nécessaires par les circonstances, c'est-à-dire lorsque la bourgeoisie est acculée.

Seul le risque existentiel représenté par le mouvement révolutionnaire, porté par la crise générale du capitalisme, peut être suffisant pour amener la bourgeoisie à entreprendre une reconfiguration fasciste des rapports de classe. »

C'est faux : le fascisme émerge justement car la bourgeoisie ne peut plus consentir de sacrifices. Si elle le pouvait, elle utiliserait le réformisme à prétention sociale.

Et c'est là où on retrouve la conception totalement fautive de la bourgeoisie qui « pense », de la bourgeoisie qui « choisit ». Une conception portée par des gens qui ne peuvent pas se placer intellectuellement en-dehors de la bourgeoisie.



Citons ici Georgi Dimitroff au 7^e congrès de l'Internationale Communiste, en août 1935. Il montre bien que, loin des sacrifices, la bourgeoisie maintient son exploitation et l'aggrave même, qui montre bien que loin de « choisir », la bourgeoisie est obligée de se ratatiner et de s'effacer devant sa fraction la plus puissante, la plus agressive.

C'est là un enseignement précieux !

« La bourgeoisie dominante cherche de plus en plus le salut dans le fascisme, afin de prendre contre les travailleurs des mesures extraordinaires de spoliation, de préparer une guerre de brigandage impérialiste, une agression contre l'Union Soviétique, l'asservissement et le partage de la Chine et sur la base de tout cela de conjurer la révolution.

Les milieux impérialistes tentent de faire retomber tout le poids de la crise sur les épaules des travailleurs. C'est pour cela qu'ils ont besoin du fascisme.

Ils s'efforcent de résoudre le problème des marchés par l'asservissement des peuples faibles, par l'aggravation du joug colonial et par un nouveau partage du monde au moyen de la guerre.

C'est pour cela qu'ils ont besoin du fascisme. »

Ce texte-miroir est donc bien utile. Il montre que sans comprendre la marche à la guerre, toute conception antifasciste est obligée de se tromper et d'imaginer un fascisme venant de « l'extérieur », comme si un « équilibre » entre prolétariat et bourgeoisie devait être bousculé on ne sait comment.

Ce n'est ainsi pas pour rien que le groupe « Unité Communiste » oublie systématiquement à la fois la guerre en Ukraine, ainsi que la volonté ouverte de la France d'y participer pour détruire la Russie.

La guerre comme réponse inéluctable du capitalisme à sa crise générale forme un concept inacceptable pour qui veut rester « rationnel », au sein de la rationalité bourgeoise française, dans l'esprit intellectuel universitaire.

Seul un réel positionnement révolutionnaire permet inversement d'oser assumer la thèse de la guerre comme inéluctable, parce que c'est le choix de rupture idéologique ouverte, de la guerre de classe entre prolétariat et bourgeoisie.

Aussi, pour conclure, il faut considérer que c'est l'aspect principal. Ce texte-miroir est exemplaire de la tiédeur qui peut exister avec des gens mélangeant tout, s'adaptant de manière opportuniste, incapable d'assumer la rupture.

Cette tiédeur ne peut être que très grande en France, pays où une petite-bourgeoisie intellectuelle est massivement présente. Des gens pour parler sans avoir étudié – et étudier sérieusement –, à partir d'une position bien au chaud de la « rationalité » bourgeoise française, cela ne manque pas !

Dans un contexte de crise générale du capitalisme, il faut savoir échapper à de tels gens, et les réfuter, afin qu'ils ne contaminent pas avec leurs fictions, leurs constructions incohérentes, leurs conceptions artificielles, leur fourre-tout opportuniste. ■

« 9. Une lutte aiguë se produit dans les couches dominantes de la bourgeoisie, ce qui se caractérise par une instabilité politique, l'émergence de nouveaux partis, l'incapacité à disposer d'une majorité parlementaire pour le gouvernement, etc.

Il ne faut pas se leurrer : les révélations du Canard enchaîné sur les affaires de François Fillon en pleine campagne présidentielle relève de la manipulation, ce qui se lit très bien avec le parti politique d'Emmanuel Macron né du jour au lendemain grâce à d'importantes puissances financières à l'arrière-plan.

On a assisté au coup de force de la bourgeoisie moderniste sur la bourgeoisie traditionnelle.

Et pourtant, en raison de la crise, le parti d'Emmanuel Macron ne cesse de se fracturer, de se diviser, etc. On n'a pas encore une situation à la belge, pays où l'implosion politique est absolument exemplaire d'une instabilité chronique tout à fait caractéristique de la crise générale.

On ne l'aura sans doute jamais non plus, car de par la force de l'impérialisme français, on aura plutôt un coup d'État militaire pour rétablir la centralisation, dans l'esprit néo-gaulliste. Néanmoins, centralisation et déstructuration relèvent d'un seul et même processus dialectique.

On l'a d'ailleurs bien vu au Royaume-Uni, avec un Brexit sans cesse retardé, avec une incroyable instabilité au sein des partis eux-mêmes, une paralysie gouvernementale. Il en va de même aux États-Unis où les républicains ont vacillé sous l'effet de l'arrivée de Donald Trump et les démocrates avec le développement des forces autour de Bernie Sanders, etc. »

10 critères + 3 pour caractériser la crise générale du mode de production capitaliste
Crise n°4, juillet 2020

10 juillet 2024 : déclaration de l'Otan contre la Russie et la Chine

L'Otan a 75 ans et les 32 pays qui en sont membres ont envoyés leurs chefs d'État ou de gouvernement lors du sommet à Washington qui s'est tenu du 9 au 11 juillet 2024. La déclaration qui a été faite le 10 juillet représente un saut qualitatif dans l'affrontement avec la Chine, dans la mesure où celle-ci est ouvertement dénoncée.

Cette dénonciation est « justifiée » idéologiquement au moyen de la Russie. C'est cette dernière qui est véritablement présentée comme l'ennemi numéro 1, alors que la superpuissance américaine a, en même temps, prétendu que la Russie avait tenté d'assassiner le PDG de l'entreprise allemande *Rheinmetall*. Tout est fait pour présenter la Russie comme hyperactive et subversive dans les pays occidentaux ; c'est un matraquage ininterrompu pour justifier la guerre impérialiste.

Le paradoxe est que d'un côté, la Russie est présentée comme un pays arriéré, dont le PIB est celui de l'Italie, de l'autre elle est présentée comme une menace tentaculaire dirigée par des nihilistes. Mais le caractère grotesque de la propagande ne rend pas celle-ci moins pernicieuse et efficace, surtout pour des opinions publiques occidentales biberonnées à la société de consommation et paralysées sur le plan de la lutte de classes authentique.

Voici les passages les plus importants de la déclaration, suivis à chaque fois de remarques explicatives. On notera ici au passage deux faits extrêmement importants. D'une part, le 8 juillet 2024 ont commencé pour onze jours des manœuvres militaires communes sino-biélorusses, à quelques kilomètres de la Pologne et donc no loin de l'Ukraine. Ces manœuvres suivent de quelques jours l'intégration de la Biélorussie dans l'organisation de la Coopération de Shanghai et ont commencé la veille de l'ouverture du sommet de l'Otan à Washington.

D'autre part, la superpuissance impérialiste américaine va installer des missiles de longue portée en Allemagne, faisant de ce pays une base possible pour frapper la Russie. Ces deux exemples illustrent très bien le degré de tension qu'on connaît actuellement et, naturellement, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a participé au sommet de l'Otan, exigeant que l'armée ukrainienne puisse frapper autant qu'elle veut en Russie même avec des armes occidentales.

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Alliance atlantique, nous sommes réunis à Washington pour célébrer le 75e anniversaire de notre Alliance. Créée dans l'objectif de préserver la paix, l'OTAN reste l'alliance la plus solide de tous les temps.

La démesure est la constante des impérialistes, qui ne sont pourtant que des tigres de papier. L'Otan est ainsi faite qu'elle ne connaît pas le doute ; étant l'un des outils principaux de l'hégémonie de la superpuissance impérialiste américaine, son invincibilité revendiquée est celle d'un « ordre mondial » que rien n'est censé pouvoir être en mesure de troubler.

C'est totalement vain dans la nouvelle époque qui s'est ouverte.

2. Nous nous réjouissons d'accueillir la Suède, trente-deuxième et dernier Allié en date. L'adhésion, historique, de la Finlande et de la Suède a rendu ces pays plus sûrs et l'Alliance plus forte, y compris dans le Grand Nord et en mer Baltique. Chaque pays a le droit de choisir les arrangements de sécurité qu'il souhaite pour lui-même. Nous réaffirmons notre attachement à la politique de la porte ouverte de l'OTAN, conformément à l'article 10 du traité de Washington.

L'un des arguments occidentaux traditionnels est de dire que le président russe Vladimir Poutine a perdu rien que par l'intégration de la Finlande et de la Suède dans l'Otan. Il s'agit en réalité d'une vaste hypocrisie. L'adhésion à l'Otan exige une armée qui soit totalement en phase avec l'Otan et si les adhésions finlandaise et suédoise ont été justement simples, c'est que leurs armées étaient déjà alignées sur l'Otan.

La Finlande et la Suède, des pays vraiment militaristes et nationalistes malgré leur image « pacifique - nordique », n'ont fait qu'assumer formellement une réalité militaire déjà présente.

3. L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie a fait voler en éclats la paix et la stabilité dans la zone euro-atlantique et nuit gravement à la sécurité internationale. La Russie demeure la menace la plus importante et la plus directe pour la sécurité des Alliés.

Le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, est la menace asymétrique la plus directe pour la sécurité de nos concitoyens ainsi que pour la paix et la prospérité internationales. Nous sommes face à des menaces d'envergure planétaire, liées les unes aux autres.

Il va de soi que par terrorisme, il faut comprendre la « lutte des classes » : l'Otan est née comme organisation anti-subversive. Si elle agit naturellement contre le terrorisme réel, par exemple celui des islamistes, l'aspect principal de son existence est contre-insurrectionnelle. C'est un dispositif contre-révolutionnaire mis en place par la superpuissance impérialiste américaine, afin d'épauler ceux qui font partie de sa chaîne impérialiste.

4. La compétition stratégique, l'instabilité et les chocs répétés sont autant de traits qui caractérisent notre environnement de sécurité au sens large (...). Les actions de déstabilisation de l'Iran ont des incidences sur la sécurité euro-atlantique.

La République populaire de Chine (RPC) affiche des ambitions et mène des politiques coercitives qui demeurent contraires à nos intérêts, à notre sécurité et à nos valeurs. Le resserrement du partenariat stratégique entre la Russie et la RPC, ainsi que leurs tentatives, se conjuguant entre elles, qui visent à déstabiliser l'ordre international fondé sur des règles et à le remodeler, suscitent de profondes préoccupations.

Nous sommes confrontés à des menaces et activités malveillantes hybrides, cyber, spatiales et autres, qui sont le fait d'acteurs étatiques et non étatiques.

La superpuissance chinoise est la concurrente de la superpuissance américaine, par conséquent tout doit être fait pour l'affaiblir, l'accuser, mener une guerre psychologique pour justifier le conflit à venir. Le but est l'engagement des opinions publiques occidentales pour le maintien de l'hégémonie américaine.

5. À l'occasion de ce sommet, qui marque le 75^e anniversaire de l'Alliance, nous prenons de nouvelles mesures destinées à renforcer notre dissuasion et notre défense, à intensifier notre soutien à l'Ukraine sur le long terme afin qu'elle puisse remporter son combat pour la liberté, et à approfondir les partenariats de l'OTAN.

Nous nous réjouissons d'accueillir le président ukrainien, M. Zelensky, et les dirigeants de l'Australie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la République de Corée ainsi que ceux de l'Union européenne.

Le régime ukrainien n'est rien d'autre qu'une marionnette au service des intérêts impérialistes américains, les masses ukrainiennes connaissent une situation dramatique, qui ne semblent de plus pas avoir de fin devant leur acceptation au moins assez large de leur statut de jouet pour les pays occidentaux. La catastrophe n'est pas prête de se terminer et l'Occident est prêt à se battre jusqu'au dernier Ukrainien.

6. Nous nous réjouissons que plus des deux tiers des Alliés consacrent chaque année à la défense au moins 2 % de leur produit intérieur brut (PIB), conformément à leur engagement, et nous félicitons les Alliés qui vont au-delà.

Les Alliés redoublent d'efforts à cet égard : les dépenses de défense des Alliés européens et du Canada ont augmenté de 18 % en 2024, ce qui représente la plus forte progression depuis des décennies (...). Nous réaffirmons que, dans bien des cas, il faudra consacrer plus de 2 % du PIB aux dépenses de défense pour remédier aux insuffisances actuelles et satisfaire les besoins que fait apparaître, dans tous les domaines, la montée de la contestation de l'ordre de sécurité.

L'expansion des budgets militaires est évidemment à l'ordre du jour et l'Otan est également là pour en superviser la réalisation pratique.

7. Nous procédons au plus grand renforcement de notre défense collective depuis une génération.

Nous concrétisons ainsi les décisions prises aux sommets de Madrid et de Vilnius pour moderniser l'OTAN dans la perspective d'une nouvelle ère de défense collective. La possibilité d'une atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de pays de l'Alliance n'est pas à exclure. Nous avons renforcé notre posture de dissuasion et de défense afin de priver tout adversaire potentiel de toute occasion d'agression.

Nous continuons de renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN face à toutes les menaces et à tous les défis, dans tous les domaines et dans plusieurs directions stratégiques dans la zone euro-atlantique.

Nous avons déployé des forces en place et prêtes au combat sur le flanc oriental de l'Alliance, renforcé les défenses avancées et amélioré l'aptitude de l'Alliance à fournir

rapidement des renforts à tout Allié qui serait menacé. Nous disposons d'une nouvelle génération de plans de défense de l'OTAN, qui rendent l'Alliance plus forte et mieux à même d'assurer la dissuasion et, si nécessaire, la défense face à tout adversaire potentiel, y compris sans préavis ou sur court préavis. Nous sommes déterminés à mettre à disposition les forces à haut niveau de préparation requises, dans tous les domaines, notamment au service d'une Force de réaction alliée robuste et agile. Nous accélérons encore la modernisation de notre défense collective. En outre :

- nous mettons à disposition les forces, capacités, ressources et infrastructures dont nous avons besoin pour nos nouveaux plans de défense, afin d'être prêts à assurer une défense collective multidomaine de haute intensité. À cet égard, nous ferons fond sur les progrès accomplis pour que l'augmentation des dépenses de défense de nos pays et de l'enveloppe du financement commun soit à la mesure des défis qui se présentent à l'heure où l'ordre de sécurité est davantage contesté ;

- nous menons plus fréquemment des entraînements et exercices de plus grande envergure afin de mettre nos plans à l'épreuve et de démontrer ainsi notre capacité à défendre tout Allié qui serait menacé et à lui fournir rapidement des renforts, notamment dans le cadre de Steadfast Defender 24, qui est le plus grand exercice militaire mené par l'OTAN depuis une génération ;

- nous prenons d'urgence des mesures pour accroître nos capacités conformément au processus OTAN de planification de défense (NDPP), y compris pour le court terme, en mettant l'accent dans un premier temps sur les munitions tactiquement décisives et les capacités de défense aérienne et antimissile. Nous nous félicitons des initiatives d'achat prises par les Alliés, tous ensemble ou à plusieurs, sur la base de nos besoins, fondés sur le NDPP. Nous accélérons le processus de transformation et l'intégration de nouvelles technologies et de l'innovation, notamment dans le cadre d'un plan destiné à favoriser l'adoption de technologies. De plus, nous modernisons notre capacité de surveillance aérienne ;

- nous renforçons le dispositif de commandement et de contrôle de l'OTAN, et nous confions des responsabilités clés à des quartiers généraux mis à disposition par les pays ;

- nous augmentons notre capacité à déplacer, à renforcer, à approvisionner et à maintenir en puissance nos forces pour répondre aux menaces dans toute l'Alliance, notamment en veillant à l'efficacité et à la résilience de la logistique et en établissant des couloirs de mobilité ;

- nous formons et entraînons les forces terrestres avancées de l'OTAN et les intégrons dans les nouveaux plans, notamment en continuant de renforcer nos défenses avancées sur le flanc oriental de l'Alliance ;

- nous tirons pleinement parti de l'adhésion de la Finlande et de la Suède ainsi que des capacités que ces pays apportent à l'Alliance en les intégrant pleinement dans nos plans, nos forces et nos structures de commandement, notamment en établissant une présence de l'OTAN en Finlande ;

- nous accélérons l'intégration de l'espace dans notre planification, nos exercices et nos opérations multidomaines, en particulier en renforçant la capacité d'action du Centre OTAN pour les opérations spatiales ;

- nous mettons sur pied le Centre OTAN intégré pour la cyberdéfense afin d'améliorer la protection des réseaux, notre connaissance de la situation et l'intégration du cyberspace en tant que domaine d'opérations en temps de paix et en période de crise ou de conflit ; nous élaborons par ailleurs une politique visant à renforcer la sécurité des réseaux OTAN ;
- nous renforçons la protection des infrastructures sous-marines critiques et nous améliorons notre aptitude à assurer la dissuasion face aux menaces, à les détecter et à y répondre, notamment en poursuivant la mise en place du Centre OTAN pour la sécurité des infrastructures sous-marines critiques ;
- nous investissons dans les capacités de défense CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire) dont nous avons besoin pour opérer efficacement dans tous les environnements ;
- nous accélérons la mise en application des normes OTAN et adoptons les mesures nécessaires à l'accroissement et au renforcement de notre interopérabilité.

L'Otan fait feu de tout bois. Les initiatives sont extrêmement nombreuses et l'une des tâches révolutionnaires essentielles est de les dénoncer, de les combattre.

L'Otan, c'est la mise en place de la guerre mondiale du point de vue occidental.

8. Nous sommes résolus à assurer la dissuasion et la défense face à l'ensemble des menaces aériennes et missiles en renforçant notre défense aérienne et antimissile intégrée (IAMD), suivant une approche à 360 degrés (...).

9. La dissuasion nucléaire est la pierre angulaire de la sécurité de l'Alliance. La vocation fondamentale de la capacité nucléaire de l'OTAN est de préserver la paix, de prévenir les actions coercitives et de décourager toute agression. Aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN restera une alliance nucléaire.

La grande caractéristique de l'année 2024, c'est que l'Otan a forcé la main à l'ensemble des pays européens, y compris non membres de l'Otan, comme l'Autriche et la Suisse, avec la mise en place prévue d'un « bouclier » contre les attaques aériennes. Sous des prétextes de défense, c'est un alignement forcé sur l'appareil militaire de l'Otan.

Le fait de souligner la question nucléaire est là bien entendu à la fois comme menace et également pareil pour forcer la main et exiger la soumission à la superpuissance impérialiste américaine, qui dispose d'armes atomiques déjà dans de nombreux pays européens (telles la Belgique et l'Italie).

11. La coopération transatlantique dans le domaine de l'industrie de défense est un maillon essentiel de la dissuasion et de la défense de l'OTAN.

Le renforcement des industries de défense de l'Europe et de l'Amérique du Nord et le resserrement de la coopération entre Alliés dans ce domaine nous rendent plus performants et mieux à même de répondre rapidement aux exigences fixées dans les plans de défense de l'OTAN. Cela sous-tend l'aide que les Alliés apportent à l'Ukraine dans l'immédiat et lui apporteront dans la durée.

Nous continuerons d'aplanir et d'éliminer, comme il convient, les obstacles qui freinent les échanges commerciaux et les investissements entre Alliés dans le secteur de la défense.

En nous appuyant sur le plan d'action sur la production pour la défense, approuvé au sommet de Vilnius, en 2023, nous nous engageons à faire plus ensemble, en tant qu'Alliés, et notamment à renforcer l'industrie de défense à l'échelle de l'Alliance, à agir sans délai pour mettre à disposition les capacités les plus essentielles, et à réitérer notre attachement aux normes OTAN.

À cette fin, nous avons adopté aujourd'hui un engagement pour le renforcement des capacités industrielles des pays de l'OTAN.

On a ici la description de la mise en place de l'industrie de guerre, avec une politique industrielle agressive, dont la France est d'ailleurs une composante essentielle.

12. La résilience nationale et notre résilience collective sont primordiales pour la crédibilité de notre dissuasion et de notre défense ainsi que pour la bonne exécution des tâches fondamentales de l'Alliance suivant une approche à 360 degrés. La résilience est une prérogative nationale et un engagement collectif découlant de l'article 3 du traité de Washington.

Le renforcement de l'état de préparation des pays et de l'Alliance en matière de dissuasion et de défense nécessite une approche mobilisant tous les niveaux de l'État, une coopération public-privé et la prise en compte des aspects liés à la résilience de la société.

Nous prenons l'engagement de poursuivre nos travaux en cours sur le renforcement de la résilience nationale en intégrant les plans civils dans la planification de défense nationale et collective en temps de paix comme en période de crise ou de conflit (...). Nous prendrons en outre des mesures concrètes pour approfondir la coopération avec nos partenaires engagés dans des initiatives similaires, en particulier l'Union européenne.

Ici, on a la présentation de comment l'Otan embarque les populations dans son sillage, avec une guerre psychologique et un jeu au niveau des entreprises pour faire de la dimension militaire une composante notable de la production en général.

L'Otan exige ici de manière franche un esprit militariste, une capacité des populations à tenir le choc d'une guerre, avec une économie pour porter la guerre sur le long terme, etc.

13. Divers acteurs, étatiques comme non étatiques, mènent contre les Alliés des actions hybrides toujours plus agressives.

Nous continuerons d'assurer la préparation, la dissuasion et la défense face aux menaces et défis hybrides et de lutter contre ceux-ci. Nous rappelons que les opérations hybrides menées à l'encontre d'Alliés pourraient atteindre le seuil correspondant à une attaque armée et conduire le Conseil de l'Atlantique Nord à invoquer l'article 5 du traité de Washington.

Ce point est essentiel, car il fait sauter l'idée que l'Otan n'agirait qu'en cas d'attaque directe contre un de ses membres. Il y a ici l'idée qu'une attaque au niveau d'internet pourrait suffire.

C'est la mise en place d'un moyen plus facile de « justifier » la guerre contre la Russie. Et on voit comment on monte en gamme chaque jour dans le « storytelling » d'une Russie qui mènerait de manière ininterrompue des actions de sabotage, de la propagande « désinformationnelle », etc.

15. Nous nous réjouissons à l'idée de nous entretenir avec le président Zelensky au Conseil OTAN-Ukraine. Nous réaffirmons notre solidarité indéfectible avec le peuple ukrainien, qui défend héroïquement sa nation et son sol, en même temps que nos valeurs communes. Pour la sécurité et la stabilité de la zone euro-atlantique, il est indispensable que l'Ukraine soit forte, indépendante et démocratique.

Le combat que livre ce pays pour préserver son indépendance et sa souveraineté et défendre son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues contribue directement à la sécurité euro-atlantique.

Nous nous félicitons que des Alliés aient annoncé qu'ils allaient fournir à l'Ukraine des systèmes de défense aérienne supplémentaires, d'importance critique, ainsi que d'autres capacités militaires. Pour aider aujourd'hui l'Ukraine à se défendre et décourager à l'avenir toute agression russe :

- nous avons décidé d'établir le programme OTAN de formation et d'assistance à la sécurité en faveur de l'Ukraine (NSATU) afin de coordonner les livraisons d'équipements militaires ainsi que les activités de formation militaire organisées par les Alliés et leurs partenaires.

Ce programme vise à inscrire dans la durée l'assistance à la sécurité fournie à l'Ukraine, garantissant ainsi un soutien renforcé, prévisible et cohérent. Le NSATU, qui opérera dans les pays de l'Alliance, aidera l'Ukraine à assurer sa défense dans le respect de la Charte des Nations Unies.

Le NSATU ne fera pas de l'OTAN une partie au conflit au sens du droit international. Il soutiendra la transformation des forces de défense et de sécurité ukrainiennes, facilitant la poursuite de l'intégration du pays dans l'OTAN ;

- nous avons annoncé l'adoption d'un engagement à aider durablement l'Ukraine à assurer sa sécurité en lui fournissant équipements, assistance et formations militaires, et à mettre ainsi en place des forces capables de vaincre l'agresseur russe.

En contribuant chacun de manière proportionnelle, les Alliés comptent dégager une enveloppe de base d'au moins 40 milliards d'euros pour l'année à venir, et maintenir ensuite l'assistance à la sécurité à un niveau soutenable, pour que l'Ukraine l'emporte ;

- nous avons progressé dans la création du Centre OTAN-Ukraine d'analyse, d'entraînement et de formation (JATEC), rouage important de la coopération pratique, qui servira à déterminer et à exploiter les enseignements à tirer de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et permettra à l'Ukraine de gagner en interopérabilité avec l'OTAN ;

- nous saluons la décision du secrétaire général de nommer un(e) haut(e) représentant(e) de l'OTAN en Ukraine.

Ce qu'on lit là, c'est l'affirmation du tout ou rien. Le régime ukrainien doit gagner, dit l'Otan, ce qui implique que la Russie perde la guerre. Le soutien occidental au régime ukrainien ne s'arrêtera pas et seule la défaite de l'un ou de l'autre des protagonistes du conflit russo-ukrainien est possible dans un tel schéma.

16. Nous soutenons pleinement l'Ukraine dans son droit de choisir ses propres arrangements de sécurité et de décider librement de son avenir, sans ingérence extérieure.

L'avenir de l'Ukraine est dans l'OTAN. L'Ukraine a accru son niveau d'interopérabilité et d'interaction politique avec l'Alliance.

Nous nous félicitons des avancées tangibles réalisées par l'Ukraine depuis le sommet de Vilnius dans les réformes requises sur les plans démocratique et économique et en matière de sécurité.

Alors que l'Ukraine poursuit ce travail essentiel, nous continuerons de l'aider à suivre sa trajectoire irréversible vers l'intégration euro-atlantique pleine et entière, y compris vers l'adhésion à l'OTAN.

Nous réaffirmons que nous serons en mesure d'adresser à l'Ukraine une invitation à rejoindre l'Alliance lorsque les Alliés l'auront décidé et que les conditions seront réunies. Les décisions que l'OTAN et le Conseil OTAN-Ukraine prennent à ce sommet, conjuguées aux travaux menés actuellement par les Alliés, offrent au pays une passerelle vers l'adhésion à l'Organisation.

Les Alliés continueront d'aider l'Ukraine à progresser sur la voie de l'interopérabilité ainsi que dans les réformes supplémentaires à réaliser sur le plan démocratique et dans le secteur de la sécurité ; les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN continueront de suivre ses progrès dans le cadre du programme national annuel adapté.

L'Otan ne cache pas son objectif, ni le fait que l'Ukraine est alignée militairement sur elle. Il est absolument impossible de séparer le régime ukrainien de l'Otan. L'Ukraine est une colonie américaine.

17. La Russie porte seule la responsabilité de la guerre d'agression qu'elle mène contre l'Ukraine, laquelle constitue une violation flagrante du droit international, et notamment de la Charte des Nations Unies.

Les atteintes aux droits de la personne et violations de ceux-ci, les crimes de guerre et les autres violations du droit international commis par les forces et les responsables russes ne sauraient rester impunis. La Russie est responsable de la mort de milliers de civils et a infligé de lourds dégâts aux infrastructures civiles. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques épouvantables qu'elle a commises le 8 juillet contre le peuple ukrainien, notamment contre des hôpitaux.

La Russie doit immédiatement mettre fin à cette guerre et retirer complètement et sans condition toutes ses forces d'Ukraine, conformément aux résolutions applicables de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous ne reconnâtrons jamais les annexions de territoires ukrainiens auxquelles la Russie a procédé, en toute illégalité, y compris l'annexion de la Crimée. Nous appelons par ailleurs la Russie à retirer de la République de Moldova et de la Géorgie toutes les forces qu'elle y a stationnées sans le consentement de ces pays.

La Russie doit être totalement défaite : telle est la ligne de l'Otan.

18. La Russie cherche à remodeler fondamentalement l'architecture de sécurité euro-atlantique. La menace que la Russie représente pour l'OTAN dans tous les domaines subsistera sur le long terme.

La Russie s'attache à reconstituer et à développer ses capacités militaires, et elle continue de violer l'espace aérien et de se livrer à des provocations. Nous sommes solidaires de tous les Alliés qui subissent de tels agissements.

L'OTAN ne cherche pas la confrontation et ne représente aucune menace pour la Russie. Nous restons disposés à maintenir ouverts les canaux de communication avec Moscou pour réduire les risques et prévenir toute escalade.

L'Otan compte bien affronter la Russie sur le long terme, il ne s'agit pas d'une question secondaire ou simplement du fait de « profiter de l'occasion ». Cela ne représente pas seulement les intérêts américains ici, et on sait d'ailleurs qu'une faction de la grande bourgeoisie américaine préférerait viser la Chine seulement. C'est Donald Trump qui est son représentant politique.

Ces lignes reflètent aussi, voire surtout, les intérêts des puissances impérialistes européennes, qui frappées de manière terrible par la seconde crise générale du capitalisme, cherchent à s'en tirer aux dépens de la Russie. La France et l'Allemagne, ainsi que le Royaume-Uni, ont un besoin vital que la Russie tombe et soit transformée en semi-colonie.

19. Nous condamnons la rhétorique nucléaire, irresponsable, de la Russie et le fait qu'elle brandit la menace nucléaire, y compris le stationnement annoncé d'armes nucléaires au Bélarus, ce qui traduit une posture d'intimidation stratégique.

La Russie s'appuie davantage sur les systèmes d'armes nucléaires et elle continue de diversifier ses forces nucléaires, notamment en mettant au point de nouveaux systèmes nucléaires et en déployant des moyens de frappe à double capacité de courte portée et de portée intermédiaire, autant d'éléments qui représentent une menace croissante pour l'Alliance.

La Russie a renié ses engagements et obligations de longue date en matière de maîtrise des armements, les violant ou n'en appliquant que certains, et a ainsi fragilisé l'architecture mondiale de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.

Nous nous opposons à tout placement d'armes nucléaires en orbite autour de la Terre, placement qui constituerait une violation de l'article IV du traité sur l'espace extra-atmosphérique et menacerait gravement la sécurité à l'échelle mondiale. Nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles la Russie emploierait des armes chimiques contre les forces ukrainiennes.

L'hypocrisie de l'Otan en ce domaine est absolument incroyable. La superpuissance impérialiste américaine, c'est 40 % des dépenses militaires mondiales (la Chine 13 %, la Russie 4%) et une militarisation dans tous les domaines. Les fameuses navettes de la NASA sont d'ailleurs désormais des outils de l'armée américaine pour militariser l'espace.

20. La Russie a par ailleurs intensifié ses actions hybrides agressives à l'encontre des Alliés, notamment en faisant appel à des intermédiaires, dans le cadre d'une campagne menée dans la zone euro-atlantique.

Il s'agit entre autres de sabotage, d'actes de violence, de provocations aux frontières de pays de l'Alliance, d'instrumentalisation de la migration irrégulière, d'actes de cybermalveillance, de perturbations électroniques, de campagnes de désinformation et d'influence politique malfaisante, ou encore de coercition économique.

Ces agissements constituent une menace pour la sécurité des Alliés. Nous avons adopté de nouvelles mesures dans le but de contrer, individuellement ou collectivement, les menaces ou actions hybrides de la Russie, et nous continuerons de nous coordonner étroitement.

Le comportement de la Russie n'aura pas raison de la détermination des Alliés et ne les dissuadera pas de soutenir l'Ukraine. Nous continuerons également d'aider nos partenaires les plus exposés aux activités de déstabilisation russes à renforcer leur résilience face aux défis hybrides, qui se posent également dans notre voisinage.

Il va de soi que l'Otan fait ici de même, que le tableau est noirci en général, qu'on est dans la propagande de guerre faisant de la Russie une puissance démoniaque agissant dans tous les domaines avec un haut niveau, etc.

21. Nous sommes déterminés à entraver les actions agressives de la Russie et à y faire échec, ainsi qu'à l'empêcher de mener des activités de déstabilisation à l'encontre de l'OTAN et des Alliés.

Pour notre prochain sommet, nous formulerons des recommandations sur l'approche stratégique de l'OTAN face à la Russie, en tenant compte de l'évolution de l'environnement de sécurité.

Ici, il y a clairement un choix fait pour le prochain sommet, afin d'essayer de relativiser une éventuelle élection de Donald Trump à la présidence américaine.

22. La lutte contre le terrorisme reste essentielle à notre défense collective. Le rôle de l'OTAN dans cette lutte contribue aux trois tâches fondamentales de l'Alliance et fait partie intégrante de l'approche à 360 degrés suivie par celle-ci en matière de dissuasion et de défense.

Nous continuerons de contrer les menaces et défis que représentent les terroristes et les organisations terroristes, d'assurer la dissuasion face à ces menaces et défis, de nous en défendre et d'y répondre en faisant appel à une combinaison de mesures de prévention, de protection et d'interdiction, avec détermination et résolution, dans un esprit de solidarité.

Afin de renforcer encore le rôle de l'OTAN dans ce domaine, nous avons entériné aujourd'hui une version actualisée des lignes directrices de l'Organisation sur la lutte

contre le terrorisme et de notre plan d'action sur le renforcement du rôle de l'OTAN dans la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme.

Ces documents guideront les travaux de l'Alliance en matière de lutte contre le terrorisme et recenseront les principaux domaines à privilégier dans notre action à long terme. Nous saluons le rôle joué à cet égard par le coordonnateur spécial du secrétaire général pour la lutte contre le terrorisme.

Dans les faits, la répression de la lutte des classes future sera toujours plus une prérogative de l'Otan, dont les ministères de l'intérieur de chaque pays ne seront qu'une caisse de résonance.

23. Nous exhortons tous les pays à se garder d'apporter à la Russie une aide de quelque nature que ce soit dans le cadre de l'agression de l'Ukraine. Nous condamnons tous ceux qui facilitent et, par conséquent, prolongent la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine.

24. Le Bélarus continue de rendre possible cette guerre en mettant à disposition son territoire et ses infrastructures. Le fait que la Russie renforce l'intégration politique et militaire du Bélarus, notamment en y déployant des capacités militaires avancées et des personnels, a des incidences négatives sur la stabilité régionale et sur la défense de l'Alliance.

La Russie doit être isolée et la Biélorussie doit tomber également.

25. La République populaire démocratique de Corée (RPDC) et l'Iran alimentent la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine en fournissant un soutien militaire direct à la Russie, notamment des munitions et des drones, ce qui a de graves incidences sur la sécurité euro-atlantique et nuit au régime mondial de non-prolifération.

Nous condamnons fermement le fait que la RPDC exporte des obus d'artillerie et des missiles balistiques, violant ainsi de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, et nous constatons avec une vive préoccupation le resserrement des liens entre la RPDC et la Russie. Tout transfert par l'Iran à la Russie de missiles balistiques et technologies connexes constituerait une escalade substantielle.

Il y avait encore l'illusion il y a peu de la part d'une partie de la bourgeoisie occidentale que la Chine resterait à l'écart de la Russie. Cette absurdité s'efface et l'Otan insiste vraiment pour que cet effacement se déroule de la manière la plus rapide et la plus nette. On notera que l'éditorial du monde du 23 mai 2024 exige pareillement que tout le monde comprenne qu'il y a une alliance entre la Chine et la Russie.

C'est, en tout cas, la première fois depuis le conflit entre la Russie et l'Ukraine que la dénonciation de la Chine est aussi frontale. Jusqu'à présent, une certaine ambiguïté était de mise. Cela reflète la volonté américaine d'aller vite à l'affrontement avec la Chine.

26. La République populaire de Chine (RPC) joue désormais un rôle déterminant dans la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine au travers de son partenariat dit « sans limites » et du large soutien qu'elle apporte à la base industrielle de défense

russe, ce qui accroît la menace que la Russie représente pour ses voisins et pour la sécurité euro-atlantique.

Nous appelons la RPC, qui, en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, a une responsabilité particulière pour ce qui est de faire respecter les buts et les principes de la Charte des Nations Unies, à cesser de soutenir matériellement et politiquement l'effort de guerre russe, et notamment à cesser de transférer des biens à double usage, tels que des composants d'armes, des équipements et des matières premières, qui sont ensuite utilisés par le secteur de la défense russe.

La RPC ne peut rendre possible la poursuite de la plus grande guerre que l'Europe ait connue dans son histoire récente sans que cela nuise à ses intérêts et à sa réputation.

La Chine est ici dénoncée de telle manière à ce que seulement une capitulation de sa part soit possible.

27. La RPC continue de faire peser des défis systémiques sur la sécurité euro-atlantique. Nous constatons que la RPC est à l'origine d'incessantes activités cyber et hybrides malveillantes, y compris d'activités de désinformation. Nous appelons la RPC à agir de manière responsable dans le cyberspace, comme elle s'est engagée à le faire.

Nous sommes préoccupés par les développements ayant trait aux capacités et activités spatiales de la RPC. Nous appelons la RPC à soutenir les efforts menés au niveau international en faveur de l'adoption d'un comportement responsable dans l'espace.

La RPC continue de développer et de diversifier son arsenal nucléaire à un rythme soutenu, se dotant d'un plus grand nombre de têtes nucléaires et de vecteurs sophistiqués.

Nous lui demandons instamment de participer aux débats sur la réduction des risques stratégiques et d'œuvrer à la stabilité en faisant preuve de transparence.

Nous demeurons disposés à interagir avec la RPC de façon constructive, notamment au profit d'une plus grande transparence mutuelle, l'objectif étant de protéger les intérêts de sécurité de l'Alliance.

Dans le même temps, nous affinons notre connaissance commune des enjeux, renforçons notre résilience, relevons notre niveau de préparation, et nous prémunissons contre les procédés coercitifs employés par la RPC ainsi que contre ses tentatives visant à diviser l'Alliance.

Il est demandé à la Chine qu'elle recule, qu'elle cesse de prétendre à l'hégémonie ou du moins d'essayer d'aller dans le sens d'un renforcement généralisé.

On sent ici comment il faudra encore un certain temps pour que le déclenchement de l'offensive anti-chinoise généralisée soit possible. C'est un vrai casse-tête pour le capitalisme occidental qui a tellement profité de la Chine comme usine du monde.

28. Les partenariats de l'OTAN demeurent essentiels s'agissant de renforcer la stabilité, d'influer positivement sur l'environnement de sécurité mondial et de faire respecter le droit international.

Ils jouent un rôle important à l'appui des trois tâches fondamentales de l'OTAN et de notre approche à 360 degrés en matière de sécurité. Nous continuerons de renforcer le dialogue politique et la coopération pratique entre les Alliés et les partenaires, sur la base d'un respect, d'avantages et d'un intérêt mutuels.

Nos partenaires se joignent à nous à l'occasion de ce sommet anniversaire, qui marque également les trente ans du Partenariat pour la paix (PPP) et du Dialogue méditerranéen (DM) et les vingt ans de l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI).

Nous exprimons notre gratitude à nos partenaires pour leurs contributions significatives aux opérations et missions de l'OTAN. Nous saluons les efforts que la République de Moldova déploie dans la poursuite de ses réformes démocratiques tandis qu'elle progresse, tout comme la Bosnie-Herzégovine, sur la voie de l'intégration européenne, et nous sommes déterminés à soutenir leurs capacités de sécurité et de défense ainsi qu'à les rendre mieux à même de contrer les menaces hybrides.

Par ailleurs, nous intensifions nos interactions avec nos interlocuteurs actuels et de nouveaux interlocuteurs potentiels au-delà de la zone euro-atlantique, quand cela peut renforcer notre sécurité mutuelle.

Pour les gens, l'Otan n'est qu'une alliance militaire. En réalité, c'est une entité administrative, politique, idéologique, en plus de militaire. L'Otan agit à tous les niveaux de l'appareil d'État.

29. L'Union européenne demeure pour l'OTAN un partenaire incontournable et sans équivalent. La coopération entre l'OTAN et l'UE a atteint un niveau sans précédent. Les deux organisations renforcent et développent leur coopération pratique au sujet de l'espace, du cyber, des incidences du changement climatique sur la défense, ainsi que des technologies émergentes et technologies de rupture.

Dans le contexte de l'Ukraine, la coopération OTAN-UE a gagné en importance. L'OTAN reconnaît l'intérêt d'une défense européenne plus forte et plus performante, qui contribue effectivement à la sécurité transatlantique et mondiale, complète son action et soit interopérable avec elle.

Développer des capacités de défense cohérentes, complémentaires et interopérables, en évitant les doubles emplois, est essentiel dans le cadre des efforts que nous déployons conjointement pour rendre la zone euro-atlantique plus sûre.

Il est essentiel pour le partenariat stratégique entre l'OTAN et l'UE que les Alliés non membres de l'UE soient associés le plus largement possible aux initiatives de celle-ci en matière de défense.

Nous continuerons de renforcer encore notre partenariat stratégique dans un esprit d'ouverture, de transparence et de complémentarité mutuelles totales, de même que dans le respect des différents mandats, de l'autonomie décisionnelle et de l'intégrité institutionnelle de l'OTAN et de l'UE, et comme l'ont décidé les deux organisations. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler étroitement avec les nouveaux dirigeants de l'UE, dans le prolongement d'une coopération qui s'exerce de longue date.

L'Union européenne est un outil de la superpuissance impérialiste américaine et sa combinaison avec l'Otan est assumée.

30. Nous nous réunirons avec les dirigeants de l'Australie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la République de Corée et ceux de l'Union européenne pour parler des défis de sécurité communs et des domaines de coopération.

L'OTAN attache de l'importance à l'Indo-Pacifique, car l'évolution de la situation dans cette partie du monde a des incidences directes sur la sécurité euro-atlantique.

Nous nous réjouissons que nos partenaires de la région Asie-Pacifique continuent de contribuer à la sécurité euro-atlantique.

Nous entretenons notre dialogue pour répondre aux défis interrégionaux et renforçons notre coopération pratique, notamment au moyen de projets phares portant sur le soutien à l'Ukraine, la cyberdéfense, la lutte contre la désinformation, et les technologies. Ces projets nous rendront mieux à même de travailler ensemble sur des sujets d'intérêt commun en matière de sécurité.

L'élargissement de l'Otan à la zone Indo-Pacifique est naturellement une composante de l'affrontement avec la Chine.

31. Les régions des Balkans occidentaux et de la mer Noire sont des zones stratégiquement importantes pour l'Alliance. Nous restons fermement engagés en faveur de leur sécurité et de leur stabilité.

Nous continuerons de renforcer notre dialogue politique et notre coopération pratique avec les Balkans occidentaux pour appuyer les réformes, promouvoir la paix et la sécurité régionales et contrer l'influence néfaste d'acteurs étatiques et non étatiques, notamment les activités de désinformation, les activités hybrides et les menaces cyber.

Les valeurs démocratiques, l'état de droit, les réformes internes et les relations de bon voisinage sont essentiels à la coopération régionale et à l'intégration euro-atlantique, et nous comptons bien que les progrès continuent à cet égard. Nous restons attachés à la poursuite de l'action de l'OTAN dans les Balkans occidentaux, notamment au travers de la Force pour le Kosovo (KFOR), menée par l'OTAN.

Nous réaffirmons que nous continuons d'appuyer les efforts que les Alliés déploient au niveau régional pour préserver la sécurité, la sûreté, la stabilité et la liberté de navigation dans la région de la mer Noire, notamment, comme il convient, en application de la convention de Montreux de 1936.

Nous nous félicitons que les trois Alliés riverains de la mer Noire aient activé le Groupe opérationnel de lutte contre les mines en mer Noire.

Nous continuerons de suivre et d'analyser les développements dans la région et d'améliorer notre connaissance de la situation, en accordant une attention particulière aux menaces pesant sur notre sécurité et aux éventuelles possibilités de resserrement de la coopération avec nos partenaires de la région, comme il conviendra. L'OTAN soutient les pays de cette région qui manifestent des aspirations euro-atlantiques.

La question balkanique et celle de la mer Noire relèvent ici du rapport à la Russie.

32. Le voisinage méridional de l'OTAN offre des possibilités de coopération sur des questions d'intérêt commun. Au travers de nos partenariats, nous entendons favoriser la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient et en Afrique, et contribuer ainsi à la paix et à la prospérité dans la région.

À Vilnius, nous avons lancé une réflexion exhaustive sur les menaces, les défis et les opportunités qui se présentent dans le sud. Aujourd'hui, nous avons adopté un plan d'action pour la mise en œuvre, à l'égard du voisinage méridional, d'une approche plus ambitieuse, plus stratégique et davantage axée sur les résultats, plan d'action qui sera régulièrement actualisé.

Nous avons invité le secrétaire général à désigner un(e) représentant(e) spécial(e) pour le voisinage méridional, qui sera le point de contact de l'OTAN pour la région et coordonnera les initiatives de l'Organisation. Nous renforcerons notre dialogue, nos interactions et notre visibilité, de même que nos instruments de coopération existants, tels que l'initiative de renforcement des capacités de défense, le pôle pour le sud et le Centre régional OTAN-ICI, implanté au Koweït.

Nous avons décidé, avec le Royaume hachémite de Jordanie, d'ouvrir un bureau de liaison de l'OTAN à Amman. Forts du succès de la mission OTAN en Iraq (NMI), et à la demande des autorités irakiennes, nous avons élargi le périmètre du soutien que nous apportons aux institutions de sécurité irakiennes et nous poursuivrons nos échanges au travers de la NMI.

L'élargissement à la zone moyenne-orientale montre comment l'Otan est un outil devenu toujours plus actif, toujours plus fonctionnel pour le maintien de l'hégémonie américaine.

33. Nous avons accéléré le processus de transformation de l'OTAN pour faire face aux menaces actuelles et futures et conserver notre avance technologique, notamment par l'expérimentation et l'adoption plus rapide de technologies émergentes et par un effort de transformation numérique.

À cette fin, nous mettrons en application la version révisée de notre stratégie pour l'intelligence artificielle ainsi que nos nouvelles stratégies relatives aux technologies quantiques et aux biotechnologies, et nous continuerons de promouvoir les principes d'utilisation responsable qui guident nos travaux.

Nous nous appuyerons par ailleurs sur le succès de l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) et du fonds OTAN pour l'innovation (NIF) pour investir davantage dans nos écosystèmes d'innovation. Nous suivons étroitement les progrès technologiques sur le champ de bataille en Ukraine et lançons, conjointement avec nos partenaires ukrainiens, de nouvelles initiatives en matière d'innovation.

Il faut bien avoir en tête que l'Otan fonctionne par principe sur la base de la supériorité technologique et aérienne. C'est son orientation stratégique.

34. Nous continuerons de prendre la problématique du changement climatique en considération dans chacune des tâches fondamentales et nous redoublerons d'efforts en matière de sécurité énergétique. Le changement climatique est un défi capital, qui a de lourdes conséquences pour notre sécurité.

L'OTAN demeure résolue à devenir l'organisation internationale de référence pour ce qui est de comprendre les incidences du changement climatique et des conditions climatiques extrêmes sur la sécurité et de s'y adapter.

L'énergie joue un rôle déterminant dans l'exécution des tâches fondamentales de l'OTAN et la conduite de ses opérations militaires. Nous sommes résolus à assurer à nos forces militaires des approvisionnements énergétiques, y compris en carburant, par des moyens sûrs, résilients et soutenables.

L'OTAN et les Alliés s'adaptent à la transition énergétique de manière cohérente et coordonnée. À mesure que nous adapterons l'Alliance à la transition énergétique en cours, nous assurerons l'aptitude, l'efficacité et l'interopérabilité des forces militaires.

35. Nous sommes déterminés à intégrer dans chacune des tâches fondamentales les programmes ambitieux que l'OTAN a élaborés sur les thématiques « femmes, paix et sécurité » (FPS) et « sécurité humaine ».

Aujourd'hui, nous avons entériné une politique FPS actualisée, grâce à laquelle les dimensions de genre seront mieux intégrées dans toutes les activités et structures de l'OTAN, et l'égalité des genres favorisée au sein de l'Alliance, ce qui permettra à l'OTAN de faire face plus efficacement aux grands enjeux de sécurité. En outre, nous continuerons de renforcer notre approche en matière de sécurité humaine pour ce qui est de la protection des civils et des biens culturels.

À l'heure où le droit international et les principes fondamentaux sont remis en cause, nous restons pleinement attachés au droit international humanitaire (...).

37. L'OTAN a été fondée il y a soixante-quinze ans pour sauvegarder la paix et œuvrer en faveur de la stabilité dans la zone euro-atlantique.

Nous restons fermement résolus à protéger la population de nos pays, soit un milliard de personnes, à défendre le territoire de l'Alliance et à y préserver la liberté et la démocratie.

Ce sont là d'excellents exemples de comment l'Otan est une composante de l'idéologie occidentale, et inversement.

Voici, pour conclure, un appel spécifique fait par l'Otan le 10 juillet 2024 pour assurer de son soutien généralisé au régime ukrainien.

Engagement à aider durablement l'Ukraine à assurer sa sécurité

1. Aujourd'hui, nous affirmons notre indéfectible attachement à l'Ukraine, qui, pour rester un État souverain, démocratique et indépendant, a besoin de notre aide sur le long terme. Depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, les Alliés apportent à cette dernière un soutien politique et une aide économique, militaire, financière et humanitaire d'une ampleur inédite, l'assistance militaire se chiffrant à quelque 40 milliards d'euros par an. Les Alliés mettent en outre à disposition leur capacité industrielle de défense pour répondre aux besoins de l'Ukraine. Tous ces efforts portent leurs fruits en permettant aux Ukrainiens de se défendre efficacement et de faire payer chèrement à la Russie ses agissements.

2. Nous sommes déterminés à aider l'Ukraine à mettre en place des forces capables de vaincre l'agresseur russe aujourd'hui et de le dissuader de commettre une nouvelle agression demain. À cet effet, nous comptons dégager une enveloppe de base d'au moins 40 milliards d'euros pour l'année à venir, et maintenir ensuite l'assistance à la sécurité à un niveau soutenable, pour que l'Ukraine l'emporte ; il sera tenu compte de ses besoins, de nos procédures budgétaires respectives et des accords de sécurité bilatéraux que des Alliés ont conclus avec le pays. Les chefs d'État et de gouvernement réexamineront les contributions des Alliés lors des prochains sommets de l'OTAN, à commencer par celui qui se tiendra en 2025 à La Haye.

3. Notre engagement porte sur la fourniture d'une assistance et d'équipements militaires à l'Ukraine et sur la formation des militaires ukrainiens, et couvre donc notamment :

- l'achat d'équipements militaires pour l'Ukraine ;
- les dons en nature au profit du pays ;
- le coût du transport des équipements militaires destinés à l'Ukraine, de leur maintenance et de la logistique ;
- le coût de la formation des militaires ukrainiens ;
- les coûts opérationnels relatifs à la fourniture d'une assistance militaire à l'Ukraine ;
- les investissements dans les infrastructures de défense et l'industrie de défense du pays ainsi que le soutien dont elles ont besoin ;
- toutes les contributions aux fonds d'affectation spéciale OTAN pour l'Ukraine, notamment sous la forme de moyens non létaux.

4. Toutes les aides apportées par les Alliés à l'Ukraine relevant des catégories précitées seront comptabilisées, qu'elles soient fournies par l'intermédiaire de l'OTAN, à titre bilatéral, à titre multilatéral ou de toute autre manière. Soucieux d'assurer un partage équitable des charges, les Alliés s'attacheront à contribuer chacun de manière proportionnelle à la concrétisation du présent engagement, en tenant compte notamment de leur part dans le PIB global de l'Alliance.

5. Deux fois par an, les Alliés informeront l'OTAN de l'assistance qu'ils auront fournie à l'Ukraine en vertu du présent engagement. Leur premier compte rendu inclura les contributions mises à disposition à compter du 1er janvier 2024. Le secrétaire général se fondera sur ces informations pour établir un récapitulatif de toutes les contributions déclarées par les Alliés.

6. En plus de fournir l'assistance militaire couverte par le présent engagement, les Alliés entendent continuer d'apporter à l'Ukraine un soutien politique et une aide économique, financière et humanitaire.

Le coup d'État et la constitution de 1958

Les quatre tendances au lendemain de la victoire de 1945

Au lendemain de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et ses États vassaux, il existe en France trois mouvements historiques en mesure de former un appareil d'État.

Il y a tout d'abord les restes de « l'État français » du maréchal Pétain, ainsi que les milieux de la collaboration. L'épuration fut en effet extrêmement relative et nombre de cadres recyclés dans les nouvelles institutions. Historiquement, cette tendance historique a été appuyée par la bourgeoisie industrielle, cherchant à se placer dans le projet nazi d'une « nouvelle Europe ». L'échec nazi amena un renversement de la position initiale et le soutien aux Américains.

Il y a ensuite tout le mouvement organisé autour du général de Gaulle et qui a obtenu la reconnaissance internationale quant à la représentativité de la France. Il est porté par la bourgeoisie financière, ainsi que celle profitant directement de l'empire colonial, une partie de cette dernière étant toutefois avec la bourgeoisie industrielle.

La bourgeoisie profitant de l'empire fut le sas entre la bourgeoisie financière pro-de Gaulle et la bourgeoisie industrielle pro-Pétain.

Enfin, il y a le Parti Communiste, fort de sa puissante participation à la Résistance et d'une structuration élevée de ses cadres, avec surtout l'URSS à l'arrière-plan. Il représente la classe ouvrière, mais de manière plus générale toute la tendance démocratique-populaire. Son dirigeant Maurice Thorez capitule cependant face à la pression et se place comme appendice du mouvement autour du général de Gaulle.

Or, la faction de de Gaulle qui a alors le dessus en 1945 est mise de côté par une quatrième faction, montée de toutes pièces par l'impérialisme américain. Il s'agit des courants du « centre », ainsi que des socialistes, qui jouent le rôle de rouage dans la mise en place d'un marché commun européen. Cela va aboutir à la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier d'un côté, l'intégration à l'OTAN sous supervision américaine de l'autre, avec également l'acceptation du Plan Marshall.

Ni le camp démocratique-populaire du Parti Communiste Français, ni le camp le plus agressif de la bourgeoisie (représenté par de Gaulle) n'étaient d'accord avec cela.

Toutefois, le révisionnisme au sein du Parti Communiste Français et l'opportunisme de la bourgeoisie française dans sa majorité fit qu'il y eut soumission à l'hégémonie américaine.

De Gaulle démissionna historiquement du poste du chef de gouvernement dès le 20 janvier 1946 et il fut alors totalement isolé dans la vie publique, après avoir tenté de développer un Rassemblement du peuple français qui s'effondra en 1955.



L'alliance des centristes et des socialistes impliqua également l'isolement progressif complet du Parti Communiste Français, qui représentait pourtant autour de 30 % des voix aux élections. Or, le bloc formé sous l'impulsion de l'impérialisme américain était construit de bric et de broc. Il y avait par exemple le Rassemblement des gauches républicaines.

En son sein, on trouvait :

- le Parti Radical, c'est-à-dire le « centre » ;
- le Parti socialiste démocratique, composé de socialistes ayant collaboré pendant la guerre ;
- l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), de gauche libérale, avec notamment François Mitterrand ;
- le Parti démocrate, Ralliement républicain démocratique et socialiste, qui rejoindra rapidement l'UDSR ;
- les restes du Parti radical indépendant, de centre-droit et opposé à la gauche ;
- les restes du Parti républicain-socialiste, de centre-gauche ;
- le Parti républicain social de la réconciliation française, de droite libérale-sociale anti-communiste, issu du mouvement du colonel de La Rocque qui en est toujours le dirigeant ;
- l'Alliance démocratique, de centre-droit.

A côté de ce regroupement, il y avait également le réseau du Rassemblement des groupes républicains et indépendants français, mais surtout le Mouvement républicain populaire, équivalent de la démocratie-chrétienne allemande et italienne, directement inféodée aux États-Unis.

Cela signifiait une profonde instabilité politique, de par le caractère éclectique du bloc pro-américain. Pour cette raison, le gouvernement Félix Gouin ne dura que de fin janvier à juin 1946, le gouvernement Georges Bidault de juin à novembre de la même année, le gouvernement Léon Blum de décembre 1946 à janvier 1947.

Le gouvernement Paul Ramadier dura du 22 janvier au 21 octobre 1947, son second gouvernement seulement le mois d'après. Le gouvernement Robert Schuman dura de novembre 1947 à juillet 1948, le gouvernement André Marie de fin juillet à fin août 1948.

Le gouvernement de Robert Schuman dura... deux jours en septembre 1948, celui de Henri Queuille de septembre 1948 à octobre 1949, mais celui de Georges Bidault ensuite quatre mois, puis de nouveau quatre mois. Suivit un

gouvernement de Henri Queuille de... deux jours, de René Plevin de sept mois et demi, de Henri Queuille de nouveau pour quatre mois, de René Plevin de nouveau pour cinq mois.

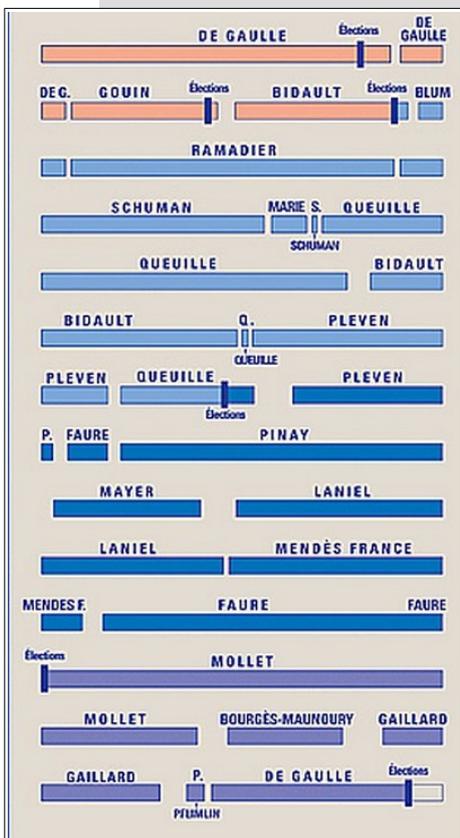
On eut ensuite un gouvernement d'Edgar Faure pour un mois, d'Antoine Pinay pour neuf mois et demi, de René Mayer pour quatre mois et demi, de Joseph Laniel pour six mois et demi puis cinq mois.

Suivirent alors un gouvernement de Pierre Mendès France pour sept mois et demi, d'Edgar Faure pour onze mois, de Guy Mollet pour seize mois, de Maurice Bourgès-Manoury pour trois mois et demi, de Félix Gaillard pour cinq mois, de Pierre Pflimlin pour seize jours.

Même à l'intérieur de ces gouvernements, il y avait une grande valse des ministres et des secrétaires d'État. La prédominance américaine était artificielle ; elle faisait face à une opposition prolétarienne du Parti Communiste Français, d'une opposition grande-bourgeoise avec la droite gaulliste.

Sa domination passait par une grande alliance hétéroclite incapable de cimenter son existence, de par sa base sociale trop faible.

L'évolution que connut l'armée provoqua alors une crise de régime.



L'autonomisation de l'armée

Si la faction américaine prédominait au niveau gouvernemental et dans l'appareil d'État, il n'en reste pas moins que l'armée française disposait d'une très large autonomie, et cela pour plusieurs raisons.

La première, c'était que sa structure avait traversé l'Occupation et se prolongeait à travers une fusion avec le gaullisme.

Il y a une continuité qui, par définition, est en décalage avec le caractère prédominant de la faction américaine. Même si l'armée est anticommuniste et soutient pour cette raison l'impérialisme américain, elle a ses propres priorités.

De surcroît, l'armée se renforça d'autant plus que le Vietnam a dans l'après-guerre exigé une mobilisation massive de 1946 à 1954, impliquant 223 467 Français de la métropole et 72 833 Légionnaires. Allait suivre la guerre d'Algérie, impliquant 1 419 125 militaires, dont 317 545 d'active et 1 101 585 appelés du contingent.

Cette autonomie est également vraie pour toute une partie de l'appareil d'État de l'empire, surtout en Algérie. L'Algérie française disposa de 1900 à 1940 d'une autonomie budgétaire et financière, suspendue en 1940 alors que les liens avec la métropole sont rompus en 1942.

Avec l'autonomisation de l'armée, cette autonomie algérienne rendait la situation intenable et un tournant eut lieu en mars 1956.

Au début du mois, l'indépendance du Maroc fut reconnue par la France dans le cadre des accords de La Celle-Saint-Cloud de 1955. Pratiquement comme contre-tendance à la dissolution de l'hégémonie française, l'assemblée accorda à l'armée une marge de manœuvre absolue en Algérie.

455 députés contre 76 décidèrent de « mesures exceptionnelles tendant au rétablissement de l'ordre, à la protection des personnes et des biens et à la sauvegarde du territoire de l'Algérie ».

Le prétexte consistait en un « programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme et de réforme administrative ». Concrètement, cela se traduisit par la possibilité pour le gouvernement d'interdire la circulation des personnes, des véhicules, de contrôler les biens et de les confisquer, de décider de toute importation et de toute exportation, placer toute personne en résidence surveillée, interdire les réunions, faire des perquisitions à n'importe quel moment, etc.

Il était également précisé que :

« Le gouverneur général peut instituer des zones dans lesquelles la responsabilité du maintien de l'ordre passe à l'autorité militaire qui exercera les pouvoirs de police normalement impartis à l'autorité civile. »

Et même :

« Des arrêtés du gouverneur général détermineront, en tant que de besoin, les modalités d'application du présent décret. »

C'est Guy Mollet, tout juste président du conseil des ministres et Secrétaire général de la SFIO depuis 1946 (et jusqu'en 1969) qui décida de cette mesure accordant les pleins-pouvoirs aux militaires en Algérie.

Les tribunaux permanents des forces armées devinrent même rétroactifs pour juger des faits depuis novembre 1954. Cela signifiait la constitution en tant qu'État de l'armée française en Algérie, à côté de l'État français en métropole.

Le général Salan, commandant en chef des forces françaises en Algérie, donna comme instruction à la fin avril 1957 comme quoi :

« L'armée doit agir... sur un plan particulier, afin d'atteindre les éléments formant la structure politico-administrative de la rébellion dont ils constituent les forces essentielles.

Dans ce domaine où les moyens proprement militaires se sont fréquemment révélés inadaptés, le caractère subversif de la rébellion amène l'armée à mettre en œuvre des moyens appropriés d'ordre administratif ou judiciaire.

Ses armes sont : les textes de codes, lois, décrets, arrêtés, instructions grâce à l'application desquels l'action est rendue possible et bénéfique. »

Cette décision d'accorder les pleins pouvoirs à l'armée en 1956 annulait de fait la décision, en avril 1955, d'établir le régime d'état d'urgence, au moyen d'une nouvelle loi justement mise en place pour éviter d'avoir à établir l'état de siège donnant les pleins pouvoirs à l'armée.

Environ onze mille personnes au total passeront pendant la guerre d'Algérie devant un tribunal militaire, qui fut mis en place à partir de 1957 à Alger, Constantine et Oran. Dès 1956, la torture devint également une méthode se systématisant alors que les attentats meurtriers du FLN algérien contre des civils mettait en place une ambiance de psychose.

Cette impression d'absence de limite pour l'armée se renforça encore avec la « bataille d'Alger » en 1957, lorsque la 10e division parachutiste commandé par le général Jacques Massu obtint les pleins pouvoirs pour briser le FLN à Alger.

Cela signifiait qu'en plus de ses 8000 « paras », le général Massu commandait la police, la police judiciaire, le Groupe de renseignements et d'exploitation (GRE), le SDECE (service de contre-espionnage) et son 11e Choc composé de 3 200 parachutistes), la Direction de la Surveillance du Territoire, le 9e régiment de zouaves, 350 cavaliers du 5e régiment de chasseurs d'Afrique, 400 hommes du 25e régiment de dragons, 650 hommes des deux détachements d'intervention et de reconnaissance, 1 500 hommes des unités territoriales (UT), etc.

L'armée française a ainsi acquis en Algérie le statut d'État. La contradiction avec l'État en métropole était par conséquent inévitable. Là réside la contradiction principale amenant à la crise de 1958.

La contradiction entre les deux États

De fait, l'État en métropole a connu une évolution, notamment en raison de la seconde guerre mondiale, radicalement différente des structures étatiques, administratives, judiciaires et militaires, dans le reste de « l'empire ».

Les forces militaires de l'empire ont en effet navigué entre collaboration et résistance, à l'image du maréchal Juin ou du général Salan, et surtout elles ont conservé les vieilles traditions coloniales, dans un esprit à rebours de ce qui prime en métropole. Avec les pleins pouvoirs donnés à l'armée en Algérie et avec l'expérience militaire indochinoise, il y a donc un esprit militaire et colonial particulièrement prégnant.

Le général Paul Ély, qui a supervisé l'abandon militaire de l'Indochine – un traumatisme pour l'armée – considère que c'est la politique des « petits paquets » qui a abouti à l'échec et c'est lui le responsable, en tant que chef d'état-major général, de la présence directement massive en Algérie, avec 450 000 hommes, notamment au moyen de l'allongement de la durée du service de 18 à 27 mois.

Cette militarisation s'accompagna, sous l'impulsion du général Paul Ély, de la mise en place de réunions au haut niveau des ministres et généraux dans un Comité de guerre en juillet 1957.



Le gouvernement du radical Félix Gaillard capitula et le président du conseil des ministres accueillit même chez lui la réunion de médiation, ce qui provoqua la colère de l'armée et du camp pro-empire français en général.

La pression était si grande que le gouvernement fut renversé le 15 avril 1958 et que pendant un mois, il y eut incapacité d'en former un.

Alors que les tractations étaient en cours sans aboutir à rien, le général Raoul Salan, commandant supérieur Interarmées de l'Algérie depuis novembre 1956, mit la pression sur le président René Coty. Il lui envoya un message par l'intermédiaire du général Paul Ély, ce dernier devant, en tant que chef d'état-major général des armées, le lui faire passer.

Voici le contenu du télégramme du 9 mai 1958 :

« La crise actuelle montre que les partis politiques sont profondément divisés sur la question algérienne.

La presse laisse penser que l'abandon de l'Algérie serait envisagé par le processus diplomatique qui commencerait par des négociations en vue d'un « cessez-le-feu ».

Je me permets de vous rappeler mon entretien avec M. Plevin, au cours duquel j'ai indiqué de façon formelle que les seules clauses d'un « cessez-le-feu » ne pouvaient être autres que celles-ci : « La France, confirmant son appel au « cessez-le-feu », invite les rebelles en Algérie à remettre au plus tôt leurs armes et leur garantit, avec une large amnistie, leur retour au sein de la communauté franco-musulmane rénovée ».

L'Armée en Algérie est troublée par le sentiment de sa responsabilité :

- à l'égard des hommes qui combattent et qui risquent un sacrifice inutile si la représentation nationale n'est pas décidée à maintenir l'Algérie française, comme le préambule de la Loi-Cadre le stipule;
- à l'égard de la population française de l'intérieur qui se sent abandonnée et des Français musulmans qui, chaque jour plus nombreux, ont redonné leur confiance à la France, confiants dans nos promesses réitérées de ne jamais les abandonner.

L'Armée française, d'une façon unanime, sentirait comme un outrage l'abandon de ce patrimoine national.

ON NE SAURAIT PRÉJUGER SA RÉACTION DE DÉSESPOIR.

Je vous demande de vouloir bien appeler l'attention du président de la République sur notre angoisse, que seul un gouvernement fermement décidé à maintenir notre drapeau en Algérie peut effacer ».

Signé : Général SALAN. »

Derrière ce message, on trouve également l'amiral Philippe Auboyneau, alors commandant en chef des Forces maritimes françaises en Méditerranée (alors basées à Alger), ainsi que le général Jacques Allard, haut responsable militaire en Algérie. A cela s'ajoute le général Edmond Jouhaud, adjoint interarmées du général Salan en Algérie, et le général Jacques Massu.

Toutes ces figures militaires étaient présentes en Algérie, toutes ont eu de très hautes responsabilités lors de la guerre d'Indochine.

L'armée fut quelques jours plus tard très mécontente du choix du démocrate-chrétien Pierre Pflimlin à la tête du nouveau gouvernement : la réponse immédiate prit la forme d'un coup d'État.

Prise du pouvoir par l'armée en Algérie le 13 mai 1958

Dès la connaissance de la nomination du démocrate-chrétien Pierre Pflimlin comme chef du gouvernement, l'armée prit l'initiative du coup d'État.

Le point de départ de la prise du pouvoir eut comme prétexte, comme tout était en réalité préparé au préalable, la mort de trois appelés du contingent. Ces derniers avaient été enlevés par le FLN à la frontière avec la Tunisie, amenés dans ce dernier pays et exécutés le 25 avril. On retrouve, à l'arrière-plan, la question de l'intervention en Tunisie, ayant amené la chute du gouvernement suite à sa capitulation devant les pressions américano-britanniques.

Le communiqué du 12 mai 1958 du Comité d'entente et d'action des Anciens combattants et cadres de réserves d'Algérie fut explicite :

« Encore des martyrs. Trois soldats français - trois nouveaux Moureau - ont été lâchement assassinés par le F.L.N. avec la complicité sanguinaire de la Tunisie. Nous ressentons au fond de nos cœurs d'Anciens combattants et de Français, chaque crime, chaque coup de poignard et ne pourrons plus les tolérer longtemps. »

L'armée appela à célébrer les morts :

« L'armée rend un hommage solennel aux trois glorieuses victimes de la barbarie F.L.N., le sergent Richomme (Ile-de-France), le soldat Decourteix (Normandie) et le dragon Feuillebois (Auvergne), en leur conférant à titre posthume la médaille militaire et la croix de la valeur militaire avec palme. Anciens combattants, une fois encore, le devoir vous appelle. Vous conduirez dans toutes les villes, dans tous les villages d'Algérie, à 18 heures, au moment même où les honneurs leur seront rendus à Bône, toutes les populations qui tiendront à s'associer à ce pieux hommage à la mémoire de ces défenseurs de la civilisation. »

Un appel à se retrouver devant le monument aux morts d'Alger fut lancé par plusieurs figures, dont :

- Pierre Lagaille, un avocat qui est officier parachutiste de réserve et président de l'Association Générale des Étudiants d'Algérie ;
- le général Salan ;
- le général Edmond Jouhaud, adjoint du général Salan ;
- l'amiral Philippe Auboyneau.

A cela s'ajoutent des officiers supérieurs, avec l'appui du général Massu ; les commerçants étaient de la partie et baissèrent leurs rideaux.

Mais dans les faits, le 13 mai, le simple rassemblement devint une prise d'assaut du gouvernement général ; un Comité de salut public fut mis en place, présidé par le général Massu, qui depuis le balcon du gouvernement général, lut un texte destiné au président René Coty :

« Vous rendons compte création d'un Comité de Salut Public civil et militaire à Alger présidé par moi, général Massu.

En raison de la gravité de la situation et devant nécessité absolue maintien de l'ordre, pour éviter toute effusion de sang, le Comité attend avec vigilance la création, à Paris, d'un Gouvernement de Salut Public.

Seul un Gouvernement de Salut Public est capable de conserver l'Algérie comme partie intégrante de la Métropole. »

Dès le matin, l'Union pour le Salut et le Renouveau de l'Algérie Française avait par ailleurs diffusé le tract suivant :

« Si Pflimlin passe, l'Algérie sera perdue avant octobre. Il a écrit : « Fermeté et Générosité ». La fermeté n'est qu'un piège ; il s'est toujours opposé à Lacoste depuis deux ans ; il est le « tombeur » de Bidault. Les vingt-sept mois de service ne serviront de rien en raison du «Dien Bien Phu» diplomatique qui se prépare.

En août 1958, quand vous serez tous en vacances, commencera «la Conférence du cessez-le-feu» (souvenez-vous de Genève, de La Celle-Saint-Cloud et d'Aix-les-Bains). Pflimlin aurait déjà entamé les négociations avec Bourguiba (souvenez-vous de Mendès).

Quand vous rentrerez en octobre, tout sera consommé. Si Pinay nous trahit, le Ministère passera, et IL NE RESTERA PLUS «français d'Algérie», QU'A VOUS OPPOSER PAR TOUS LES MOYENS A SON INSTALLATION à Alger.

Le sursaut national doit partir d'ici, car Pflimlin est la dernière «cartouche» du «système» épuisé.

VOUS EXIGEREZ ALORS DE COTY LA CONSTITUTION D'UN GOUVERNEMENT DE SALUT PUBLIC, qui, seul, peut gouverner au-dessus des partis. »

Le soir, sur Radio-Algérie, le message suivant fut diffusé :

« Le comité de Salut Public n'est pas un Gouvernement qui s'installe en Algérie. Il a simplement pour mission d'assurer l'ordre et d'attendre dans le calme que Paris prenne des décisions graves qui sont en cours, et il attendra jusqu'à ce que s'installe à Paris un Gouvernement de Salut Public, seul capable de conserver une Algérie comme faisant partie intégrante de la Métropole.

Aussi, le premier acte du Comité de Salut Public a été d'adresser au Président de la République le télégramme dont le texte a déjà été communiqué.

A l'heure actuelle, une grande partie de la population d'Alger continue à occuper le Gouvernement Général et ses alentours en attendant les nouvelles de Paris.

Les nouvelles, nous les espérons satisfaisantes et nous avons déjà toutes raisons de croire que nous avons gagné la bataille de l'Algérie.

Un fait est certain : c'est que, par notre action et par l'action des Français, l'Algérie est sauvée et elle le sera dans l'avenir.

Elle fera partie de la France jusqu'à la victoire totale et définitive.»

L'armée avait déjà le pouvoir en Algérie. Mais, en le prenant de manière ouverte, elle montrait au grand jour une ligne militariste déjà prise par la France, et forçait ainsi à ce que celle-ci soit ouvertement assumée.

Dans l'imaginaire des militaires, ce n'était en quelque sorte qu'un acte de protestation symbolique, ne changeant rien dans les faits, mais exigeant que tout soit assumé de manière ouverte.

Mais en réalité, cela exprimait une tendance propre à l'autonomisation de l'armée, une appropriation toujours plus grande des prérogatives d'État en général.

C'est qu'il ne pouvait pas y avoir d'un côté l'État en métropole et de l'autre un Etat-armée en Algérie. L'opposition devait immanquablement ressortir.

Le coup d'État militaire abat la carte de Gaulle

On a le Comité de Salut Public d'Alger qui, de fait, prit le pouvoir en Algérie le 13 mai 1958, avec le général Massu comme président. C'est l'expression de l'armée, s'appuyant sur des figures civiles.

On trouve notamment le lieutenant-colonel Roger Trinquier, un idéologue. Son ouvrage *La Guerre moderne* est un classique international des armées réactionnaires quant à la « contre-insurrection » utilisant la guerre psychologique, les escadrons de la mort, etc.

Le vice-président était Léon Delbecque, un gaulliste qui joua un rôle moteur pour que le général Salan se tourne vers de Gaulle. C'était déjà une tendance présente, mais il y avait besoin d'un support technique intérieur pour que le camp de l'armée décide ouvertement d'en appeler à de Gaulle.

Le camp de l'armée et celui de de Gaulle se distinguaient en effet nettement. Une alliance objective se formait cependant, de par la convergence d'intérêts.

Le lendemain du coup de force du 13 mai 1958, le général Massu fit une déclaration, la première du Comité de Salut Public, mentionnant très rapidement Jacques Soustelle, la pièce principale des réseaux gaullistes, et en appelant à de Gaulle.

« Nous apprenons à la population d'Alger que le Gouvernement d'abandon de Pflimlin vient d'être investi par 273 voix contre 124 (ou 280 voix contre 126) par suite de la complicité des voix communistes.

Nous exprimons notre reconnaissance à la population qui a veillé pour accueillir M. Jacques Soustelle à la suite de l'annonce qui avait été faite.

M. Jacques Soustelle par deux fois a été empêché de venir nous rejoindre. Une troisième fois il a réussi à se mettre en sécurité et nous espérons qu'il sera des nôtres dans la journée.

Le Comité supplie le général de Gaulle de vouloir bien rompre le silence en s'adressant au pays en vue de la formation d'un Gouvernement de Salut Public qui, seul, peut sauver l'Algérie de l'abandon et ce faisant d'un «Dien Bien Phu diplomatique» évoqué à maintes reprises par M. Robert Lacoste.

En tout état de cause, le Comité de Salut Public qui vous représente, continue d'assurer la liaison entre la population et l'armée qui assume le pouvoir jusqu'à la victoire finale.

En attendant M. Jacques Soustelle, le bureau du Comité de Salut Public est constitué par le général Massu, M. Delbecq, délégué par M. Soustelle, M. Madani et M. Lagaiïlarde.

Nous décrétons dès maintenant la mobilisation de toutes les énergies françaises au service de la Patrie et vous demandons d'être prêts à répondre au premier appel lancé par le Comité de Salut Public.

Nous sommes fiers de pouvoir prouver au monde que la population d'Alger a su faire la parfaite démonstration de la fraternité totale entre les populations françaises, européenne et musulmane, unies sous les plis du drapeau français. »

Ce fut ici l'introduction de la carte de Gaulle dans le coup d'État militaire.



Le Comité de Salut Public avait également reçu le communiqué suivant, tôt dans la matinée :

« Fatigués des abandons successifs de nos gouvernants, nous, officiers, sous-officiers, soldats, groupes et populations civiles du Sahara, venons nous rallier au Comité de Salut public d'Alger. »

De Gaulle rendit public un communiqué le même jour :

« La dégradation de l'État entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'Armée au combat, la dislocation nationale, la perte de l'indépendance.

Depuis douze ans, la France, aux prises avec des problèmes trop rudes pour le régime des partis, est engagée dans un processus désastreux. Naguère le pays dans ses profondeurs m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut.

Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »

Le 16 mai, au balcon du gouvernement général, le général Salan tint un discours où, finalement, lui-même en appela à de Gaulle. Il avait longuement hésité, mais finalement cédé aux encouragements des réseaux gaullistes.

« Algérois, Algéroises, mes amis, Tout d'abord, sachez que je suis des vôtres puisque mon fils est enterré au cimetière du Clos Salembier. Je ne saurais jamais l'oublier puisqu'il est dans cette terre qui est la vôtre...

Depuis dix-huit mois, je fais la guerre aux fellagha, je la continue et nous la gagnerons. Ce que vous venez de faire, en montrant à la France votre détermination de rester Français par tous les moyens, prouvera au monde entier que, toujours et partout, l'Algérie sauvera la France.

Tous les Musulmans nous suivent. Avant hier à Biskra, 7000 musulmans sont allés porter des gerbes au Monument aux Morts pour honorer la mémoire de nos trois fusillés en territoire tunisien.

Mes amis, l'action qui a été menée ici a ramené près de nous tous les Musulmans de ce pays. Maintenant, pour nous, le seul terme, avec tous ici, c'est la victoire avec cette armée que vous n'avez cessé de soutenir, que vous aimez et qui vous aime.

Avec les généraux qui m'entourent, le général Jouhaud, le général Allard, le général Massu qui, ici, vous a préservé des fellagha, nous gagnerons parce que nous l'avons mérité et que là est la voie sacrée pour la grandeur de la France. Mes amis, je crie Vive la France, Vive l'Algérie française, Vive de Gaulle. »

La foule présente jubila après les nombreux discours, y compris de figures arabes, et elle se tint finalement par la main pour « former la grande chaîne de l'amitié ». Cet aspect, toujours oublié, est capital pour comprendre la prise du pouvoir par l'armée en Algérie et ses espoirs qu'on doit qualifier d'« impériaux ».

La question de l'intégration de la population « musulmane »

L'Algérie, en 1958, n'était pas une nation, de par l'absence de capitalisme se développant, mais un mélange de peuples allant à l'établissement d'une nation en émergence, dans un parcours totalement déstructuré par l'irruption du capitalisme français.

Le pays, en 1958, est ainsi semi-féodal semi-colonial, aux mains d'une toute petite poignée de propriétaires fonciers pour la dimension agraire et avec une grande poche d'immigration française vivant parallèlement à la métropole.

Cette poche d'immigration était le support d'un capitalisme bureaucratique ayant une totale main-mise sur le pays, et se combinant historiquement à l'armée. L'administration française en Algérie avait une forme bureaucratique, au service d'un capitalisme par en haut profitant d'une population française petite-bourgeoise principalement.

Le FLN algérien était quant à lui le produit de couches arabes petites-bourgeoises largement marquées par la culture universitaire française, cherchant à forcer dans une optique tiers-mondiste la formation d'une nation par en-haut.

Le programme du FLN était de type islamo-romantique, pour autant qu'on puisse dire qu'il avait réellement un programme. L'Algérie devait payer un prix tragique à partir de 1962 et la prise du pouvoir par les aventuriers réactionnaires du FLN.

Le colonialisme français avait cependant très peur d'un mouvement agraire capable de faire vaciller la domination semi-féodale, et donc l'ensemble de la domination coloniale.

Le FLN n'a jamais, à aucun moment, représenté une réelle menace militaire, mais l'agitation qu'il produisait troublait la quiétude, rappelant le risque de l'apparition d'un mouvement de masse. Pour cette raison, le colonialisme a cherché à se présenter comme le pôle de la modernisation, car cela répondait aux exigences du capitalisme bureaucratique (mais pas des grands propriétaires terriens).

Pour voir son rôle agrandi, l'Algérie devait disposer d'une base plus grande, plus forte. Cela signifiait rêver d'un empire, quitte à ce qu'il soit dans une combinaison « musulmans » d'Algérie – Français.

Le 17 mai 1958, à Constantine, le Cheik Abdelali Lakhdari, un imam opérant à la mosquée Sidi El Kittani, lança l'appel suivant lors d'un rassemblement :

« Sache bien, ô femme, que le moment est venu pour toi de jouer ton rôle dans l'histoire de l'Algérie nouvelle française.

En dépit de ceux qui contestent la place qui te revient, brise tes chaînes avec un marteau de fer. »

Dans la foulée, une jeune femme musulmane de 17 ans arracha son voile et son haïk lui recouvrant le corps, déclarant :

« Ne perdons pas, mes sœurs, l'unique occasion de notre émancipation. »

La foule fut interloquée avant d'applaudir.

Lorsqu'il arriva le 19 mai à Alger, Jacques Soustelle, l'homme des réseaux de de Gaulle, tint un discours « modernisateur » suivant précisément cette orientation :

« Jamais peut-être dans l'histoire de l'Algérie, on n'avait vu un tel rassemblement où se trouvent fraternellement unis Européens et Musulmans.

Si demain - inch'Allah! - ceux qui écrivent l'histoire racontent ces journées, ils diront que pour la première fois il y eu en Algérie un rassemblement de femmes musulmanes, nos sœurs, qui viennent attester par leur présence que toutes les barrières sont abaissées et qu'il n'y a plus rien qui sépare ceux qui y habitent, qu'il n'y a plus ici que dix millions de Français.

Mes amis, on peut dire qu'il n'y a plus ici que les fils et filles d'une même mère, ne portant pas le même prénom, mais ayant tous le même nom : notre patrie commune. Mes amis, l'avons-nous assez attendu ce jour ! »

C'est que de même que le FLN était porté par une petite-bourgeoisie arabe intellectuelle totalement idéaliste dans son romantisme islamisant, l'État français intégrait une petite fraction de la population arabe et kabyle, faisant miroiter une installation dans le capitalisme bureaucratique.

Nombreuses furent donc les figures politiques arabes ou kabyles aux côtés des « Européens », happées par la « modernisation ».

On a ainsi Ali Mallem, qui tint les propos suivants lors de son discours à Alger le 20 mai 1958 :

« Pour donner au mouvement de rénovation du 13 mai toute sa portée, il faut profiter de l'élan qu'il a soulevé en rayant des siècles de préjugés et de coutumes qui écartent de la vie moderne les populations musulmanes.

Il importe de ne pas entrer à reculons dans l'avenir et de rompre un mode de vie calqué sur une législation figée et anachronique.

Car les excès du statut personnel et ses contradictions ne relèvent nullement de la religion, mais simplement de la coutume.

Pour que les Musulmans soient des Français à part entière, il faut abolir le statut personnel dont les dispositions concernant notamment le mariage, le divorce et le droit successoral, ne correspondent pas aux réalités de la vie moderne.

Si nos adversaires mettent en doute notre bonne foi et notre volonté de rénovation, nous leur rappellerons simplement que Bourguiba lui-même s'est attaqué au statut personnel et que le roi du Maroc, Mohammed V, a commencé à le faire dans sa propre famille.

Des sanctions pénales frappent en Tunisie les individus coupables de polygamie. Nous sommes persuadés que cette réforme sera très généralement accueillie en Algérie avec sympathie.

Le général de Gaulle avait esquissé cette politique dans l'ordonnance du 7 mars 1944, sabotée par les partis et le système. Ce sabotage a ouvert la porte à l'aventure, au voyage au bout de la nuit.

Pour nous, de Gaulle introduit une inestimable valeur morale dans le débat. Nous attendons de lui la mise en application immédiate d'une politique à la mesure de son génie et de ses sentiments nationaux. »

Ali Mallem devint vice-président du Comité de salut public Algérie-Sahara et l'une des principales figures du parti politique que fondera de Gaulle.

Voici justement la motion numéro 17 du Comité de salut public Algérie-Sahara, appelant à la modernisation capitaliste bureaucratique de l'Algérie :

« Le Comité de Salut Public de l'Algérie et du Sahara, soucieux d'assurer dans les délais les plus rapides l'exécution des principes d'égalité aujourd'hui plébiscités par l'ensemble de la population ;

Insiste d'une façon pressante pour que soit accélérée la mise en œuvre des plans en cours relatifs à la scolarisation totale, à la formation et l'emploi de la jeunesse, au développement économique autorisant le plein emploi, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population ;

Propose d'accorder la priorité aux problèmes concernant la jeunesse par l'application du plan de plein emploi déjà étudié en conduisant :

- à l'ouverture des centres urbains et des foyers de jeunes,
- au développement des classes spéciales dans les centres sociaux ainsi que des sections de préformation professionnelle,
- à l'ouverture aux jeunes de monde du travail,
- à l'accès des jeunes d'Algérie à la formation professionnelle et à leur placement dans la métropole ;

Invite l'administration à prendre toute disposition propre à assurer l'exécution rapide et impératifs. »

Saïd Boualam, qui sera élu quatre fois vice-président de l'Assemblée nationale de 1958 à 1962, racontera en 1963 dans *Mon pays la France* :

« Comme il était beau ce 13 mai [1958] de la fraternité et comment n'avez-vous pas senti, Français de France, ce miracle qui liait à tout jamais la France et l'Algérie en un seul espoir, celui d'en finir avec une poignée de tueurs qui n'ont jamais représenté le peuple algérien (...).

Si vous aviez vu le visage de ces jeunes Musulmans, de ces femmes qui déchiraient leur voile, de ces anciens combattants qui brandissaient leurs décorations, vous auriez compris que ce jour concrétisait la conquête que la France avait réalisée il y a cent trente ans, celle des cœurs. »

Rater cet aspect, c'est ne pas comprendre pourquoi 42 500 « harkis » vinrent en France en 1962, ni pourquoi ce courant francophile fut si puissant culturellement, conservant même une certaine permanence.

Le capitalisme bureaucratique et la dimension semi-féodale

De Gaulle crut possible, au départ, la vaste modernisation de l'Algérie. Cette modernisation était un défi rendu inéluctable de par l'explosion démographique de la population colonisée, qui passa, de 1911 à 1954, de 5 492 000 personnes à 9 530 000.

La population européenne comptait elle 984 000 personnes, soit 11 % de la population, vivant à 82% dans les villes, soit une proportion exactement inverse à celle des masses arabes et kabyles.

Dès le départ, il se plaça sur ce terrain. Le choix de de Gaulle par l'armée, c'était celui de la dimension impériale de la France. De Gaulle a comme rôle de rétablir la grandeur française par en haut.

Lors de son passage à Constantine, le 3 octobre 1958, il explique ainsi ce qui sera le cœur du « plan de Constantine » :

« On ne fait rien de grand sans un grand mouvement dans les âmes et dans les esprits. Ce mouvement, l'Algérie l'a suscité (...).

Ce mouvement, d'où est-il venu? Il est venu de l'âme de la France. Ce mouvement, qui peut le faire, l'organiser, qui fait qu'il soit venu sinon la France ?

Le gouvernement de la République a donc le devoir d'en prendre acte et d'accomplir, à partir de là, ce qui doit être fait en Algérie et ailleurs.

Je déclare qu'il s'agit, ici, de faire en sorte qu'entre nos communautés, nos catégories, il n'y ait plus aucune barrière.

Qu'il n'y ait plus ici pour aucune communauté, pour aucune catégorie, aucun privilège, que les dix millions de Français qui vivent en Algérie aient absolument les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Pour commencer, et je le précise, il s'agit que dans les trois mois les dix millions de Français qui vivent en Algérie participent avec la France toute entière à l'immense référendum où la France va décider de son destin. »

Il exprima le même point de vue à Oran :

« Il faut que toutes les barrières, tous les privilèges qui existent en Algérie entre les communautés ou dans les communautés disparaissent. Il faut qu'il n'y ait en Algérie rien autre chose — mais c'est beaucoup! — que dix millions de Françaises et de Français avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Il s'agit notamment que, dans l'occasion immense qui va être offerte dans trois mois à la totalité des Français, l'Algérie toute entière, avec ses dix millions d'habitants, participe de tout son cœur, comme les autres, exactement au même titre, avec la volonté de démontrer par là quelle est organiquement une terre française, aujourd'hui et pour toujours ! »

Cette intégration par en-haut de l'Algérie fut théorisée dans le « plan de Constantine », dont la dénomination officielle était la suivante : « Plan de développement économique et social en Algérie ». Ses ambitions étaient démesurées : le « plan de Constantine » se voulait un plan quinquennal pour la période 1958-1963, avec un développement à un rythme soutenu.

À partir de 1959, l'Algérie dépendit d'une « délégation générale du Gouvernement », avec :

- une direction du Plan et des Études économiques ;
- un Conseil supérieur du Plan ;
- une caisse d'équipement et de développement en Algérie.

Le chef de la délégation générale du Gouvernement était l'inspecteur des finances Paul Delouvrier, grand artisan de la « planification » gaulliste, son adjoint étant le polytechnicien Salah Bouakour.

Cela se situait dans le prolongement du rapport remis au gouvernement en 1955 par Roland Maspétiol, ainsi que de la rédaction en septembre 1958 d'un document intitulé *Les Perspectives décennales du développement économique de l'Algérie*, réalisé par des hauts fonctionnaires et des dirigeants de grandes entreprises.

Ce document fut même en fait la base du discours de de Gaulle à Constantine le 3 septembre 1958. Le revenu algérien était censé passer de 685 milliards de francs en 1956 à 1 600 milliards en 1966, principalement grâce au développement des mines, du pétrole, du secteur de l'énergie.

Il y avait 300 000 travailleurs dans le secteur industriel, le chiffre était censé doubler. La consommation privée était censée doubler entre 1954 et 1966, la consommation publique être 15 fois multipliée par 3,5, les investissements bruts augmentés de 430 %, l'épargne privée multipliée pratiquement par 3.

Le problème fondamental, c'est que le capitalisme français ne pouvait nullement porter un tel développement à lui tout seul et que la base capitaliste algérienne était inexistante, de par la dimension semi-féodale, voire littéralement coloniale d'une agriculture qui en 1954 représentait le tiers de l'économie.

Population dans l'agriculture	2 660 000 musulmans (87,8 % de la population active)	33 000 Européens (14,4 % de la population active)
Terres	Appartenant aux musulmans :	Appartenant aux Européens :
Cultures pauvres (hectares)		
Terres en repos et en jachère	2 038 880	777 290
Céréales	2 417 060	830 880
Arbres fruitiers sauf agrumes	146 220	35 200
Légumes secs	63 000	22 150
Cultures riches (hectares)		
Vignobles	44 040	333 640
Prairies, cultures fourragères	31 750	62 200
Cultures maraîchères	26 490	27 310

Il y a ici une contradiction fondamentale entre le capitalisme bureaucratique se développant en Algérie par la population européenne et cherchant à moderniser de manière capitaliste par en haut, et une agriculture semi-féodale, quasiment coloniale dans sa domination et en tout cas dans son identité, s'appuyant sur un réseau de quelques familles.

La population arabe et kabyle était pratiquement entièrement paysanne ; pour une écrasante majorité, le niveau de vie était misérable et tous les salaires passaient dans la consommation alimentaire.

Cette majorité de la population arabo-kabyle réfutait d'ailleurs la démocratie en général et s'ancrait résolument dans le droit musulman, bloquant toute accession à une réelle citoyenneté et les droits allant avec.

Une toute petite minorité s'occidentalisa toutefois et forma une petite-bourgeoisie qui allait être le fer de lance soit d'une participation entière à la France, soit d'un nationalisme romantique donnant naissance au FLN.

A cette minorité s'opposaient les représentants traditionnels des communautés, les chefs locaux appelés caïds, bachagas, aghas, etc. qui basculaient quant à eux le plus souvent dans le camp colonial maniant la corruption afin de maintenir une dimension semi-féodale.

Les réseaux gaullistes et le capitalisme financier

De Gaulle ne représentait ni le capitalisme bureaucratique en Algérie, ni les grands propriétaires terriens maintenant une situation semi-féodale. Il représentait le capitalisme financier.

Lors de la défaite de 1940, la bourgeoisie française a accepté la collaboration, suivant le mot d'ordre « plutôt Hitler que le Front populaire ». Elle passa alors sous la coupe de la bourgeoisie industrielle.

Cependant, pour une petite fraction de la bourgeoisie, la capitulation était impossible, car aboutissant nécessairement à l'effacement des banques du pays et à l'effondrement à moyen terme de l'empire français, et donc d'une perspective d'exportation des capitaux.

La fraction la plus agressive de la bourgeoisie française, la plus réactionnaire, la haute finance avec des ramifications industrielles, s'opposa ainsi à l'Allemagne, autour du général de Gaulle.

Les courants réactionnaires opportunistes formèrent quant à eux le bloc autour du maréchal Pétain, bloc représentant une bourgeoisie industrielle avec des ramifications financières cherchant à se placer dans le « nouvel ordre européen » des nazis, bloc allié à la réaction dans les campagnes.

De Gaulle ne s'opposa pour cette raison pas qu'à l'Allemagne nazie, il entra également en conflit avec les impérialismes américain et britannique.

Dans ses mémoires, Alain Peyrefitte raconte de la manière suivante comment de Gaulle justifia son refus en 1964 de participer à la commémoration du débarquement des forces alliées :

« Eh bien, non ! Ma décision est prise ! La France a été traitée comme un paillason !

Churchill m'a convoqué d'Alger à Londres, le 4 juin, il m'a fait venir dans un train où il avait établi son quartier général, comme un châtelain sonne son maître d'hôtel. Et il m'a annoncé le débarquement, sans qu'aucune unité française ait été prévue pour y participer. Nous nous sommes affrontés rudement.

Je lui ai reproché de se mettre aux ordres de Roosevelt, au lieu de lui imposer une volonté européenne.

Il m'a crié de toute la force de ses poumons : « De Gaulle, dites-vous bien que quand j'aurai à choisir entre vous et Roosevelt, je préférerai toujours Roosevelt !

Quand nous aurons à choisir entre les Français et les Américains, nous préférerons toujours les Américains ! Quand nous aurons à choisir entre le continent et le grand large, nous choisirons toujours le grand large ! »

Le débarquement du 6 juin, ç'a été l'affaire des Anglo-Saxons, d'où la France a été exclue. Ils étaient bien décidés à s'installer en France comme en territoire ennemi !

Comme ils venaient de le faire en Italie et comme ils s'apprêtaient à le faire en Allemagne !

Ils avaient préparé leur AMGOT qui devait gouverner souverainement la France à mesure de l'avance de leurs armées. Ils avaient imprimé leur fausse monnaie, qui aurait eu cours forcé. Ils se seraient conduits en pays conquis.

C'est exactement ce qui se serait passé si je n'avais pas imposé, oui imposé, mes commissaires de la République, mes préfets, mes sous-préfets, mes comités de libération !

Et vous voudriez que j'aie commémorer leur débarquement, alors qu'il était le prélude à une seconde occupation du pays ? Non, non, ne comptez pas sur moi ! Je veux bien que les choses se passent gracieusement, mais ma place n'est pas là ! »

De Gaulle, pour cette raison, dut batailler contre le général Henri Giraud, commandant de l'armée d'Afrique à partir de 1942 et homme des Américains.

Il s'opposa à la présence des troupes américaines en France après 1945, à l'intégration de la France dans l'OTAN. Il fut toutefois rapidement balayé, perdant dès 1946 sa place de dirigeant.

Son parti fondé en 1947, le Rassemblement du peuple français, parvint à rassembler un demi-million de personnes et à se placer numériquement juste derrière le Parti Communiste Français, mais échoua toutefois à se présenter comme un mouvement « au-dessus » des partis.

Il fut rapidement marginalisé et de Gaulle l'abandonna dès 1953, quittant la vie publique. Les réseaux gaullistes restèrent toutefois en action. Il étaient de deux types.

Il y avait déjà le service d'ordre du Rassemblement du peuple français, adepte du coup de force contre les communistes. On est ici dans une démarche paramilitaire, voire militaire, mais avec une conception du même type que les services secrets, suivant le principe du « coup de main ».

Les soutiens financiers venaient de monopoles, tels Rhône-Poulenc, Esso-Standard, le Crédit Lyonnais, Simca, Dassault, etc. Marseille était le bastion du mouvement, en liaison avec la pègre.

Il y avait ensuite les réseaux au sens strict, à travers des hommes comme Jacques Foccart – aux Antilles et en Guyane au départ mais qui sera après 1958 « monsieur Françafrique » - qui tissaient des liens, formaient des structures partisans, mais fonctionnant à l'arrière-plan seulement, avec des couvertures.

Jacques Foccart mit notamment en place la SAFIEX (Société anonyme française d'importation et d'exportation), permettant le financement et la couverture de ce qu'on doit considérer comme des agents des réseaux gaullistes. La quête d'influence visait principalement les services secrets, mais également l'armée.

On avait également le réseau formé par Claude Dumont et Jacques Soustelle, qui avaient constitué en mars 1956 l'Union pour le salut et renouveau de l'Algérie française.

Le mouvement, qui poussait à en appeler à de Gaulle, devint en 1958 l'Union pour le Renouveau Français et rejoignit immédiatement le Comité de Coordination des Mouvements Gaullistes.

Voici les propos à Alger le 17 mai 1958 de Jacques Soustelle, qui fut notamment ministre des Colonies en 1945-1946 sous de Gaulle et Gouverneur général de l'Algérie en 1955-1956 :

« Algériennes, Algériens, mes Amis.

Me voici parmi vous, je veux d'abord rendre hommage à notre magnifique Armée d'Algérie, hommage à ses chefs, au général Salan qui a su maintenir l'unité, au général Massu et à tous les autres chefs de cette armée les mêmes à qui j'avais promis, quand je vous ai quittés le 2 février 1956 de consacrer toutes mes forces au salut de l'Algérie.

C'est ce que je me suis efforcé de faire durant deux ans et quatre mois. Mais depuis quelque temps, j'étais soumis à une incessante surveillance et ne pouvais plus accomplir mon devoir.

C'est pourquoi j'ai décidé de choisir tout à la fois la liberté et la Patrie et que, maintenant, je viens me mettre à la disposition de l'Algérie Française qui vient de donner un exemple si émouvant d'attachement à la Mère Patrie et cela surtout par la voix de nos frères Musulmans qui furent des tout premiers.

Nous nous efforcerons de la servir pour refaire l'unité nationale des deux côtés de la Méditerranée.

Vive la République,
Vive l'Algérie Française,
Vive la France,
Vive de Gaulle. »

Ce fut également le gaulliste Lucien Neuwirth qui devint porte-parole du Comité de salut public et directeur de la radiodiffusion-télévision française en Algérie (Radio Alger) après le coup d'État du 13 mai 1958.

A cela s'ajoutait la mouvance des députés gaullistes, regroupés en « Union des républicains d'action sociale » en 1955-1956 et en « Républicains sociaux » de 1956 à 1958. Ici encore c'était plus un réseau qu'un mouvement, avec beaucoup de nuances et de divisions, faisant que les députés gaullistes passèrent d'ailleurs de 120 en 1951 à une vingtaine en 1956.

Enfin, il faut prendre en compte la participation gaulliste au Comité d'Action des Associations Nationales d'Anciens Combattants. Le 13 mai 1958, jour du coup d'État, il y eut une petite manifestation de leur part à Paris, qui fut aisément brisée par la police, avec quelques légers incidents aboutissant toutefois, dans la foulée, à l'interdiction le 15 mai de différents petits mouvements d'extrême-droite.

C'était bien léger, et cependant, tout cela fit suffisamment puissant pour former une faction au sein de l'État et de la société française. Le 19 mai, un rassemblement de 20 000 personnes pro-de Gaulle se tint notamment place de l'Étoile à Paris, partant vers l'assemblée nationale, enfonçant les grilles de l'Élysée, avec des commandos à motos attaquant les ministères.

Et surtout, il y eut l'opération de prise de contrôle de la Corse, opération qui scella le coup d'État militaire n'ayant pas triomphé jusque-là.

L'alliance armée-de Gaulle autour du « roc »

La convergence de la faction de l'armée et de la faction de de Gaulle avait été cimentée en amont, dans un processus secret passant par des intermédiaires. Cela aboutit à un programme commun.

D'un côté, de Gaulle appela à la résurrection de l'esprit national, ce qui satisfaisait l'armée désireuse d'une ligne expansionniste de la France. De l'autre côté, il exigea la mise en place d'un régime fort, ce qui était sa position depuis 1940 et en avait fait la grande figure de la bourgeoisie la plus agressive.

Il y avait concrètement convergence de la faction de l'armée autonome en raison de l'Algérie française et de la faction de la bourgeoisie impérialiste.

Voici comment, le 19 mai 1958, lors d'une conférence de presse, de Gaulle exposa le contenu idéologique de cette démarche :

« Ce qui se passait en Afrique du Nord, depuis quatre ans, était une très lourde épreuve, ce qui se passe en ce moment, en Algérie, par rapport à la métropole et dans la métropole par rapport à l'Algérie, peut conduire à une crise nationale extrêmement grave.

Mais aussi, ce peut être le début d'une espèce de résurrection. Voilà pourquoi le moment m'a semblé venu où il pourrait m'être possible d'être utile, encore une fois, directement, à la France (...).

C'est un fait que le régime exclusif des partis n'a pas résolu, ne résout pas, ne résoudra pas, les énormes problèmes avec lesquels nous sommes confrontés.

Notamment, celui de l'association de la France avec les peuples d'Afrique. Celui aussi de la vie en commun des diverses communautés vivant en Algérie. Et même celui de la concorde à l'intérieur de chacune de ces communautés.

Le fait est là, je répète que tout le monde doit en prendre acte.

Les combats qui se livrent, en Algérie, et la fièvre qui bouillonne ne sont que les conséquences de cette carence. Et si les choses continuent, de la façon dont elles sont engagées, nous savons tous parfaitement bien que le régime tel qu'il est ne pourra pas y trouver d'aboutissement (...).

[Journaliste 1 : Vous aviez dit que vous vous teniez prêt à assumer les pouvoirs de la République. Qu'entendez-vous au juste par là ?]

Je vais vous répondre au mieux. Les pouvoirs de la République, quand on les assume, ce ne peut-être que ceux qu'elle-même vous aura délégués. Voilà pour les termes qui me paraissent parfaitement clairs.

Et puis alors maintenant, il y a l'homme qui les a prononcés. La République, il fut un temps où elle était reniée, trahie, par les partis eux-mêmes, et moi, j'ai redressé ses armes, ses lois, son nom !

[Journaliste 4 : Certains craignent que, si vous reveniez au pouvoir, vous attentiez aux libertés publiques.]

Est-ce que j'ai jamais attenté aux libertés publiques fondamentales ? Je les ai rétablies. Et y ai-je une seconde attenté jamais ? Pourquoi voulez-vous qu'à 67 ans, je commence une carrière de dictateur ? »

La question était de savoir dans quelle mesure de tels propos allaient suffire à satisfaire l'armée. Le lendemain de la conférence de presse, le général Salan donna une réponse, à Alger :

« Au cours de ces journées, de ce Forum devenu le haut lieu de la résistance à l'abandon, a jailli une intense clameur vers Paris.

Dans un élan unanime de ferveur patriotique vous avez crié votre volonté farouche de construire une Algérie française nouvelle et fraternelle marquée par la vie en commun des diverses communautés.

Hier soir, de Paris, du cœur même de l'Île-de-France, une voix sereine s'est fait entendre : le général de Gaulle s'est écrié : « C'est peut-être le début d'une espèce de résurrection, il faut en prendre acte. Hâtez-vous, les choses et les esprits vont vite. »

Ainsi, hier à Paris, celui qui en d'autres heures cruciales pour la patrie a su montrer la voie du Salut, a affirmé publiquement avec force avec force, sans ambiguïté, qu'il comprenait vos angoisses et vos élans.

Avec Alger, Oran, Constantine, avec les habitants des cités et des douars, avec ceux des plaines et des plateaux, avec les montagnards des djebels les plus reculés, les nomades du Sahara, tous se rassemblent pour affirmer leur fierté et leur volonté d'être Français et pour dire certitude de notre victoire.

De toute l'Algérie française jaillit un immense cri de patriotisme et de foi.

Dix millions de Français décidés à rester Français, à rester bien Français, indissolublement liés à l'Armée et à la République vous disent, mon Général, que vos paroles ont fait naître dans leur cœur une immense espérance de grandeur et d'unité nationale. »

On reconnaît ici les termes du contrat entre de Gaulle et l'armée. Du moment que de Gaulle maintient l'Algérie et en fait bien une « base » en tant que telle, il aura le soutien de l'armée. Il va de soi que l'armée considérait qu'elle aurait l'hégémonie dans cette affirmation politique ; le 22 mai 1958, le général Salan dit même à Alger :

« Indissolublement unis, nous remonterons les Champs-Élysées et on nous couvrira de fleurs ».

C'est que l'armée pensait avoir forcément le dessus, car elle disposait d'un « roc » : l'Algérie française qui est entièrement sous son contrôle. Voici comment la chose était présentée dans l'éditorial dans l'Écho d'Alger du 22 mai 1958 d'Alain de Sérigny :

« Le Roc !

Qu'on ne se fasse donc pas d'illusions à l'hôtel Matignon, au Palais-Bourbon, ou ailleurs. Les dix millions de Français de la grande communauté algérienne restaurée forment avec l'Armée française UN ROC.

Il ne sera délité ni par les tentatives de division, ni par les manœuvres de chantage : nos Comités de Salut public sont vigilants.

L'Algérie n'acceptera qu'un gouvernement de Salut public, et présidé par l'Homme qui incarne la grandeur française : le général de Gaulle. »

L'auteur de ces lignes sur de Gaulle incarnant la grandeur française avait durant la seconde guerre mondiale été décoré de la Francisque par Pétain ; c'est ici en fait une convergence des intérêts réactionnaires.

L'armée avait scellé une alliance avec les réseaux gaullistes et le Comité de salut public pouvait désormais lui-même utiliser la figure de de Gaulle une fois le processus ouvertement lancé.

Le 23 mai 1958, les ressorts idéologiques et stratégiques de l'alliance étaient clairs :

« Le comité de salut public de l'Algérie et du Sahara à tous les Français : Citoyens français de la Métropole, de l'Union Française et du monde entier, le mouvement de Salut Public déclenché à Alger par la volonté populaire le 13 mai 1958, a réalisé en trois jours, ce qu'aucun Gouvernement n'avait pu obtenir en trois ans.

Sachez que désormais, les 10 000 000 de Français qui peuplent l'Algérie et le Sahara, ont réalisé leur union totale.

Sachez qu'ils ont fait le serment de conserver cette province française, indissolublement liée à la Mère Patrie, pour garder intact le patrimoine national.

Sachez qu'ils sont fermement résolus à mettre en place un Gouvernement de Salut Public présidé par le général de Gaulle pour promouvoir et défendre la réforme profonde des institutions de la République.

Français et Françaises, ces 10 000 000 de citoyens vous appellent solennellement et vous demandent dans un véritable sursaut national de mobiliser toutes vos énergies pour que soit réalisé ce noble idéal.

Dans ce but, le mouvement doit s'étendre et se concrétiser dans l'immédiat par la création de comités de salut public, malgré toutes les manœuvres et les menaces dont vous êtes l'objet de la part du Gouvernement du système.

Tous unis, au sein de ces Comités, vous obtiendrez, par votre détermination, un Gouvernement de Salut Public présidé par le général de Gaulle, seul capable de restaurer la grandeur et l'indépendance de la Patrie. »

Cette « restauration » était toutefois bloquée, car le régime refusait de céder. Ce furent alors les gaullistes qui prirent l'initiative, en Corse.

Le coup d'État en Corse

L'opération Corse se déroula le 24 mai 1958, soit le lendemain d'une réelle cimentation de l'alliance entre l'armée et les réseaux gaullistes. La veille, des Comités de salut public avaient été fondés à Ajaccio et Bastia.

Dans ces deux villes, le 24, les 800 « paras » du premier bataillon du onzième choc occupèrent les principaux bâtiments administratifs, Calvi et Corte suivant rapidement.

Seule la mairie de Bastia résista pendant quelques temps à l'occupation (avec le premier adjoint PCF au maire de Bastia chantant symboliquement la Marseillaise), aux côtés de la mairie et de la sous-préfecture de Sartène.



Le chef des « paras » était le Corse Ignace Mantei, alors que le député corse Pascal Arrighi joua ici un rôle moteur pour les appuyer, permettant un appui populaire à l'initiative qui surprit beaucoup alors.

Dès le 21 mai, il lançait sur Radio-Alger l'appel suivant :

« Il y a quinze ans, la Corse, premier département français libéré, se plaçait sous l'autorité du général de Gaulle. Les Corses se doivent de continuer cette tradition et d'être à la pointe du combat. Constituez, partout, des comités de salut public. »

Le chef du gouvernement légal, Pierre Pflimlin, affirma ainsi à la radio RTF que si « l'insubordination des Algériens était compréhensible », inversement « la rébellion des Corses est inexcusable ».

La Corse connut dans la foulée un blocus maritime et aérien. Mais c'est qu'à côté de Pascal Arrighi, on trouvait Henri Maillot, simple conseiller municipal d'Ajaccio mais surtout cousin de de Gaulle et figure de la libération de la Corse pendant la seconde guerre mondiale.

C'est lui qui, au nom du Comité de salut public d'Ajaccio et accompagné de l'ancien député Antoine Serafini, affirma le 26 mai 1958, à l'occasion d'un dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts, que :

« Nous voulons que la France grandisse au lieu de diminuer, et nous aussi, Corses, avons peur d'être un jour abandonnés. C'est pourquoi, nous avons été les premiers à nous rallier à un mouvement national. »

La prise du pouvoir en Corse s'appuya ainsi indéniablement sur une dimension gaulliste ; c'est d'ailleurs de Gaulle qui poussa à cette initiative, de peur de voir le coup d'État s'enliser. François Mitterrand, dans *Le coup d'État permanent* publié en 1964, raconte de la manière suivante cet épisode :

« Le ministre Pflimlin branle mais ne part pas. L'Assemblée nationale fléchit mais cherche à échapper à l'étreinte. Ici on envisage la formation d'un cabinet Naegelen, Mollet ou Lacoste.

Là on met au point une réforme constitutionnelle. Bref, on biaise. Mais si l'on tergiverse à Paris on tergiverse aussi à Alger. Les dirigeants de Paris craignent de n'être pas obéis. Les militaires d'Alger craignent le conseil de guerre.

Le général de Gaulle qui a déjà relancé la rébellion par son intervention du 15 mai comprend qu'il faut créer l'irréparable, trancher le noeud gordien.

Ah! la pure légitimité qui se flattait vingt ans plus tôt d'avoir pour compagnons l'honneur et la patrie! La voici maintenant qui recrute ses spadassins. La rébellion ne suffit pas? La sécession complétera l'escorte.

Un commando arrache la Corse au territoire métropolitain. Ce sont des gaullistes qui atterrissent à Ajaccio. Ce sont des gaullistes qui les reçoivent et leur prêtent main-forte. Ce sont des gaullistes qui d'Alger arrivent à la rescousse. »

Naturellement, l'histoire bourgeoise n'a jamais fait l'effort d'analyser « l'Opération Corse », ses tenants et aboutissants. Il aurait alors fallu en effet alors montrer comment les réseaux gaullistes étaient mêlés aux milieux mafieux, notamment corses, dès 1945, une chose très connue par ailleurs pour la période suivant 1958, avec notamment le « Service d'Action Civique » où l'on retrouve une figure comme le Corse Charles Pasqua.

Une figure d'importance fut ici également l'activiste d'extrême-droite Jean Baptiste Biaggi, maurassien héros de la Résistance ayant fondé le Réseau Orion faisant évader des Français vers l'Espagne.

On avait également l'anticommuniste Jean-Jacques Susini, qui jouera par la suite un rôle majeur avec l'OAS ; c'était un habitant de l'Algérie française, le quart des deux millions d'Européens étant d'ailleurs d'origine corse.

Dès le lendemain du coup d'État militaire du 13 mai 1958 en Algérie, on eut également un appel du général Massu, chef du Comité de salut public d'Alger, spécifiquement destiné aux familles des « paras », qui fut diffusé à Ajaccio par un groupe de jeunes activistes regroupés autour de Ambroise Fieschi et Marien Spinosi.

Jules Moch, ministre de l'Intérieur, envoya un télégramme aux préfets où la situation était présentée ainsi :

« Une poignée de factieux vient d'annuler en Corse un siècle d'efforts démocratiques. Il s'agit d'une sédition criminelle menée par une poignée de militaires et de civils dont le geste rappelle les pronunciamientos sud-américains. »

Sa tentative d'envoyer des CRS pour écraser la révolte fut bloquée dès l'arrivée des troupes par avion en Corse, par l'armée. La Corse était passée dans les mains des gaullistes, en liaison avec l'Algérie française aux mains de l'alliance armée – de Gaulle.

L'Opération Résurrection et la capitulation du régime

La réussite de l'Opération Corse – de nature clairement gaulliste – convergea avec l'Opération Résurrection, consistant en la prise du pouvoir par l'armée en métropole même. Ici encore, l'histoire bourgeoise est pratiquement muette sur ce plan de coup d'État militaire.

L'Opération Corse est même présentée comme une partie de l'Opération Résurrection, ce qui est inexact de par sa substance. Il y eut un premier plan pour une Opération Résurrection, quelques jours après le coup d'État, réalisé par l'armée en Algérie, mais que de Gaulle rejeta comme manquant de moyens.

Puis, une seconde version fut élaborée à la suite de l'Opération Corse, avec cette fois l'approbation de de Gaulle et même un soutien acharné. Il faut bien voir ici que différents réseaux s'entremêlent.

Initialement, l'Opération Résurrection devait voir les « paras » tant d'Algérie que de Corse sauter sur Paris et prendre le contrôle des points névralgiques. Le général Edmond Jouhaud, dans un document racontant l'épisode, décrit cela de la manière suivante :

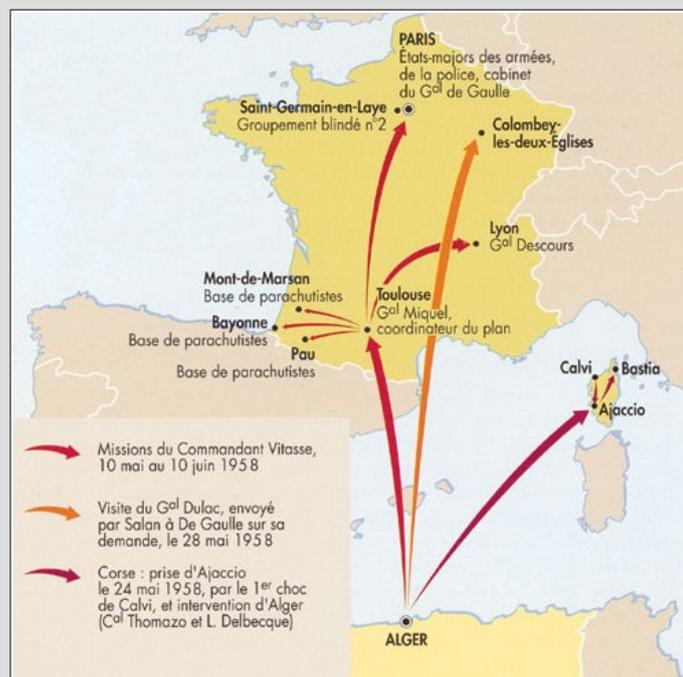
« Groupement de Vismes : se porter sur la Préfecture de Police et l'Hôtel de Ville ;
groupement Cousteaux : se porter sur le ministère de l'Intérieur et protéger l'Elysée. Détacher ensuite un élément sur le central régional des P.T.T. ;
groupement Château-Jobert : se porter sur la tour Eiffel, les studios de l'O.R.T.F., le centre des communications militaires avec les territoires d'outre-mer ;
groupement Moulie : se porter sur la Chambre des députés, le ministère des Affaires étrangères, la présidence du Conseil, la direction générale des P.T.T. et les studios de l'O.R.T.F., occuper les locaux et neutraliser le personnel présent. Une telle action conduisait à s'emparer des leviers de commande de l'Etat ou tout au moins à les contrôler. »

Mais, en réalité, ce à quoi on aboutit était un coup d'État militaire depuis la métropole même, plus précisément depuis Paris, avec la participation de l'état-major des armées de terre, de l'air et de la marine, unanimement.

Lorsque l'Opération commença, au tout début de la nuit du 30 mai 1958, les avions vers le Sud-Ouest partaient ainsi de Paris.

Si les choses ne sont pas claires, c'est en raison de la nature complotiste de l'opération, différents complots s'entremêlant selon les réseaux. Certains militaires pensaient même que l'opération n'était qu'une bluff pour faire tomber le gouvernement.

Comme, de fait, le gouvernement tomba dès la prise de connaissance de l'opération commencée, tout passa aux oubliettes afin de contribuer à masquer le fait que le régime de la Ve République avait comme origine un coup d'État militaire.



Il faut comprendre le tempo menant à l'Opération Résurrection, qui ne pouvait en effet avoir lieu que grâce à la réussite de la prise de contrôle de la Corse. Celle-ci permettait la constitution d'une tête de pont vers la métropole, tout en aidant à présenter pour la forme le coup d'État militaire en Algérie comme la prétendue expression d'une révolte populaire d'ampleur générale.

C'est l'Opération Corse qui déverrouilla les positions pro-coup d'État de l'armée en métropole. Le gouvernement et le parlement l'avaient parfaitement compris, d'où leur soumission totale, très surprenante si l'on ne prend pas cet aspect en compte.

Lors du coup d'État en Corse, le député Pascal Arrighi se vit suspendre son mandat par 393 voix contre 198 et lever son immunité parlementaire par l'Assemblée par 423 voix contre 112. Le soutien au gouvernement était donc écrasant.

Le président du conseil Pierre Pflimlin affirma également à la radio le 24 mai :

« J'ai le devoir d'alerter les Français attachés aux libertés que garantissent les lois de la République. Des factieux essaient de nous entraîner sur la pente qui conduit à la guerre civile.

Pour conjurer ce péril, il n'est qu'un moyen : c'est de vous rassembler autour du gouvernement qui défendra contre tous les extrémismes, contre tous les adversaires de la liberté, quels qu'ils soient, l'ordre public, la paix civile et l'unité de la Nation et de la République. »

Mais le 26 mai, au domicile du conservateur du domaine de Saint-Cloud en banlieue parisienne, la rencontre Pierre Pflimlin – Charles de Gaulle se solda par un échec, le second refusant de désavouer le coup d'État en Algérie.

Cela n'empêcha pas de Gaulle de publier le communiqué suivant dans la foulée :

« J'ai entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assumer l'unité et l'indépendance du pays. Je compte que ce processus va se poursuivre et que le pays fera voir, par son calme et sa dignité, qu'il souhaite le voir aboutir.

Dans ces conditions, toute action, de quelque côté qu'elle vienne, qui met en cause l'ordre public, risque d'avoir de graves conséquences. Tout en faisant la part des circonstances, je ne saurais l'approuver.

J'attends des forces terrestres, navales et aériennes présentes en Algérie qu'elles demeurent exemplaires sous les ordres de leurs chefs: le général Salan, l'amiral Auboyneau, le général Jouhaux. A ces chefs, j'exprime ma confiance et mon intention de prendre incessamment contact avec eux. »

Avec l'Opération Résurrection le 28 mai, Pierre Pflimlin comprit alors que l'armée avait basculé et que la seule réponse éventuelle, c'était la guerre civile.

Mais le même jour, la grande manifestation « en défense de la république », avec notamment François Mitterrand, Pierre Mendès France, Jacques Duclos et Édouard Daladier, ne rassembla que 500 000 personnes à Paris.

Le soir même, le président René Coty appela de Gaulle à former un gouvernement. L'opinion publique fut passive, le mouvement ouvrier ne fit rien. Seule eut lieu une grève générale des enseignants le 30, à l'appel de la FEN, suivi à 80 %.

De Gaulle a les pleins pouvoirs

Lorsque de Gaulle mit en place son gouvernement le 31 mai 1958, il n'y a aucune opposition parlementaire franche à part celle du Parti Communiste Français. L'assemblée capitula par 329 voix en faveur du nouveau gouvernement et 224 contre, seul le PCF faisant bloc avec 141 députés votant contre.

Le dirigeant de la SFIO Guy Mollet avait voté pour, faisant partie des 42 socialistes sur 95 soutenant de Gaulle ; le plus connu des opposants socialistes étant Gaston Defferre.

Juste avant la capitulation, le 27 mai 1958, 112 députés SFIO contre 3 avaient pourtant voté une motion où ils disaient :

« Ils ne se rallieront en aucun cas à la candidature du Général de Gaulle qui, dans la forme même où elle est posée et par les considérants qui l'accompagnent est un défi à la loi républicaine. »

C'était là une faillite. Félix Gaillard fit partie des 24 radicaux sur 42 votant pour, 18 votant contre dont Pierre Mendès France (« je ne voterai pas le pistolet sur la tempe »). L'Union démocratique et socialiste de la Résistance se scinda également : 10 députés sur 20 votent pour, 4 votent contre, le plus célèbre des opposants étant François Mitterrand.

Le gouvernement intégra toutes les forces qui avaient capitulé pour mieux asseoir sa base, à savoir les centristes et les socialistes. Le chef de la SFIO, Guy Mollet, fut nommé ministre d'État, bientôt chargé du statut des fonctionnaires.

Comble de l'ironie et de la capitulation, l'ancien chef du gouvernement renversé, le chrétien-démocrate Pierre Pflimlin, fut lui aussi nommé ministre d'État. C'était également le cas du futur président ivoirien Félix Houphouët-Boigny et du centriste Louis Jacquinot. Le ministre des finances fut le centriste Antoine Pinay.

C'était là toutefois cependant uniquement symbolique et les ministères obtenus au départ par des socialistes et des centristes étaient subalternes.

Le ministre de la justice, Michel Debré, était gaulliste, tout comme le ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville. C'était également le cas du ministre de l'Intérieur Émile Pelletier.



Caricature de Jean Effel, avec le général Massu, de Gaulle, le radical Félix Gaillard, Marianne symbolisant la République, le socialiste Guy Mollet.

Surtout, dès le premier juin, le général de Gaulle demanda lors de son discours d'investiture qu'on lui donne les pleins pouvoirs pour six mois : il devait être en mesure de gouverner par ordonnance tout en mettant en place une nouvelle constitution.

Voici comment il justifie cela devant les parlementaires :

« La dégradation de l'État qui va se précipitant. L'unité française immédiatement menacée. L'Algérie plongée dans la tempête des épreuves et des émotions. La Corse subissant une fiévreuse contagion. Dans la métropole des mouvements en sens opposé renforçant d'heure en heure leur passion et leur action.

L'armée, longuement éprouvée par des tâches sanglantes et méritoires, mais scandalisée par la carence des pouvoirs. Notre position internationale battue en brèche jusqu'au sein même de nos alliances. Telle est la situation du pays.

En ce temps même où tant de chances, à tant d'égards, s'offrent à la France, elle se trouve menacée de dislocation et peut-être de guerre civile. C'est dans ces conditions que je me suis proposé pour tenter de conduire une fois de plus au salut le pays, l'État, la République, et que, désigné par le chef de l'État, je me trouve amené à demander à l'Assemblée nationale de m'investir pour un lourd devoir.

De ce devoir, il faut les moyens. Le Gouvernement, si vous voulez l'investir, vous proposera de les lui attribuer aussitôt. Il vous demandera les pleins pouvoirs afin d'être en mesure d'agir dans les conditions d'efficacité, de rapidité, de responsabilité que les circonstances exigent. Il vous les demandera pour une durée de six mois, espérant qu'au terme de cette période l'ordre rétabli dans l'État, l'espoir retrouvé en Algérie, l'union refaite dans la nation, permettront aux pouvoirs publics de reprendre le cours normal de leur fonctionnement.

Mais ce ne serait rien que de remédier provisoirement, tant bien que mal, à un état de choses désastreux si nous ne nous décidions pas à en finir avec la cause profonde de nos épreuves. Cette cause - l'Assemblée le sait et la nation en est convaincue - c'est la confusion et, par là même, l'impuissance des pouvoirs. Le Gouvernement que je vais former moyennant votre confiance vous saisira sans délai d'un projet de réforme de l'article 90 de la Constitution, de telle sorte que l'Assemblée nationale donne mandat au Gouvernement d'élaborer, puis de proposer au pays par la voie du référendum, les changements indispensables.

Aux termes de l'exposé des motifs qui vous sera soumis en même temps que le texte, le Gouvernement précisera les trois principes qui doivent être en France la base du régime républicain et auxquels il prend l'engagement de conformer son projet. Le suffrage universel est la source de tout pouvoir.

Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être effectivement séparés de façon que le Gouvernement et le Parlement assument, chacun pour sa part et sous sa responsabilité, la plénitude de ses attributions. Le Gouvernement doit être responsable vis-à-vis du Parlement.

L'occasion solennelle d'organiser les rapports de la République française avec les peuples qui lui sont associés sera offerte au pays par la même réforme constitutionnelle. Cette organisation nouvelle, le Gouvernement prendra l'engagement de la promouvoir dans le projet qu'il proposera aux suffrages des Françaises et des Français.

À partir de ce double mandat, à lui conféré par l'Assemblée nationale, le Gouvernement pourra entreprendre la tâche immense qui lui sera ainsi fixée. Quant à moi, pour l'assumer, il me faut assurément et d'abord votre confiance. Il faut ensuite que sans aucun délai - car les événements ne nous en accordent pas - le Parlement vote les projets de loi qui lui seront soumis.

Ce vote acquis, les assemblées se mettront en congé jusqu'à la date prévue pour l'ouverture de leur prochaine session ordinaire. Ainsi le Gouvernement de la République, investi par la représentation nationale et pourvu d'extrême urgence des moyens de l'action, pourra répondre de l'unité, de l'intégrité, de l'indépendance de la France. »

C'est là demander les pleins pouvoirs pendant six mois, en liquidant l'assemblée. Cette dernière capitula pourtant, par 322 voix contre 232.

On a ici toutes les caractéristiques d'une prise du pouvoir ayant peut-être partiellement l'apparence de la légalité, mais correspondant à tous les niveaux à un coup d'État. Et ce coup d'État s'assuma dès le départ avec la liquidation du parlement et une période de « remise à plat » devant servir, on l'aura compris, à nettoyer l'appareil d'État.

L'historiographie bourgeoise n'étudia évidemment jamais cette question.

De Gaulle au pouvoir se rend en Algérie

De Gaulle tenant le pouvoir du coup d'État militaire dont l'épicentre était en Algérie, il s'y rendit dans la foulée de sa prise du pouvoir, du 4 au 7 juin. Voici le discours du général Massu adressé à de Gaulle le premier jour, à Alger :

« Vous avez devant vous une équipe de patriotes : 46 du 13 mai, auxquels se sont joints 32 autres représentants des différents territoires pour former le Comité d'Algérie et du Sahara.

Cette équipe comprend des civils de toutes catégories, et des militaires de toutes armes, des Français de toutes confessions, chrétienne et musulmane. Son noyau s'est constitué au cours de la soirée du 13 mai, après l'hommage de toute la ville à la mémoire de trois jeunes soldats français martyrisés et fusillés en Tunisie.

La ruée de la foule algéroise vers l'édifice du Gouvernement Général a voulu exprimer le refus de continuer à admettre les capitulations successives, l'abandon qui paraissait inéluctable, l'accélération de la décadence française par l'action funeste et inconsidérée de gouvernements irresponsables soumis aux marchandages et à l'impéritie des hommes de partis formant le Parlement.

Afin que ce mouvement patriotique ne dégénère pas en émeute pour se terminer peut-être dans le sang, j'ai jugé de mon devoir d'y participer, de cautionner l'émeute grandissante en prenant la tête du Comité de Salut Public du 13 mai, qui fut formé sur l'heure avec des éléments présents du peuple et de l'Armée. J'ai ainsi concrétisé l'union du peuple et de l'Armée, union existant déjà dans les cœurs.

Cette caution fut suivie de celle du général Salan, de M. Soustelle, du ministre Sid Cara. Dès lors, l'insurrection devenait une révolution d'inspiration nationale s'étendant à toute l'Algérie. Par des manifestations de masses sur toute l'étendue de l'Algérie, s'est exprimée jour après jour la volonté de tous les habitants de ce pays de rester français, dans l'intégration totale de l'Algérie et du Sahara à la France.

Cette fraternité retrouvée nous apporte miraculeusement la solution du conflit qui déchirait ce pays depuis le 1^{er} novembre 1954. Elle a donc toute la faveur de l'Armée.

Aussi, mon Général, mes camarades et moi-même, dans un apolitisme absolu, formons le vœu respectueux de vous voir :

- Vous prononcer sur l'intégration de tous les habitants de l'Algérie et du Sahara à la nation française, dans l'égalité pour chacun des droits et des devoirs.
- Éliminer les séquelles du système et ses hommes définitivement déconsidérés aux yeux de toute la population.
- Reconnaître les Comités de Salut public comme le support de votre action dans la révolution pacifique que vous allez conduire et comme l'armature civique nécessaire aupays, tant que nous resterons engagés dans l'action subversive dont l'Algérie a été jusqu'ici le point d'application. »

La réponse faite par le nouveau chef du pays fut édifiante. De Gaulle salua ouvertement le coup d'État ; il était d'ailleurs lui-même en tenue militaire.

« Vous avez été le torrent et la digue. Torrent et digue sont une source d'énergie.

Et d'énergie disciplinée. Je souhaite que, dans la métropole, l'action pour la rénovation de notre pays se passe dans les mêmes conditions d'ordre et de sagesse qu'en Algérie. »

C'est le même jour qu'il tint, au balcon du Gouvernement Général d'Alger, son discours alors le plus célèbre, avec le fameux « je vous ai compris » :

« Je vous ai compris.

Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la Rénovation et de la Fraternité. Je dis rénovation à tous égards.

Mais très justement vous avez voulu commencer par le commencement, c'est-à-dire par nos institutions et c'est pourquoi me voilà.

Je dis fraternité, parce que vous en ferez ce spectacle magnifique d'hommes qui, d'un bout à l'autre, quelle que soit leur communauté, communient dans la même ardeur et se tiennent par la main.

Eh bien. De tout cela je prends acte, au nom de la France. Et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui la France considère que dans toute l'Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants. Il n'y a que des Français à part entière. Des Français à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Cela signifie qu'il faut ouvrir des voies qui, jusqu'à présent, étaient fermées devant beaucoup. Cela signifie qu'il faut donner les moyens de vivre à ceux qui ne les avaient pas. Cela signifie qu'il faut reconnaître la dignité de tous ceux à qui on la contestait. Cela veut dire qu'il faut assurer une Patrie à ceux qui pouvaient douter d'en avoir une.

L'Armée, l'Armée Française, cohérente, ardente, disciplinée, sous les ordres de ses chefs, l'Armée éprouvée en tant de circonstances et qui n'en a pas moins accompli, ici, une œuvre magnifique de compréhension et de pacification, l'Armée Française a été, sur cette terre, le ferment, le témoin et elle est le garant du mouvement qui s'y est développé.

Elle a su endiguer le torrent pour en capter l'énergie. Je lui rends hommage. Je lui exprime ma confiance. Je compte sur elle pour aujourd'hui et pour demain. Français à part entière, dans un seul et même collège, nous allons le montrer pas plus tard que dans trois mois, dans l'occasion solennelle où tous les Français, y compris les 10 000 000 de Français d'Algérie, auront à décider de leur propre destin.

Pour ces 10 000 000 de Français-là, leurs suffrages compteront autant que les suffrages de tous les autres. Ils auront à désigner, à élire, je le répète, dans un seul collège leurs représentants pour les Pouvoirs publics comme le feront les autres Français. Avec ces représentants élus, nous verrons comment faire le reste.

Ah ! Puissent-ils participer en masse à cette immense démonstration tous ceux de vos villes, de vos douars de vos plaines, de vos djebels. Puissent-ils même y participer ceux-là qui, par désespoir, ont cru devoir mener sur ce sol un combat dont je reconnais, moi, qu'il est courageux — car le courage ne manque pas sur cette terre d'Algérie — qu'il est courageux, mais qu'il n'en est pas moins cruel et fratricide.

Moi, de Gaulle, à ceux-là j'ouvre les portes de la réconciliation. Jamais plus qu'ici, ni plus que ce soir, je n'ai senti combien c'est beau, combien c'est grand, combien c'est généreux : la France. Vive la République. Vive la France. »

De Gaulle n'avait toutefois pas le même agenda que l'armée. Si, le 6 juin, il conclut son discours à Mostaganem par « Vive l'Algérie française ! », c'était là une exception. Au début du mois d'octobre, il se rendit en Corse, et dans l'avion il présenta la chose ainsi au journaliste Pierre Viansson-Ponté, l'un des plus importants journalistes d'alors.

Il s'agit de l'un des fondateurs de l'hebdomadaire L'Express, étant son rédacteur en chef, avant de devenir en 1958 chef du service politique du quotidien Le Monde.

C'est lui qui écrit dans Le Monde du 15 mars 1968 l'article « Quand la France s'ennuie... » considéré comme une anticipation des événements de mai 1968.

De Gaulle lui dit donc la chose suivante :

« Les généraux, au fond, me détestent. Je le leur rends bien. Tous des cons. Vous les avez vus, en rang d'oignons sur l'aérodrome, à [la base aérienne 211 algérienne de] Telergma ?

Des crétins, uniquement préoccupés de leur avancement, de leurs décorations, de leur confort, qui n'ont rien compris et ne comprendront jamais rien.

Ce Salan, un drogué. Je le balancerai aussitôt après les élections. Ce Jouhaud, un gros ahuri. Et Massu ? Un brave type, Massu, mais qui n'a pas inventé l'eau chaude. »

Une Ve République mise en place sans réelle opposition

De Gaulle fit tout ce qui était possible pour prétendre au caractère non seulement légitime, mais également légal de sa prise du pouvoir. Il va de soi que les institutions firent de même, tout comme au fur et à mesure l'ensemble des partis politiques, même le Parti Communiste Français finissant par capituler, scellant son passage complet dans le révisionnisme.

Il y eut un accord tacite entre de Gaulle et les institutions pour faire croire que le premier s'était en quelque sorte sacrifié pour tirer la France d'un mauvais pas, de circonstances exceptionnelles – alors qu'en réalité on a un coup d'État militaire, des réseaux gaullistes putschistes, etc.

De Gaulle écrivit lui-même la version officielle à travers *Mémoires d'espoir* :

« A partir du moment où l'armée, passionnément acclamée par une nombreuse population locale et approuvée dans la métropole par beaucoup de gens écœurés, se dressait à l'encontre de l'appareil officiel, où celui-ci ne faisait qu'étaler son désarroi et son impuissance, où dans la masse, aucun mouvement d'adhésion et de confiance ne soutenait les gens en place, il était clair qu'on allait directement à la subversion, l'arrivée soudaine à Paris d'une avant-garde aéroportée, l'établissement d'une dictature militaire fondée sur un état de siège analogue à celui d'Alger, ce qui ne manquerait pas de provoquer, à l'opposé, des grèves de plus en plus étendues, une obstruction peu à peu généralisée, des résistances actives grandissantes.

Bref, ce serait l'aventure débouchant sur la guerre civile, en la présence, et bientôt, avec la participation en sens divers des étrangers.

A moins qu'une autorité nationale, extérieure et supérieure au régime politique du moment aussi bien qu'à l'entreprise qui s'apprêtait à le renverser, rassemblât soudain l'opinion, prît le pouvoir et redressât l'Etat. Or, cette autorité-là ne pouvait être que la mienne (...).

Évaluant les frais, je choisis d'agir aussitôt.

Mais alors, vais-je m'en tenir à rétablir une certaine autorité du pouvoir, à remettre momentanément l'armée à sa place, à trouver une cote mal taillée pour atténuer quelques temps les affres de l'affaire algérienne, puis à me retirer en rouvrant à un système politique détestable une carrière de nouveau dégagée?

Ou bien vais-je saisir l'occasion historique que m'offre la déconfiture des partis pour doter l'État d'institutions qui lui rendent, sous une forme appropriée aux temps modernes, la stabilité et la continuité dont il est privé depuis cent soixante-neuf ans? »

C'est ainsi pratiquement par hasard que de Gaulle en aurait profité pour changer la nature du régime. Il en aurait simplement eu l'occasion, il n'y aurait aucune force sociale modifiant le pays, seulement une situation inextricable nécessitant un sauveur au-dessus des partis, etc.

La passivité totale des masses françaises appuya de toutes façons cette idée. A cela s'ajoutait le soutien des trois partis de grande importance alors : les socialistes de la SFIO, les centristes du Parti radical et les chrétiens-démocrates du MRP. Il faut également compter le soutien alors des populistes du Centre national des indépendants et paysans.

Les socialistes en désaccord, avec Édouard Depreux à leur tête, fondirent le Parti socialiste autonome. C'est lui qui lut au congrès socialiste d'Issy-les-Moulineaux le texte suivant, le 12 septembre 1958 :

« Malgré le vote que va émettre le congrès, nous tenons à affirmer notre ferme résolution de poursuivre publiquement notre action contre la constitution autoritaire et le référendum plébiscitaire.

En adoptant cette position, nous ne faisons que rester fidèles à ce que fut l'attitude constante et que l'on pouvait croire définitive du parti socialiste, depuis le 16 juin 1946, date du discours de Bayeux [de de Gaulle], jusqu'au 27 mai dernier.

Dès le lendemain du discours de Bayeux, dans lequel le général de Gaulle prenait position contre les institutions républicaines, le parti, par la plume de Léon Blum, dénonçait les dangers du néo-boulangisme et du pouvoir personnel.

Le 27 mai 1958, il y a trois mois, le comité directeur et le groupe parlementaire étaient unanimes (à quatre voix près) pour s'insurger contre le retour du général de Gaulle, appuyé sur l'émeute algérienne et la sédition militaire.

Les socialistes, disait en substance le texte voté, ne pourront, en aucun cas, accorder leurs suffrages à une candidature qui, en toute hypothèse, serait un défi à la légalité républicaine.

Le texte constitutionnel, soumis au référendum du 28 septembre, constitue un très grave danger pour la démocratie. L'avènement du pouvoir personnel, la concentration des pouvoirs dans les mains du président de la République et la mise en tutelle des élus du suffrage universel en sont les caractéristiques.

Il y a douze ans, Léon Blum a mis en garde le parti et l'opinion républicaine. Qu'on le veuille ou non, qu'on en convienne ou non, écrivait-il en 1946, c'est bien la réalité de la République qui est en cause, c'est bien la question du pouvoir personnel qui est posée devant le pays.

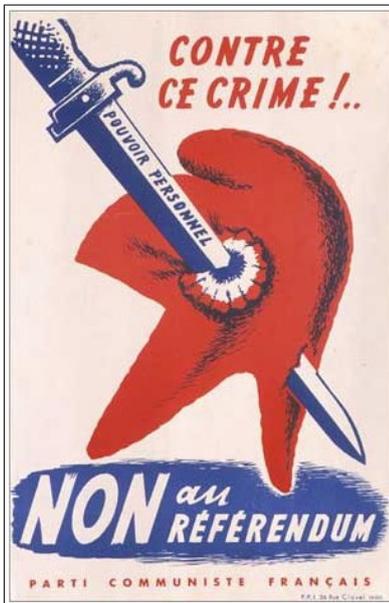
La menace de guerre civile n'a pas fait reculer le Parti socialiste après le 6 février 1934 et la réaction a été vaincue. Croire qu'en se rangeant aujourd'hui aux côtés des vainqueurs du 13 mai on évitera le pire, c'est au contraire provoquer le pire pour le lendemain. La démocratie ne peut coexister avec des Comités de salut public, avec un système d'information à sens unique, avec une armée transformée en force politique, avec la volonté d'un seul s'imposant à tous.

La République menacée dans ses principes essentiels, c'est le socialisme atteint, du même coup, dans sa raison d'être et dans les espérances qu'il porte. Certains de rester fidèles à l'idéal du socialisme de Jean Jaurès et de Léon Blum, nous défendrons la République et ses libertés.

Certains que le nouveau « système » qu'on nous propose les met en péril, nous mènerons notre combat pour alerter tous les républicains et pour leur demander de répondre non au référendum du 28 septembre.

Je n'oublie pas les souvenirs du passé. Je n'oublie pas les amitiés. Ce n'est pas un adieu. J'espère pouvoir dire à beaucoup d'entre vous au revoir et à bientôt pour la construction du socialisme ! »

Le Parti socialiste autonome né en rupture de la ligne prédominante dans la SFIO pro-de Gaulle s'allia en une Union des forces démocratiques avec l'Union de la gauche socialiste fondé en 1957, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance avec notamment François Mitterrand, une partie du Parti Radical avec notamment Pierre Mendès France. Ce sont les bases du futur Parti Socialiste Unifié fondé en 1960.



A côté de l'Union des forces démocratiques, seul le Parti Communiste Français appela à voter non. L'hégémonie était du côté de de Gaulle et de l'armée.

Le référendum du 28 septembre 1958 connut une participation de 80,63 %, avec une approbation du projet de constitution à 82,60 %. En métropole même, la participation fut de 84,94 %, avec 79,26 % pour le oui.

Les élections sont-elles truquées ? La question n'a jamais été abordée. Il est tout de même étonnant de voir que le oui atteint... 97,55% au Sénégal, 92,58 % au Gabon, 98,29 % au Tchad.

On a même... 99,99 % de oui en Côte d'Ivoire, pour 97,56 % de participation ! Dans ce dernier cas, sur 1 596 610 votants, on a 1 156 votes blancs ou nuls et seulement 216 votes contre...

Parmi les rares exceptions, on a le Niger avec seulement 37,42 % de votants et 78,43 % pour le oui, et surtout la Polynésie française avec 81,57 % de votants et seulement 64,40 % pour le oui.

De toutes façons pour les élections législatives françaises des 23 et 30 novembre 1958, il y eut une modification de taille effectuée par le gouvernement seulement un mois avant. Au lieu d'être proportionnel, le scrutin devient uninominal majoritaire à deux tours.

Le Parti Communiste Français obtint 18,9 % des voix au premier tour, mais n'eut que 1,8 % des députés. La SFIO eut 15,5 % des voix, mais 7 % des députés. Inversement, l'Union pour la nouvelle République pro-de Gaulle n'eut que 17,6 % des voix... mais 34,6 % des députés et le Centre national des indépendants et paysans 13,7 % des voix mais 24,2 % des députés.

Il faut remonter à 1871 pour avoir une assemblée où la droite avait autant la mainmise. Par ailleurs, signe révélateur, seulement 1,4 % des députés étaient des femmes. A l'élection présidentielle française de décembre 1958, il y eut un encadrement similaire. Indirecte, elle passait par les parlementaires, les conseillers généraux, des représentants des conseils municipaux.

Sur ces 81 764 « grands électeurs », 62 394 votèrent pour de Gaulle, 13,03 % pour Georges Marrane, le candidat du Parti Communiste Français, 8,46 % pour le candidat de l' Union des forces démocratiques, Albert Châtelet.

La Ve République instaurait un pouvoir personnel en son cœur.

La conception de de Gaulle d'un État autoritaire

De Gaulle avait tenu à la Libération deux discours essentiels pour saisir son positionnement, d'abord lors de la « visite à Bayeux » en juin 1944, puis lors d'un discours dans la même ville en juin 1946. Cette ville de Normandie fut en fait la première être libérée par les Alliés.

Ses propos en 1944 relèvent du discours patriotique prônant le rétablissement national, ce fut un moment important pour la reconnaissance réelle de la France par les forces américaines qui auraient mis en place, si elles l'avaient pu, un gouvernement d'occupation sous leur contrôle.



Son discours de 1946 est par contre une théorie de l'État fort. Voici ce qu'il dit notamment alors au sujet de la « dictature », qu'il rejette :

« Comment et pourquoi donc ont fini chez nous la Ire, la IIème, la IIIème Républiques ?

Comment et pourquoi donc la démocratie italienne, la République allemande de Weimar, la République espagnole, firent-elles place aux régimes que l'on sait ? Et pourtant, qu'est la dictature, sinon une grande aventure ?

Sans doute, ses débuts semblent avantageux. Au milieu de l'enthousiasme des uns et de la résignation des autres, dans la rigueur de l'ordre qu'elle impose, à la faveur d'un décor éclatant et d'une propagande à sens unique, elle prend d'abord un tour de dynamisme qui fait contraste avec l'anarchie qui l'avait précédée.

Mais c'est le destin de la dictature d'exagérer ses entreprises. À mesure que se fait jour parmi les citoyens l'impatience des contraintes et la nostalgie de la liberté, il lui faut à tout prix leur offrir en compensation des réussites sans cesse plus étendues. La nation devient une machine à laquelle le maître imprime une accélération effrénée.

Qu'il s'agisse de desseins intérieurs ou extérieurs, les buts, les risques, les efforts, dépassent peu à peu toute mesure. À chaque pas se dressent, au-dehors et au-dedans, des obstacles multipliés.

À la fin, le ressort se brise. L'édifice grandiose s'écroule dans le malheur et dans le sang. La nation se retrouve rompue, plus bas qu'elle n'était avant que l'aventure commençât. »

C'est là évidemment une conception idéaliste, mais c'est surtout une manière de proposer à la bourgeoisie un modèle de dictature masquée, sans « défauts » visibles. D'où sa conception d'un régime autoritaire où le président est « au-dessus » de la politique :

« Du Parlement, composé de deux Chambres et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder, sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le Gouvernement ne serait bientôt plus rien qu'un assemblage de délégations.

Sans doute aura-t-il fallu, pendant la période transitoire où nous sommes, faire élire par l'Assemblée Nationale Constituante le Président du Gouvernement Provisoire, puisque, sur la table rase, il n'y avait aucun autre procédé acceptable de désignation.

Mais il ne peut y avoir là qu'une disposition du moment. En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du Gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée.

Or, comment cette unité, cette cohésion, cette discipline, seraient-elles maintenues à la longue si le pouvoir exécutif émanait de l'autre pouvoir auquel il doit faire équilibre, et si chacun des membres du Gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale tout entière, n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ?

C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le Président de l'Union Française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif.

Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement.

À lui la mission de nommer les ministres et, d'abord, bien entendu, le Premier, qui devra diriger la politique et le travail du Gouvernement.

Au chef de l'État la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets, car c'est envers l'État tout entier que ceux-ci et celles-là engagent les citoyens.

À lui la tâche de présider les Conseils du Gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas.

À lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître par des élections sa décision souveraine.

À lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France. »

Sa conception fut cependant alors repoussée au profit d'un pouvoir parlementaire s'appuyant sur le centre, les chrétiens-démocrates et les socialistes, dans une optique pro-américaine. Les forces sociales en présence aboutissaient du côté bourgeoise à l'hégémonie américaine.

De Gaulle s'effaça alors politiquement et son discours d'Épinal en 1946, appelant à refuser la constitution de la IV^e République, fut le dernier avant ce qui fut appelé sa « traversée du désert ». Il y dit notamment :

« Peu à peu, la nation avait bien voulu nous entendre et nous suivre. Ainsi furent sauvés la maison et même quelques meubles. Ainsi le pays put-il recouvrer le trésor intact de sa souveraineté vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres.

C'est pourquoi - soit dit en passant - nous accueillons avec un mépris de fer les dérisoires imputations d'ambitions dictatoriales, que certains, aujourd'hui, prodiguent à notre égard et qui sont exactement les mêmes que celles dont, depuis le 18 juin 1940, nous fûmes comblés, sans en être accablés, par l'ennemi et ses complices, par la tourbe des intrigants mal satisfaits, enfin par certains étrangers qui visaient à travers notre personne l'indépendance de la France et l'intégrité de ses droits.

Mais, si la République est sauvée, il reste à la rebâtir (...). Il nous paraît nécessaire que l'état démocratique soit l'état démocratique, c'est-à-dire que chacun des trois pouvoirs publics : exécutif, législatif, judiciaire, soit un pouvoir mais un seul pouvoir, que sa tâche se trouve limitée et séparée de celle des autres et qu'il en soit seul, mais pleinement, responsable.

Cela afin d'empêcher qu'il règne dans les pouvoirs de l'État cette confusion qui les dégrade et les paralyse ; cela aussi afin de faire en sorte que l'équilibre établi entre eux ne permette à aucun d'en écraser aucun autre, ce qui conduirait à l'anarchie d'abord et, ensuite, à la tyrannie, soit d'un homme, soit d'un groupe d'hommes, soit d'un parti, soit d'un groupement de partis.

Il nous paraît nécessaire que le Chef de l'État en soit un, c'est-à-dire qu'il soit élu et choisi pour représenter réellement la France et l'Union Française, qu'il lui appartienne, dans notre pays si divisé, si affaibli et si menacé, d'assurer au-dessus des partis le fonctionnement régulier des institutions et de faire valoir, au milieu des contingences politiques, les intérêts permanents de la nation.

Pour que le Président de la République puisse remplir de tels devoirs, il faut qu'il ait l'attribution d'investir les gouvernements successifs, d'en présider les Conseils et d'en signer les décrets, qu'il ait la possibilité de dissoudre l'Assemblée élue au suffrage direct au cas où nulle majorité cohérente ne permettrait à celle-ci de jouer normalement son rôle législatif ou de soutenir aucun Gouvernement, enfin qu'il ait la charge d'être, quoi qu'il arrive, le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et des traités signés par la France. »

Ce faisant, de Gaulle se positionnait comme le chef de file du courant « dur » au sein de la bourgeoisie, celui assumant la confrontation relative avec l'impérialisme américain, à rebours de la stratégie visant à placer la France sous le « parapluie américain ». Ses réseaux fonctionnant en sous-marin maintenaient vivante la proposition stratégique.

La nature présidentielle de la Ve République

Lorsque de Gaulle eut les pleins pouvoirs pour constituer le nouveau régime, il obtenait les mains libres pour réaliser sa conception d'un État autoritaire. Sur la forme, rien ne changeait. La France conservait son drapeau, la tradition de 1789, etc.

« Article 2.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure

l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est la « Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »

Sur le fond, le changement est complet. On a des précautions symboliques :

« Article 3.

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. »

Mais, une fois dit cela, on a justement un individu qui incarne à lui tout seul la souveraineté nationale ! Le tour de passe-passe tient au caractère temporaire. Dans la cinquième république, le président est en fait un consul, un premier consul d'ailleurs puisqu'il n'y en a pas d'autres à ses côtés.

« Article 5.

Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat.

Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de Communauté et des traités. »

Deux articles reflètent cette domination complète. Tout d'abord, le président est le « chef des armées », soit le chef tout court de l'État au sens strict. Deux articles se révèlent par conséquent entièrement symboliques :

« Article 35.

La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.

Article 36.

L'état de siège est décrété en Conseil des ministres.

Sa prorogation au-delà de douze jours ne peut être autorisée que par le Parlement. »

Le président peut en effet décider d'un état d'urgence court-circuitant les institutions lors d'une éventuelle « menace ». C'est un pouvoir gigantesque remis à une seule personne, sans aucune surveillance, ni même aucune interférence.

« Article 15.

Le Président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et comités supérieurs de la Défense Nationale.

Article 16.

Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier Ministre, des Présidents des assemblées ainsi que du Conseil Constitutionnel. Il en informe la Nation par un message.

Ces mesures doivent être inspirées par la volonté d'assurer aux pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission. Le Conseil Constitutionnel est consulté à leur sujet. Le Parlement se réunit de plein droit. L'Assemblée Nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels. »

Ce qui est particulièrement grave dans ces articles, c'est le flou des expressions employées. Il y a une marge de manœuvre littéralement énorme en cas de tension.

Mais cela signifie, en même temps, une marge de manœuvre en-dehors des situations de tension, car le président apparaît comme la clef du dispositif, l'ultime frontière. Quoi qu'il se passe, il est au bout de la chaîne.

La nature consulaire de la Ve République

Le président a, dans le cadre de la Ve République, une place centrale ; tout passe par lui. La constitution de 1958 exige ainsi que le président valide les lois ainsi que les décisions gouvernementales. S'il ne valide pas, et rien ne l'oblige à cela, il bloque la chaîne.

Bien entendu, il peut accepter à contre-cœur, pour ne pas gripper la machine. Mais son positionnement dans l'appareil d'État en fait une plaque tournante, et pour cette raison un intermédiaire inévitable, neutralisant inmanquablement la portée de tout processus. Tout devant passer par le président, il faut au minimum s'en accommoder.

Pour bien appuyer ce fait, il y a de toute manière son élection. Ce « premier consul » n'est pas élu par le peuple dans la conception originelle. Il ne serait sinon pas l'incarnation organique de la nation. C'est pourquoi il est élu par un collège électoral.

« Ces représentants sont :

- le maire pour les communes de moins de 1.000 habitants ;
- le maire et le premier adjoint pour les communes de 1.000 à 2.000 habitants ;
- le maire, le premier adjoint et un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau pour les communes de 2.001 à 2.500 habitants ;
- le maire et les deux premiers adjoints pour les communes de 2.501 à 3.000 habitants ;
- le maire, les deux premiers adjoints et trois conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau pour les communes de 3.001 à 6.000 habitants ;
- le maire, les deux premiers adjoints et six conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau pour les communes de 6.001 à 9.000 habitants ;
- tous les conseillers municipaux pour les communes de plus de 9.000 habitants ;
- en outre, pour les communes de plus de 30.000 habitants, des délégués désignés par le conseil municipal à raison de un pour 1.000 habitants en sus de 30.000.

Dans les territoires d'Outre-Mer de la République, font aussi partie du collège électoral les représentants élus des conseils des collectivités administratives dans les conditions déterminées par une loi organique.

La participation des Etats membres de la Communauté au collège électoral du Président de la République est fixée par accord entre la République et les Etats membres de la Communauté. »

Ce collège électoral est, on l'aura compris, composé des notables locaux, capables de superviser leur territoire. Dans le cas d'un basculement politique, cela se ressentira de manière relative, suffisamment pour former une zone tampon qu'il faudra prendre en compte, mais qui sera aisément contournable dans les grandes lignes.

Le président est ici réellement à côté de la politique, il est le grand ordonnateur, le grand neutralisateur. Il est un appendice de ce qu'on doit appeler un corporatisme municipal.

De la même manière que les Länder allemands et les États américains annulent la possibilité de poser la question politique au niveau du pays tout entier, le municipalisme réduit à la dimension locale, avec les notables, toutes les questions qui se posent.

Le président est d'ailleurs élu pour sept ans par le collège électoral, afin de poser un ancrage complet. C'est lui qui nomme à la fois le premier ministre et les ministres, même si officiellement ces derniers sont proposés par le premier. Seulement comme celui-ci est nommé par le président, c'est bien lui qui décide de tout. Il peut d'ailleurs démettre celui-ci comme il l'entend, même si, officiellement, c'est le premier ministre qui démissionne.

De la même manière, le président a le droit de « prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale », ayant également donc la possibilité, encore une fois selon les opportunités, de modifier la balance politique.

Le président peut également « soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics », soit contribuer à modifier les institutions dans un sens ou dans un autre, selon les moments opportuns. C'est un droit énorme.

Si on ajoute le fait que le président « nomme aux emplois civils et militaires de l'Etat », qu'il préside le Conseil Supérieur de la Magistrature, qu'il « négocie et ratifie les traités » et qu'il « accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères », alors on voit que le président est le grand gestionnaire.

Comme le premier ministre dépend qui plus est du président, il faut pratiquement remplacer dans l'article 13 « Conseil des ministres » par « président de la République » :

« Les conseillers d'Etat, le grand chancelier de la Légion d'Honneur, les ambassadeurs et envoyés extraordinaires, les conseillers maîtres à la Cour des Comptes, les préfets, les représentants du Gouvernement dans les territoires d'Outre-Mer, les officiers généraux, les recteurs des académies, les directeurs des administrations centrales sont nommés en Conseil des Ministres. »

Tout cela semble rentrer en opposition avec le point suivant, précisant la nature du gouvernement :

« Article 20.

Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation.

Il dispose de l'administration et de la force armée. »

Cela ne se comprend que si l'on voit que le président est le consul organisant la stratégie, le gouvernement appliquant la tactique. Il est souvent dit en France que même en cas de cohabitation, le président garde pour lui la diplomatie.

C'est un leurre, en réalité cela signifie que la stratégie de la France, pays impérialiste, reste toujours dans les mains du président. Même des mesures politiques en opposition au président ne sont que relatives, car les institutions ont leur centre de gravité du côté du président.

La Ve République et le parlement perpétuellement constitutionnel

La Ve République dispose d'un axe très particulier, puisque la constitution n'est jamais réellement fixée, le parlement ayant des prérogatives largement constitutionnelles. C'est un fait un parlement perpétuellement constitutionnel.

La constitution laisse en suspens toute une série d'aspects essentiels définissant la réalité nationale. Tout peut être changé par la loi, donc par le parlement, comme le formule l'article 34 :

« La loi est votée par le Parlement.

La loi fixe les règles concernant :

— les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques ; les sujétions imposées par la Défense Nationale aux citoyens en leur personne et en leurs biens ;

- la nationalité, l'état et la capacité des personnes, les régimes matrimoniaux, les successions et libéralités ;
- la détermination des crimes et délits ainsi que les peines qui leur sont applicables ; la procédure pénale ; l'amnistie ; la création de nouveaux ordres de juridiction et le statut des magistrats ;
- l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toutes natures ; le régime d'émission de la monnaie.

La loi fixe également les règles concernant :

- le régime électoral des assemblées parlementaires et des assemblées locales ;
- la création de catégories d'établissements publics ;
- les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires civils et militaires de l'Etat ;
- les nationalisations d'entreprises et les transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé.

La loi détermine les principes fondamentaux :

- de l'organisation générale de la Défense Nationale ;
- de la libre administration des collectivités locales, de leurs compétences et de leurs ressources ;
- de l'enseignement ;
- du régime de la propriété, des droits réels et des obligations civiles et commerciales ;
- du droit du travail, du droit syndical et de la sécurité sociale.

Les lois de finances déterminent les ressources et les charges de l'Etat dans les conditions et sous les réserves prévues par une loi organique.

Des lois de programme déterminent les objectifs de l'action économique et sociale de l'Etat. »

Ce que cela signifie, c'est que la Ve République n'a pas de valeurs qui lui soient innées ; c'est une constitution proposant seulement un mode de fonctionnement. C'est là un aspect essentiel de l'organisation bourgeoise d'un pays impérialiste devant être capable de s'adapter.

La Ve République est le régime le plus adapté à la France, pays impérialiste de grande envergure mais agissant au-dessus de ses moyens et devant être capable de se recentrer suivant les besoins.

Le régime s'appuie pour cette raison sur un centre de gravité présidentiel, avec un président comme premier consul et un gouvernement qui en est dépendant.

Les lois réalisées sont directement politiques, et par conséquent placées dans l'orbite de la reconnaissance institutionnelle – ce qui revient à les relier au président.

On a ainsi un corporatisme municipal produisant un président servant de premier consul « apolitique » ayant le rôle d'interface pour un gouvernement placé dans son giron et menant une politique pouvant partir dans n'importe quelle direction.

Pour appuyer cette tendance, le gouvernement peut même demander au parlement qu'il se mette de côté, en procédant par ordonnances pour un certain temps. Le parlement doit donc se plier, le cas échéant, à la pression du gouvernement, il doit s'effacer.

Le parlement est de toutes façons lui-même paralysé dans son initiative, de par sa nature double. Il y a en effet une assemblée nationale avec des députés élus directement et un sénat avec des élections indirectes.

Or, le sénat, composé d'élus indirects issus des collectivités territoriales, exprime lui-même un corporatisme municipal strictement parallèle au président.

Donc, même si l'assemblée nationale, qui compose la principale partie du parlement, veut aller de l'avant, étant donné que le sénat doit normalement valider ce qu'elle veut, cela provoque un obstacle de taille, contournable mais difficilement, et avec du temps.

C'est là un régime fondamentalement autoritaire, sans aucune garantie à aucun niveau. La constitution de la Ve République ne dit strictement rien, elle n'établit rien, elle ne définit rien.

La Ve République et l'introduction d'un président plébiscitaire

Très rapidement, l'aura de de Gaulle s'est atténuée et celui-ci a décidé de modifier l'élection présidentielle. Sa logique était qu'un parti prédominerait dans l'ensemble des institutions, mais ses exigences de dépolitisation s'avéraient un rêve réactionnaire.

Aussi décida-t-il de modifier l'élection du président de la République, ce qu'il annonça dans une allocution télévisée le 20 septembre 1962. C'est là quelque chose de très important, car de Gaulle pose la légitimité de ses successeurs.

Il explique ouvertement que seul un plébiscite peut leur apporter suffisamment de crédibilité.

On passe ainsi d'un régime autoritaire défensif, arc-bouté sur son corporatisme municipal et choisissant le président, à un régime autoritaire offensif, avec un président-stratège déterminant les orientations au lieu de simplement les refléter.

Avec cela, le régime passe d'un formalisme conservateur à une ligne de fuite en avant permanente portée par le président.

Voici comment de Gaulle présente ce qui est, de fait, une exigence de sa part :

« Depuis que le peuple français m'a appelé à reprendre officiellement place à sa tête, je me sentis naturellement obligé de lui poser, un jour, une question qui se rapporte à ma succession, je veux dire celle du mode d'élection du chef de l'État.

Des raisons que chacun connaît m'ont récemment donné à penser qu'il pouvait être temps de le faire. Qui donc aurait oublié quand, pourquoi, comment, fut établie notre Constitution ? Qui ne se souvient de la mortelle échéance devant laquelle se trouvaient, en mai 1958, le pays et la République en raison de l'infirmité organique du régime d'alors ?

Dans l'impuissance des pouvoirs, apparaissaient, tout à coup, l'imminence des coups d'État, l'anarchie généralisée, la menace de la guerre civile, l'ombre de l'intervention étrangère.

Comme tout se tient, c'est au même moment que s'ouvrait devant nous le gouffre de l'effondrement monétaire, financier et économique.

Enfin, ce qu'il y avait d'absurde et de ruineux dans le conflit algérien, après la guerre d'Indochine et à l'annonce de graves déchirements dans l'ensemble de l'Afrique noire, démontrait la nécessité de changer en coopération de pays indépendants les rapports qui liaient la France et ses colonies, tandis que le système tâtonnant et trébuchant des partis se trouvait hors d'état de trancher ce qui devait l'être et de maîtriser les secousses qu'une pareille transformation allait forcément susciter.

C'est alors qu'assumant de nouveau le destin de la patrie, j'ai, avec mon Gouvernement, proposé au pays l'actuelle Constitution. Celle-ci, qui fut adoptée par 80 % des votants, a maintenant quatre ans d'existence. On peut donc dire qu'elle a fait ses preuves.

La continuité dans l'action de l'État, la stabilité, l'efficacité et l'équilibre des pouvoirs, ont remplacé, comme par enchantement, la confusion chronique et les crises perpétuelles qui paralysaient le système d'hier, quelle que pût être la valeur des hommes.

Par là même, portent maintenant leurs fruits le grand effort et le grand essor du peuple français. La situation de la France au-dedans et au-dehors a marqué d'éclatants progrès, reconnus par le monde entier, sans que les libertés publiques en aient été aliénées. Le grave et pénible problème de la décolonisation a été, notamment, réglé.

Certes, l'œuvre que nous avons encore à accomplir est immense, car, pour un peuple, continuer de vivre c'est continuer d'avancer. Mais personne ne croit sérieusement que nous pourrions le faire si nous renoncions à nos solides institutions.

Personne, au fond, ne doute que notre pays se trouverait vite jeté à l'abîme, si par malheur nous le livrions de nouveau aux jeux stériles et dérisoires d'autrefois.

Or, la clé de voûte de notre régime, c'est l'institution nouvelle d'un Président de la République désigné par la raison et le sentiment des Français pour être le chef de l'État et le guide de la France. Bien loin que le président doive, comme naguère, demeurer confiné dans un rôle de conseil et de représentation, la Constitution lui confère, à présent, la charge insigne du destin de la France et de celui de la République.

Suivant la Constitution, le président est, en effet, garant - vous entendez bien ? Garant - de l'indépendance et de l'intégrité du pays, ainsi que des traités qui l'engagent. Bref, il répond de la France.

D'autre part, il lui appartient d'assurer la continuité de l'État et le fonctionnement des pouvoirs. Bref, il répond de la République.

Pour porter ces responsabilités suprêmes, il faut au chef de l'État des moyens qui soient adéquats. La Constitution les lui donne. C'est lui qui désigne les ministres et, d'abord, choisit le premier. C'est lui qui réunit et préside leurs Conseils. C'est lui, qui, sur leur rapport, prend, sous forme de décrets ou d'ordonnances, toutes les décisions importantes de l'État. C'est lui qui nomme les fonctionnaires, les officiers, les magistrats.

Dans les domaines essentiels de la politique extérieure et de la sécurité nationale, il est tenu à une action directe, puisqu'en vertu de la Constitution, il négocie et conclut les traités, puisqu'il est le chef des armées, puisqu'il préside à la défense.

Par-dessus tout, s'il arrive que la patrie et la République soient immédiatement en danger, alors le Président se trouve investi en personne de tous les devoirs et de tous les droits que comporte le salut public.

Il va de soi que l'ensemble de ces attributions, permanentes ou éventuelles, amène le Président à inspirer, orienter, animer l'action nationale. Il arrive qu'il ait à la conduire directement, comme je l'ai fait, par exemple, dans toute l'affaire algérienne.

Certes, le Premier ministre et ses collègues ont, sur la base ainsi tracée, à déterminer à mesure la politique et à diriger l'administration. Certes, le Parlement délibère et voit les lois, contrôle le gouvernement et a le droit de le renverser, ce qui marque le caractère parlementaire du régime.

Mais, pour pouvoir maintenir, en tout cas, l'action et l'équilibre des pouvoirs et mettre en œuvre, quand il le faut, la souveraineté du peuple, le président détient en permanence la possibilité de recourir au pays, soit par la voie du référendum, soit par celle de nouvelles élections, soit par l'une et l'autre à la fois.

En somme, comme vous le voyez, un des caractères essentiels de la Constitution de la Ve République, c'est qu'elle donne une tête à l'État. Aux temps modernes, où tout est si vital, si rude, si précipité, la plupart des grands pays du monde -. États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Allemagne, etc., en font autant, chacun à sa manière.

Nous le faisons à la nôtre, qui est, d'une part démocratique et, d'autre part, conforme aux leçons et aux traditions de notre longue histoire.

Cependant, pour que le Président de la République puisse porter et exercer effectivement une charge pareille, il lui faut la confiance explicite de la nation. Permettez-moi de dire qu'en reprenant la tête de l'État, en 1958, je pensais que pour moi-même et à cet égard, les événements de l'Histoire avaient déjà fait le nécessaire.

En raison de ce que nous avons vécu et réalisé ensemble, à travers tant de peines, de larmes et de sang, mais aussi avec tant d'espérances, d'enthousiasmes et de réussites, il y a entre vous, Françaises, Français, et moi-même un lien exceptionnel qui m'investit et qui m'oblige.

Je n'ai donc pas attaché, alors, une importance particulière aux modalités qui allaient entourer ma désignation, puisque celle-ci était d'avance prononcée par la force des choses.

D'autre part, tenant compte de susceptibilités politiques, dont certaines étaient respectables, j'ai préféré, à ce moment-là, qu'il n'y eût pas à mon sujet une sorte de plébiscite formel. Bref, j'ai alors accepté que le texte initial de notre Constitution soumit l'élection du président à un collège relativement restreint d'environ 80 000 élus.

Mais, si ce mode de scrutin ne pouvait, non plus qu'aucun autre, fixer mes responsabilités à l'égard de la France, ni exprimer à lui seul la confiance que veulent bien me faire les Français, la question serait très différente pour ceux qui, n'ayant pas nécessairement reçu des événements la même marque nationale, viendront après moi, tour à tour, prendre le poste que j'occupe à présent.

Ceux-là, pour qu'ils soient entièrement en mesure et complètement obligés de porter la charge suprême, quel que puisse être son poids, et qu'ainsi notre République continue d'avoir une bonne chance de demeurer solide, efficace et populaire en dépit des démons de nos divisions, il faudra qu'ils en reçoivent directement mission de l'ensemble des citoyens.

Sans que doivent être modifiés les droits respectifs, ni les rapports réciproques des 45 pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire, tels que les fixe la Constitution, mais en vue de maintenir et d'affermir dans l'avenir nos institutions vis-à-vis des entreprises factieuses, de quelque côté qu'elles viennent, ou bien des manœuvres de ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, voudraient nous ramener au funeste système d'antan, je crois donc devoir faire au pays la proposition que voici : quand sera achevé mon propre septennat, ou si la mort ou la maladie l'interrompaient avant le terme, le Président de la République sera dorénavant élu au suffrage universel.

Sur ce sujet, que touche tous les Français, par quelle voie convient-il que le pays exprime sa décision ? Je réponds : par la plus démocratique, la voix de référendum. C'est aussi la plus justifiée, car la souveraineté nationale appartient au peuple et elle lui appartient évidemment, d'abord, dans le domaine constituant.

D'ailleurs, c'est du vote de tous les citoyens qu'a procédé directement notre actuelle Constitution. Au demeurant, celle-ci spécifie que le peuple exerce sa souveraineté, soit par ses représentants, soit par le référendum.

Enfin, si le texte prévoit une procédure déterminée pour le cas où la révision aurait lieu dans le cadre parlementaire, il prévoit aussi, d'une façon très simple et très claire, que le Président de la République peut proposer au pays, par voie de référendum, « tout projet de loi » — je souligne « tout projet de loi » — « portant sur l'organisation des pouvoirs publics », ce qui englobe évidemment, le mode d'élection du président.

Le projet que je me dispose à soumettre au peuple français le sera donc dans le respect de la Constitution que, sur ma proposition, il s'est à lui-même donnée. Françaises, Français, en cette périlleuse époque et en ce monde difficile, il s'agit de faire en sorte, dans toute la mesure où nous le pouvons, que la France vive, qu'elle progresse, qu'elle assure son avenir.

C'est pourquoi, en vous proposant, avant peu, de parfaire les institutions nationales sur un point dont, demain, tout peu dépendre, je crois en toute conscience bien servir notre pays.

Mais, comme toujours je ne peux et ne veux rien accomplir qu'avec votre concours. Comme toujours, je vais donc bientôt vous le demander. Alors, comme toujours, c'est vous qui en déciderez. Vive la République ! Vive la France ! »

La démarche de de Gaulle relevait directement du coup de force, car légalement il ne pouvait demander cela, ni proposer directement un référendum.

Une modification de la constitution exigeait un appui parlementaire aux 3/5e ou un référendum appuyé par le parlement. De Gaulle contournait pourtant le problème en mettant en place un référendum législatif d'initiative gouvernementale.

Le président du Sénat, Gaston Monnerville, accusa pour cette raison le premier ministre Georges Pompidou de « forfaiture ». La crise fut d'ailleurs immédiate, le gouvernement renversé, mais rien n'y fit.

En octobre 1962, avec une participation de quasiment 80 %, 62,25 % soutinrent le nouveau type d'élection. La cour constitutionnelle ne s'opposa jamais à de Gaulle, qui fut réélu président en 1965 avec 44,65 % des voix au premier tour (31,72 % pour François Mitterrand et 15,57 % pour le centriste Jean Lecanuet), puis 55,20 % au second tour (44,80 % pour François Mitterrand).

François Mitterrand se posa alors comme le principal opposant au régime de la Ve République.

François Mitterrand, principal opposant à de Gaulle

François Mitterrand publia en 1964 un ouvrage intitulé *Le coup d'État permanent*, qui dénonçait vigoureusement le gaullisme comme système politique utilisant le régime pour pratiquer une dictature masquée.

Voici comment il raconte le coup de force de de Gaulle pour amener l'élection présidentielle à passer par le suffrage universel :

Le déroulement de cette querelle vaut d'être conté : il montrera jusqu'où va la corruption du système.

En juin 1962 le bruit se répandit dans les milieux politiques que le général de Gaulle songeait à obtenir du peuple qu'il décidât qu'à l'avenir l'élection du président de la République se fit au suffrage universel.

On murmurait en même temps qu'en dépit des dispositions constitutionnelles en vigueur le chef de l'Etat s'adresserait directement à la Nation en ignorant le Parlement.

Certaines personnalités s'émurent de cette dernière information. M. Paul Reynaud se rendit chez le Premier Ministre et en revint rassuré au point de déclarer à la presse qu'il savait de source sûre «qu'il n'y aurait pas de viol de la Constitution». Le président du Conseil constitutionnel, M. Léon Noël, interrogé par M. Monnerville, opina dans le même sens.

Et au Sénat, lors d'un débat sur ce sujet, le secrétaire d'Etat, M. Dumas, qui représentait le gouvernement, jura ses grands dieux qu'il n'était pas question d'une révision et que si par extraordinaire le président de la République était amené à prendre une initiative en la matière ce ne serait, évidemment et par définition, que dans l'observance la plus stricte de la Constitution.

L'alerte passée, le Parlement respira. Puis il y eut l'attentat du Petit-Clamart [contre de Gaulle]. Et l'offensive présidentielle se précisa.

Fin septembre, un projet de loi portant révision de l'article 6 qui concerne les conditions d'élection du président de la République fut communiqué pour information au Conseil constitutionnel.

Mais l'examen du texte horrifia si fort nos conseillers suprêmes que, par un réflexe inattendu, ils cherchèrent d'abord refuge du côté de la dignité. Un mémorable 2 octobre fut leur jour de gloire et de misère.

Prêts, le matin, à mourir pour la loi ils votèrent par 7 voix contre 4 un avis qui condamnait la procédure envisagée et qui récusait à l'avance la validité de la consultation populaire.

Puis ils suspendirent leur séance pour permettre à M. Léon Noël d'exposer leurs motifs au général de Gaulle. Las! Un quart d'heure plus tard le téméraire président, livide, l'oreille basse, rapportait à ses collègues que le chef de l'Etat s'était, pour tout potage, contenté de formuler en trois mots une assez peu flatteuse appréciation sur leur haute assemblée aussi bien que sur la qualité de leurs travaux.

Le plus haut magistrat de la Ve République ne se le fit pas dire deux fois, leva la barricade et partit se coucher. Le référendum eut lieu le 28 octobre et par près de 65 % des suffrages le général de Gaulle obtint gain de cause.

Aussitôt le président du Sénat, usant du droit que lui confère l'article 61, déféra au Conseil constitutionnel et avant sa promulgation la loi référendaire, afin que cette loi fût déclarée non conforme à la Constitution.

Derechef le Conseil se réunit. Mais cette fois-ci, toujours par 7 voix contre 4 et M. Michard-Pélessier gardien prototype de la loi étant rapporteur, il revint, toute honte bue, sur son avis du 2 octobre (avec d'autant plus de sérénité que cet avis n'a jamais été publié et n'est pas près de l'être - à moins que l'analyse que j'en donne ici n'oblige ses auteurs ou à démentir mon propos, ou, par leur silence, à le confirmer).

Vient à l'esprit le mot de Chateaubriand : «Il y a des temps où l'on ne doit dépenser le mépris qu'avec économie à cause du grand nombre de nécessiteux.» Et concluons avec M. Monnerville : «Si le Conseil constitutionnel n'a pas compétence pour apprécier une violation si patente et si grave de la Constitution, qui l'aura dans notre pays? En se déclarant incompetent, dans une conjoncture capitale pour l'avenir des institutions républicaines, il vient de se suicider.»

François Mitterrand fut alors la principale figure dénonçant la collusion complète de tous les niveaux de l'appareil d'État avec le gaullisme. Il n'y avait plus aucun espace pour une opposition quelconque.

François Mitterrand et la Ve République comme France « personnalisée »

Dans *Le coup d'État permanent* publié en 1964, François Mitterrand ne s'attaque pas tant au régime dans sa structure que dans sa forme impliquant une personnalisation du pouvoir. L'œuvre, écrite de manière très stylisée, condamne ainsi la tendance française à se précipiter dans les bras d'un sauveur. Voici comment cela est formulé notamment :

« Ainsi va la France «personnalisée». Je connais des Français qui s'en émerveillent, qui ne sont pas choqués de voir leur Patrie réduite aux dimensions d'un homme, fût-il de belle envergure, et qui se réjouissent d'avoir renoncé à exercer pleinement leurs droits de citoyens responsables.

Ces Français-là s'ennuyaient sans de Gaulle.

Certains républicains avaient besoin de la petite excitation des crises ministérielles. Eux ont du vague à l'âme dès qu'ils sont privés du frisson que leur procure le meilleur artiste de la Télévision, le dernier des monstres sacrés. Il leur plaît de constater que Staline, Roosevelt, Kennedy et Churchill éliminés par la mort ou par la vieillesse, la France reste le seul des grands pays dirigé par un premier rôle patenté.

Serait-elle privée du général de Gaulle que la France les intéresserait moins ou plus du tout. Ils redeviendraient ce qu'ils étaient, foncièrement, naturellement inaptes à la démocratie.

L'Histoire fabriquée par les grands hommes, délimitée par les dates de batailles, l'avènement d'un roi, le mariage d'une princesse, la disgrâce d'un ministre, réveillée par un coup d'Etat, coulée dans le moule d'une dynastie, voilà comment ils l'aiment.

La lente maturation d'un peuple, l'anonymat du progrès, la lutte des classes, la vocation du plus grand nombre à éloigner de la scène les personnages qui monopolisent l'attention de leur temps avec un immuable numéro de prestidigitacion, cela manque, pour leur goût, de piment.

Ils ne distinguent plus la France dans ce qui leur apparaît comme une mêlée confuse. Ils ont hâte de voir une tête dépasser le rang, et d'obéir à la vieille musique du droit divin tirée de la mythologie du moment. »

L'approche est d'esprit démocratique-bourgeoise, sur un mode très exigeant et François Mitterrand n'hésite pas à qualifier le gaullisme de sorte de variété affaiblie du fascisme :

« En 1958, le gaullisme, variété hybride et édulcorée du virus qui faillit naguère emporter l'Occident, avait, il faut l'admettre, de quoi rassurer les républicains.

Son astuce fut d'amener ceux-ci à le considérer comme un moindre mal, danger bénin auprès du péril mortel figuré par les communistes (« Jules Moch fait distribuer des armes aux milices populaires! ») et par le putsch militaire (« Si vous n'avez pas le général vous aurez les colonels! »). »

D'où, finalement, une critique du régime lui-même, présenté comme une sorte de monarchie où le roi est élu dans un esprit plébiscitaire. La critique est juste, elle cogne adéquatement :

« Qu'est-ce que la V e République sinon la possession du pouvoir par un seul homme dont la moindre défaillance est guettée avec une égale attention par ses adversaires et par le clan de ses amis?

Magistrature temporaire? Monarchie personnelle? Consulat à vie? pachalik?

Et qui est-il, lui, de Gaulle? duce, führer, caudillo, conducator, guide?

A quoi bon poser ces questions? Les spécialistes du Droit constitutionnel eux-mêmes ont perdu pied et ne se livrent que par habitude au petit jeu des définitions.

J'appelle le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble le plus, parce que c'est vers un renforcement continu du pouvoir personnel qu'inéluctablement il tend, parce qu'il ne dépend plus de lui de changer de cap.

Je veux bien que cette dictature s'instaure en dépit de de Gaulle. Je veux bien, par complaisance, appeler ce dictateur d'un nom plus aimable : consul, podestat, roi sans couronne, sans chrême et sans ancêtres. Alors, elle m'apparaît plus redoutable encore. »

François Mitterrand se fait ici le héraut de toute une tradition démocratique-bourgeoise, allant du centre, de la franc-maçonnerie, aux socialistes à la Jean Jaurès. Sa base est la petite-bourgeoisie intellectuelle, mais également la bourgeoisie libérale, les syndicats, les cadres intermédiaires et les techniciens.

C'est une opposition qui cherche à se positionner uniquement contre de Gaulle comme symbole du pouvoir personnel, ayant par contre capitulé sur la nature anti-démocratique de l'entreprise en général, considérant qu'il ne serait pas possible de renverser entièrement la tendance.

La ligne du Parti Socialiste et du Parti Communiste Français se situent à partir de 1958 exactement sur cette ligne.

Il s'agit simplement de contrer la dynamique réactionnaire cherchant à utiliser la Ve République. La remise en cause complète de la Ve République n'est pas considérée comme une option réalisable.

François Mitterrand et le rapport entre réaction et Ve République

François Mitterrand ne défend pas le régime de IVe République dans Le coup d'État permanent ; au contraire il s'en moque de manière lyrique :

« Dans une société universelle où il ne se serait rien passé, où il n'y aurait eu ni Amérique, ni Russie, ni ouvriers, ni patrons, ni colonies, ni émancipation, ni bombe atomique, ni rampe de lancement, ni monnaie, ni prix, ni air, ni eau, ni feu, notre politique eût été admirable. On l'eût offerte en exemple au monde puisque rien ne pouvait le surprendre. Mais de l'événement, que faire? Indochine, Tunisie, Maroc, Algérie, salaires, franc, cela bougeait, menaçait, corrompait l'équilibre le plus savant. »

Fin observateur, il n'en remarque que mieux l'alliance des deux courants réactionnaires derrière de Gaulle : celui se plaçant derrière de Gaulle dès 1940 et celui en mode « impérial » n'ayant fait un volte-face pro-Allié qu'en 1942-1943. Il raconte une anecdote révélatrice à ce sujet.

« Je me souviens de cette nuit tragique et douce du 25 août 1944. Avec les responsables de la Résistance j'attendais à la préfecture de police les détachements avancés de la division Leclerc.

Nous étions là, par petits groupes dans les embrasures des fenêtres, qui guettions l'arrivée de nos frères victorieux. Par la coulée de la Seine, le ciel, jusqu'aux limites de l'Occident, ressemblait, étoiles d'or sur champ bleu, au manteau de Saint Louis. Minuit sonna.

J'aurais aimé qu'un symbole supplémentaire vint s'ajouter à la solennité de l'heure. Il me semblait que le cortège des grandeurs, que le cortège des douleurs venus des profondeurs de notre Histoire allaient enfin se rencontrer pour se fondre dans l'unité de notre peuple. Il n'y avait plus de Français humiliés ni de gloire à glaner contre son propre frère.

La grâce obscure des veilles héroïques pénétrait le cœur de Paris. Soudain des coups de feu trouèrent le silence. Des adversaires invisibles achevaient leur combat. Boulevard Saint-Michel des chars « Tigre » protégeaient la retraite des derniers traîneurs allemands. On nous apprit que l'avant-garde alliée n'atteindrait la porte d'Orléans que le lendemain matin.

Au petit jour comme je rentrais chez les amis qui m'hébergeaient, je croisai, rue Danton, un ancien camarade de la Sorbonne qui vint vers moi. Lui aussi avait vécu, éveillé, cette nuit de la Libération. Lui aussi avait rêvé aux riches heures du destin français. Mais quand je lui dis : « De Gaulle arrivera demain », son visage se ferma. Il me répondit seulement : « Demain, la dissidence de 1940 liquidera l'Empire. »

Et voilà cependant que, quatorze ans plus tard, les deux factions rivales découvraient que leur commune haine de la République était plus forte et plus vivace que les rancœurs de leur longue querelle.

Sans doute chacun des conjurés nourrissait-il l'espoir d'écarter l'autre du bénéfice de la victoire. Sans doute lorsque l'heure en viendra, le règlement de comptes un moment délaissé pour l'entreprise séditionnaire s'achèvera-t-il inexpiablement. Mais comment oublier qu'à l'heure où la République était à leur merci, taisant aussi bien leurs souvenirs que leurs ambitions, ils se sont engagés du même pas sur le petit bout de chemin qui mène au coup d'Etat? »

Seulement, cette dénonciation de la réaction va se muer en critique de de Gaulle seulement. Car François Mitterrand croit en la neutralité de l'État et même, s'il devient socialiste par la suite, c'est pour protéger, finalement, l'État d'influences extérieures trop marquées. François Mitterrand dit ainsi, de manière fort juste :

« En remplaçant la représentation nationale par l'infaillibilité du chef, le général de Gaulle concentre sur lui l'intérêt, la curiosité, les passions de la nation et dépolitise le reste. »

On peut très bien y voir une dénonciation de la Ve République en général, ce qui serait juste. Le présidentielisme personnalise et dépolitise. Seulement, porté lui-même par l'impérialisme français, François Mitterrand ne pouvait que réduire la dimension réactionnaire à de Gaulle.

Il faut pour bien cerner cela lire la citation dans son ensemble, où François Mitterrand dénonce une technocratie d'État tolérant de Gaulle – il ne voit pas l'État comme un bloc, mais un objet neutre victime de projections autoritaires.

« Au sein de l'administration il [=le technocrate] connaît ses plus belles heures. La camaraderie de promotion préférée à l'esprit d'obéissance, un réseau d'ambitions toutes neuves enserre la vie nationale.

Une affaire que ne parviennent pas à régler entre eux les ministres ou les super-préfets, leurs chefs de cabinet, s'ils proviennent de l'E.N.A., la résolvent au téléphone.

La technocratie administrative s'est ralliée à la victoire gaulliste mais ne s'est ralliée qu'à la victoire. Elle supporte, elle subit, elle accepte, elle exécute, elle profite mais elle n'aime pas.

Ce qu'elle aime, c'est l'Etat, un Etat-symbole dont elle assume la fonction. En quête de l'Etat elle se figure qu'aux lieu et place des hommes et des partis politiques qui se querellent et s'annulent, du Parlement qui se soumet, des complots qui se trament, elle seule représente l'absent.

Elle est comme le régent d'un royaume dont l'héritier mineur ne grandira jamais. Gardienne d'un principe, elle ne prépare l'avènement de personne.

Et peu à peu elle s'invente un monde imaginaire où les individus sont contribuables, automobilistes, piétons, assujettis à la Sécurité sociale, usagers du métro, visiteurs de musée ou de zoo, jamais citoyens responsables, où le peuple n'est que la toile de fond d'une scène sur laquelle parlent et bougent, meneurs de jeu, les initiés.

Pour l'heure, le gaullisme, qui ne l'a pas séduite, lui convient.

En substituant l'infailibilité du chef à la responsabilité de la représentation nationale, le général de Gaulle concentre sur lui l'intérêt, la curiosité, les passions de la Nation et dépolitise le reste.

Or, la technocratie administrative déteste et jalouse la politique, vierge folle qui court et musarde hors du logis, tandis qu'elle, vierge sage, tient la maison. »

Cette réduction des défauts de la Ve République à de Gaulle va être d'autant plus fort que le gaullisme va mettre en place à partir de 1960 le Service d'Action Civique (SAC), avec un mélange de gaullistes, de truands, d'agents des services et de policiers, etc.

Les « barbouzes » agissent au service du gaullisme en maniant le chantage, le trafic de drogues l'extorsion de fond, le vol, le trafic d'armes le blanchiment d'argent sale, même le meurtre, etc., en étant souvent couverts par la police voire les services secrets, etc.

Combattre le gaullisme devient alors une priorité et l'analyse concrète du régime disparaît alors, avec une soumission à cette forme parfaitement en phase avec la nature de l'impérialisme français.

« La crise du covid-19 correspond à l'ouverture d'une nouvelle période : celle de l'irréversible déclin du mode de production capitaliste. Dans sa source même, la crise du covid-19 montre que la contradiction entre les villes et les campagnes est explosive.

La nature est bouleversée par les assauts du mode de production capitaliste, qui cherche par tous les moyens à trouver des moyens de se développer.

Ce qui découle de la crise du covid-19 établit également qu'on est rentré dans le moment où le mode de production capitaliste fait face à une insurmontable crise d'une double nature, avec la surproduction de capital répondant à la surproduction de marchandises, et inversement. »

éditorial du numéro 1 de Crise, mai 2020

Liste des articles parus dans Crise

L'irruption de la seconde crise générale

La seconde crise générale du capitalisme [1 – mai 2020]

10 critères + 3 pour caractériser la crise générale du mode de production capitaliste [4 – juillet 2020]

La crise générale du mode de production capitaliste n'est pas « économique » [4 – juillet 2020]

La seconde crise générale du capitalisme et le concept de « cycle » : la question de la négation de la négation [5 – août 2020]

La forme de la seconde crise générale du capitalisme [6 – septembre 2020]

Les modalités de la seconde crise générale du capitalisme : contraste, différenciation, lutte, développement [7 – octobre 2020]

Seconde crise générale du capitalisme : 2021-2022 en perspective [9 – février 2021]

Un an de pandémie, un an de crise générale du capitalisme [10 – mars 2021]

Le 13e numéro de « Crise » [13 – juin 2021]

De la première à la seconde crise générale du capitalisme [14 – août 2021]

La contradiction villes / campagnes

Crise du capitalisme et intensification de la productivité : le rôle des animaux dans la chute tendancielle du taux de profit [1 – mai 2020]

Le rôle déterminant de la sur-alimentation pour le contournement des crises de surproduction de marchandises alimentaires et de capitaux liés à l'agro-industrie [2 – juin 2020]

La crise du Covid-19, un aspect urbain de la Biosphère [6 – septembre 2020]

L'industrie de la reproduction humaine illustre une énième facette de la seconde crise générale du capitalisme [8 – janvier 2021]

Un aperçu de l'état et du rôle des zones humides dans le monde grâce à la Convention de Ramsar [9 – février 2021]

Crise sanitaire : une chronologie [10 – mars 2021]

Mars 2020 - PCF(mlm) : La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), un produit du mode de production capitaliste [10 – mars 2021]

Vers la restructuration : l'élargissement du capitalisme aux fonds marins [20 – avril 2022]

Économie

Quelques données éparses sur la crise jusqu'à la mi-mai 2020 [1 – mai 2020]

La vague de faillites et de licenciements attendue à partir de septembre en France [2 – juin 2020]

Les crédits garantis en masse par les États pour les entreprises, une contribution forcenée à la surproduction [2 – juin 2020]

Comment interpréter l'effondrement du PIB français ? [4 – juillet 2020]

La seconde crise générale du capitalisme dans l'automobile française [4 – juillet 2020]

Pourquoi les capitalistes pensent-ils que la crise générale du capitalisme n'est qu'une récession ? [5 – août 2020]

La politique monétaire de la Banque centrale européenne comme produit mécanique de la crise de surproduction de capital [5 – août 2020]

Le processus des faillites d'entreprises avec la crise [5 – août 2020]

Notes sur les mesures de soutiens aux entreprises par l'État français [5 – août 2020]

La crise et la généralisation du capitalisme à crédit [6 – septembre 2020]

La crise et les deux restructurations du capitalisme [6 – septembre 2020]

Les PIB belge et français en 2020 : une dette budgétaire impliquant la restructuration capitaliste [8 – janvier 2021]

Le capital e-commercial dans la seconde crise générale du capitalisme [8 – janvier 2021]

La fermeture des remontées mécaniques des stations des ski en France, un marqueur de la seconde crise générale du capitalisme [9 – février 2021]

La dette publique comme talon d'Achille de l'impérialisme français [9 – février 2021]

Un an après, le capitalisme n'est pas relancé et la crise économique s'installe en profondeur [11 – avril 2021]

Les semi-conducteurs au cœur de la seconde crise générale [11 – avril 2021]

La superpuissance américaine assume une hausse des taux d'intérêt pour se relancer, asphyxiant au passage l'économie mondiale [12 – avril 2021]

La pénurie, expression de l'anarchie de la production dans le cadre de la crise générale [13 – juin 2021]

Aperçu de la situation de la seconde crise générale du capitalisme en juin 2021 [13 – juin 2021]

Streaming, Netflix : le capitalisme audiovisuel dans le cadre de la seconde crise générale du capitalisme [13 – juin 2021]

5 points pour comprendre et critiquer le Bitcoin [13 – juin 2021]

L'inflation en 2021, l'immense menace dans la crise générale [15 – septembre 2021]

De nouvelles pénuries apparaissent avec le variant Delta [15 – septembre 2021]

Evergrande en Chine, première grande manifestation de la crise mondiale de la dette [16 – octobre 2021]

La Belgique et la France n'ont toujours pas récupéré leur niveau économique d'avant-crise [16 – octobre 2021]

La rétivité de la force de travail, autre marqueur de la crise générale [17 – décembre 2021]

Inflation : la facture de l'argent « magique » [17 – décembre 2021]

Quelques notes économiques bourgeoises de janvier 2022 [18 – février 2022]
La grande récession du capitalisme en cours : un panorama [21 – juillet 2022]
L'affaiblissement de la France et de la Belgique par le relèvement des taux directeurs de la Banque centrale européenne [21 – juillet 2022]
Vers l'économie de guerre [21 – juillet 2022]
Vers le capitalisme monopoliste d'État [21 – juillet 2022]
Comment la superpuissance américaine a réussi à torpiller l'économie capitaliste européenne : la situation désastreuse du capitalisme en Europe à la fin 2022 et l'aggravation prévue pour 2023 [22 – novembre 2022]
Le tiers-monde, poids entraînant le capitalisme dans sa chute à travers l'inflation systématisée, preuve de la crise générale au niveau mondial [23 – avril 2023]
L'Union européenne, parcours du syndicat du capitalisme européen [26 – avril 2024]
Le capitalisme français et la guerre moderne [26 – avril 2024]

Mentalités, vie de la Société

Pourquoi l'opinion publique française n'a-t-elle pas saisi immédiatement l'ampleur de la crise ? [2 – juin 2020]
La Belgique, particulièrement touchée par la crise du covid-19 [2 – juin 2020]
L'antisémitisme qui va surgir en France de la seconde crise générale du capitalisme [2 – juin 2020]
La violence armée à Dijon de juin 2020, déchéance de la révolte de 2005, expression de la crise générale de l'armée de réserve industrielle [3 – juin 2020]
Les événements à Dijon nécessitent de comprendre l'armée de réserve et le cannibalisme social [4 – juillet 2020]
Cannibalisme social : Exarcheia juillet 2016 [4 – juillet 2020]
France : l'assassinat islamiste de Conflans-Saint-Honorine comme crise dans la crise et tournant dans la centralisation vers un « capitalisme patriote » [7 – octobre 2020]
À propos des classes sociales en France [7 – octobre 2020]
La restructuration, terrain contradictoire de l'affrontement élémentaire à l'exemple de la séquestration en France [8 – janvier 2021]
La vie dans la métropole impérialiste mise à nue par la pandémie [9 – février 2021]
Le parlement flamand salue d'anciens nazis : un exemple de l'expression de la crise générale belge [9 – février 2021]
À tous ceux qui ont compris durant le confinement que le monde ne tournait pas rond [10 – mars 2021]
Un exemple de réponse à la crise traversée par la lutte des classes : la stratégie « zéro covid » [11 – avril 2021]

Documents : l'appel #ZéroCovid - la Great Barrington Declaration - l'appel « Regagnons nos libertés par la stratégie Zéro Covid solidaire » [11 – avril 2021]

La décantation de la seconde crise générale en France proviendra-t-elle des contradictions politiques ? Le renforcement de l'extrême droite française se fait sur une base franquiste [13 – juin 2021]

Comment le capitalisme est parti à l'assaut du sommeil [13 – juin 2021]

Les manifestations anti-pass sanitaire en France d'août 2021 : un irrationalisme en provenance du centre de la société et directement expression de la seconde crise générale [15 – septembre 2021]

La question du « complotisme » [15 – septembre 2021]

Un exemple de la poussée de la fraction agressive de la bourgeoisie en France : le groupe de presse Valmonde [16 – octobre 2021]

L'irruption politique d'Éric Zemmour en France : un exemple d'activation mécanique par la contre-révolution [16 – octobre 2021]

Un exemple français de positionnement pro-Moscou : Eric Zemmour [18 – février 2022] La recomposition de classe qui découle dans la métropole impérialiste de la guerre en Ukraine [19 – mars 2022]

Les élections législatives 2022 : un nouveau seuil passé vers le renforcement du fascisme en France [21 – juillet 2022]

Le 39e congrès du PCF d'avril 2023 : la réactivation du révisionnisme (le « capitalisme monopoliste d'État) [23 – avril 2023]

Crise et décomposition du 53e congrès de la CGT : la fin programmée du syndicalisme à la française, l'ère de l'autonomie prolétarienne [23 – avril 2023]

Le mouvement contre la réforme des retraites début 2023, expression de la crise, reflet de la décomposition de la société française [23 – avril 2023]

Cités des banlieues françaises : 2005 l'explosion, 2023 l'implosion
Chronologie des principaux faits des émeutes de juin-juillet 2023 [24 – juillet 2023]

Les émeutes de la mi-2023 : une décompression psychique dans un mode de production capitaliste en crise [24 – juillet 2023]

L'affaire Nahel et la question juridique du refus d'obtempérer [24 – juillet 2023]

Le PCF(mlm) sur la révolte des cités de banlieue en 2005 [24 – juillet 2023]

Quelques paroles de la B.O. de Ma 6-T va crack-er [24 – juillet 2023]

Sur l'alignement pratique de la CGT sur l'Otan [26 – avril 2024]

Économie politique

La crise générale du capitalisme et le sursaut de la civilisation [1 – mai 2020]

Karl Marx et la crise de surproduction [1 – mai 2020]

À propos de la crise capitaliste en cours [1 – mai 2020]

Remarques sur la surproduction de capital et la surproduction de marchandises [1 – mai 2020]

L'erreur d'Eugen Varga [1 – mai 2020]
L'erreur de Paul Boccara [1 – mai 2020]
Le concept de décadence pour saisir la substance de la crise générale du mode de production capitaliste [2 – juin 2020]
La crise générale du capitalisme n'a ni « avant » ni « après », ni « cause » ni « conséquence » [3 – juin 2020]
Qu'est-ce que la crise générale du capitalisme ? (Le concept de crise, La première crise générale du capitalisme définie par l'Internationale Communiste, La conception erronée d'un capitalisme organisé, L'approfondissement du capitalisme au-delà de la première crise, La découverte de la modernisation du capitalisme, La seconde crise générale du capitalisme, La révolution mondiale comme réponse) [3 – juin 2020]
Qu'est-ce que la crise du pouvoir de la bourgeoisie ? [7 – octobre 2020]
Les éléments de compréhension de la domination du 24 heures sur 24 du capitalisme chez Marx [8 – janvier 2021]
Le Pôle de Renaissance Communiste en France, une structure nationaliste tentant de fausser le concept de crise générale du capitalisme [9 – février 2021]
L'État Islamique comme expression de la crise générale en tant que retour à l'esclavagisme [9 – février 2021]
La crise générale, c'est la question de la mise à jour des forces productives [11 – avril 2021]
La seconde crise générale du capitalisme est d'une substance différente de celle de la crise financière de 2008 [13 – juin 2021]
Les enseignements concernant la crise générale fournis par le Parti-guérilla du Proletariat Métropolitain [15 – septembre 2021]
« La clef, c'est la guerre » [19 – mars 2022]
La question de la révolution démocratique dans les pays semi-coloniaux semi-féodaux [19 – mars 2022]
L'invasion en Ukraine et ses enseignements concernant la guerre civile révolutionnaire [20 – avril 2022]
Sur la déclaration révisionniste « Non à la guerre mondiale ! Non à la guerre nucléaire ! » [21 – juillet 2022]
Le G20 de novembre 2022 à Bali ou le début de la fin de l'occident [22 – novembre 2022]
Discours de Vladimir Poutine au Club Valdaï, 27 octobre 2022 [22 – novembre 2022]
Une société capitaliste désabusée sombrant dans les abus consommateurs [22 – novembre 2022]
La dialectique de l'Histoire : la séquence de l'effondrement de l'occident [23 – avril 2023]
L'alliance sino-russe comme socle de la formation du bloc autour de la superpuissance chinoise, avec la question ukrainienne comme clef [23 – avril 2023]

Paul Boccara, théoricien révisionniste du PCF avec le Capitalisme Monopoliste d'État [23 – avril 2023]

La dimension féodale au sein des pays semi-coloniaux semi-féodaux en Orient [25 – novembre 2023]

Féodalité, bourgeoisie compradore et capitalisme bureaucratique [25 – novembre 2023]

Le rapport entre semi-colonialisme et semi-féodalisme (2012) [25 – novembre 2023]

L'Afghan Akram Yari et le capitalisme bureaucratique [25 – novembre 2023]

Militarisme, impérialisme, guerre

L'affrontement Chine – États-Unis, au cœur de la bataille pour le repartage du monde [2 – juin 2020]

Crise générale et guerre impérialiste : le chef d'état-major de l'armée de terre française annonce les conflits militaires ouverts pour 2030 [3 – juin 2020]

La guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan [7 – octobre 2020]

La Turquie, maillon faible de la chaîne des pays dépendants [7 – octobre 2020]

Les contours militaires des prochains conflits impérialistes et la substance de la guerre populaire au 21e siècle [8 – janvier 2021]

La Nouvelle-Calédonie, un pays semi-féodal, semi-colonial secoué par la seconde crise générale du capitalisme [8 – janvier 2021]

La tendance à la guerre sera-t-elle le terrain de la restructuration dans la seconde phase de la seconde crise générale du capitalisme ? [9 – février 2021]

Seconde crise générale du capitalisme : le nouveau rôle de l'OTAN [11 – avril 2021]

L'origine du conflit Russie-Ukraine : la compétition entre l'expansionnisme russe et la superpuissance américaine [11 – avril 2021]

L'expansionnisme russe anti-ukrainien et sa base idéologique « eurasienne » [12 – avril 2021] L'arrière-plan caucasien dans les visées impérialistes sur l'Ukraine [12 – avril 2021]

Comment la seconde crise générale du capitalisme modifie la nature de la guerre impérialiste : ce que montre le conflit entre l'Ukraine et la Russie [12 – avril 2021]

La crise générale pose le rapport stratégique entre la tendance à la guerre et la résistance offensive démocratique-populaire [12 – avril 2021]

1914, le modèle du déclenchement de la guerre impérialiste ? Le débat italien de 1993 avec la question de la « photographie » des rapports interimpérialistes [12 – avril 2021]

L'apologie romantique de Stepan Bandera comme expression d'un nationalisme romancé [12 – avril 2021]

« La Chine sur le sentier d'une guerre mondiale » [13 – juin 2021]

Printemps 2021. L'Arménie et le Caucase au bord du gouffre [13 – juin 2021]

Crise colombienne, guerre Israël-Hamas, guerre Kirghizstan-Tadjikistan, crise biélorusse : la seconde crise générale prend le dessus [13 – juin 2021]

L'orientalisme de la bourgeoisie française prend prétexte de l'Arménie pour justifier la guerre [13 – juin 2021]

La victoire des Talibans en Afghanistan dans le contexte de la bataille pour le repartage du monde [15 – septembre 2021]

L'important concept de guerre hybride comme masque de la systématisation du militarisme impérialiste [16 – octobre 2021]

Crise ouverte dans les inter-relations Maroc-Algérie-Tunisie-Libye-France-Grèce-Turquie-Russie-Mali [16 – octobre 2021]

L'alliance AUSUK dans la zone indo-pacifique [16 – octobre 2021]

Pacte militaire secret franco-grec : préparez-vous au grand défi de la guerre franco-turque ! [16 – octobre 2021]

L'escalade militaire et nationaliste déchirant l'Orient se poursuit [16 – octobre 2021]

Les enseignements historiques des six mois d'escalade militaire impérialiste aux frontières ukrainiennes et la guerre impérialiste comme expression du développement inégal de la crise générale du capitalisme [17 – décembre 2021]

Le Caucase retient son souffle face au développement toujours plus menaçant de la guerre impérialiste [17 – décembre 2021]

Les stratégies impérialistes de contournement de l'équilibre de la terreur à l'époque de la seconde crise générale du capitalisme : l'asphyxie comme approche de la superpuissance américaine, le délitement comme approche sino-russe [18 – février 2022]

L'Orient et le Caucase dans l'œil du cyclone en janvier 2022 - le chauvinisme orientalisant de la Droite en France [18 – février 2022]

La nature bureaucratique des régimes russe et ukrainien et leur signification pour l'émergence de la guerre [19 – mars 2022]

La crise ukrainienne relève de la guerre impérialiste – rejoignez la bannière du marxisme-léninisme-maoïsme ! [19 – mars 2022]

La guerre en Ukraine ouvre la boîte de Pandore des conflits militaires impérialistes directs – la guerre populaire mondiale est la réponse historique [19 – mars 2022] Entre chronologie réelle et narration impérialiste : le processus de déclenchement de la guerre en Ukraine [19 – mars 2022]

La guerre en Ukraine et son arrière-plan en Transcaucasie [19 – mars 2022]

Le sens du ralliement de l'Église russe à la guerre menée en Ukraine par le régime de Vladimir Poutine [20 – avril 2022]

Les sanctions contre la Russie et les contre-sanctions russes renforcent la constitution de deux blocs impérialistes hostiles, et produisent de nouvelles contradictions [20 – avril 2022]

« Boussole stratégique » de l'Union européenne en mars 2022 : transformation en base de l'OTAN avec la Russie directement en ligne de mire et la Chine comme ennemi stratégique [20 – avril 2022]

L'imminence du conflit Grèce/Turquie [21 – juillet 2022] La signification stratégique du sommet de Madrid de l'OTAN fin juin 2022 [21 – juillet 2022]
L'OTAN met en place une force de réaction à l'échelle d'une armée conventionnelle en Europe – c'est l'annonce d'une guerre impérialiste ! [21 – juillet 2022] Durcir l'armée de terre » française » [21 – juillet 2022]
Une tribune de libéraux-atlantistes dans Le Monde pour sauver la puissance française au sein de l'OTAN [22 – novembre 2022]
Revue nationale stratégique 2022 : l'État français se prépare à la guerre mondiale pour le repartage du monde dans le cadre de l'Otan [22 – novembre 2022]
«L'Arménie» de la bourgeoisie française est un piège pour les Arméniens [22 – novembre 2022]
Les enseignements militaires du conflit armé en Ukraine [23 – février 2023]
Du Caucase à la France : les Arméniens doivent rompre avec l'Occident [23 – avril 2023]
Palestine : du drame révolutionnaire jordanien de 1970 à la tragédie islamiste gazaouie de 2023 [25 – novembre 2023]
La Turquie dans l'oeil du cyclone [25 – novembre 2023]
Chronologie de l'escalade française depuis le 26 février 2024 [26 – avril 2024]
Le « Paris Defence and Strategy Forum » de l'Académie de Défense de l'École militaire : l'impérialisme français mobilise son armature intellectuelle pour la guerre européenne contre la Russie [26 – avril 2024]
L'entrée en scène de l'impérialisme français dans l'affrontement militaire à la suite du choix américain « isolationniste » [26 – avril 2024]
2022-2024 : les préparatifs français de la guerre européenne contre la Russie [26 – avril 2024]
L'expansion du budget communautaire européen militaire et l'objectif de la France de se placer comme leader européen de la guerre à la Russie [26 – avril 2024]
La première guerre mondiale et ses enseignements [26 – avril 2024]
La France manœuvre pour mettre l'Arménie sous sa coupe au profit de l'Occident [26 – avril 2024]

Documents historiques d'économie politique

Sur la crise générale du capitalisme [1995] [2 – juin 2020]
Ce qui se passe dans le monde capitaliste en 1934 [4 – juillet 2020]
Problèmes de la formation des monopoles et théorie du « capitalisme organisé » [4 – juillet 2020]
Les « théories » social-démocrates de l'impérialisme [et de la crise, 1936] [5 – août 2020]
La crise générale du capitalisme (1950) [6 – septembre 2020]

Brigades Rouges: Crise, guerre impérialiste et guerre de classe (1980) [7 – octobre 2020]

Colonne Walter Alasia (1983) : Crise du mode de production capitaliste, centralité ouvrière [8 – janvier 2021]

Staline sur l'utilisation des processus économiques, des lois économiques [8 – janvier 2021]

La maladie incurable du capitalisme - La crise économique (1975) [9 – février 2021]

Guerre et restructuration : l'OTAN, instrument d'unification politique et militaire du capital – 1984 [11 – avril 2021]

1935 - Les tâches de l'IC en liaison avec la préparation d'une nouvelle guerre mondiale par les impérialistes [12 – avril 2021] 1914

Lénine : De la fierté nationale des Grands-Russes [12 – avril 2021]

Tarass Chevtchenko —L'Hérétique (Jean Hus) [12 – avril 2021]

La zone géopolitique Europe – Méditerranée – Moyen-Orient [13 – juin 2021]

La seconde crise générale du capitalisme et les thèses de fondation du Parti guérilla Colonne napolitaine des Brigades Rouges : Thèses de fondation du Parti guérilla - 1981 [15 – septembre 2021]

Gonzalo et le PCP sur la guerre mondiale [16 – octobre 2021]

La crise de 1929 analysée par l'Internationale Communiste [16 – octobre 2021]

Sur le capitalisme d'État – 1932 [17 – décembre 2021]

L'origine et les causes de la guerre impérialiste [de 1914-1918] - 1938 [17 – décembre 2021]

Rosa Luxembourg : Le militarisme, champ d'action du capital [17 – décembre 2021]

Le culte de l'arme nucléaire et le chantage nucléaire – fondement théorique et orientation politique du révisionnisme moderne (1963) [18 – février 2022]

La dialectique révolutionnaire et la connaissance de l'impérialisme (1963) [18 – février 2022]

Le Parti Communiste Français contre la guerre impérialiste (1934) [21 – juillet 2022]

Fatah (1970) : La révolution palestinienne et les Juifs [25 – novembre 2023]

Définition du sionisme par l'Organisation de Libération de la Palestine en 1968 [25 – novembre 2023]

FDLP et la solution démocratique [25 – novembre 2023]

Plate-forme commune du Conseil national palestinien en 1970 [25 – novembre 2023]

Liste des organisations avec le Hamas [25 – novembre 2023]

La guerre meurtrière en Europe est l'aboutissement inévitable du capitalisme européen meurtrier - 1914 [26 – avril 2024]